

REPUBLICQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

PROJET TRANSFORMATION AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'EST ET DU CENTRE (TAAEC) :  
COMPOSANTE BURUNDAISE

**CADRE DE PLANIFICATION EN FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES  
(CPPA)**

Mars 2018

## TABLE DES MATIERES

<b>LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS .....</b>	<b>3</b>
<b>RESUME EXECUTIF .....</b>	<b>5</b>
<b>EXECUTIVE SUMMARY .....</b>	<b>7</b>
<b>INCAMAKE Y'IBIRIMWO.....</b>	<b>9</b>
<b>I. INTRODUCTION .....</b>	<b>11</b>
I.1. Contexte et justification.....	11
I.2. Description du Projet .....	11
I.3. Objectifs du Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones (CPPA).....	20
I.4. Méthodologie suivie.....	20
I.5. Quelques définitions.....	20
<b>II. CADRE JURIDIQUE, LEGAL ET INSTITUTIONNEL .....</b>	<b>21</b>
II.1. Au niveau national .....	21
II.2. Au niveau de la Banque Mondiale .....	21
II.3. Au niveau international .....	22
II.4. Commentaires sur les textes de loi .....	22
<b>III. SITUATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DES BATWA .....</b>	<b>23</b>
III.1. Contexte historique.....	23
III.2. Situation des Batwa au Burundi sur le plan sociopolitique .....	25
<i>III.2.1. Situation démographique des Batwa.....</i>	<i>25</i>
<i>III.2.2. Problèmes socioéconomiques de la population Batwa.....</i>	<i>26</i>
III.3. Interventions en faveur des Batwa.....	28
<b>IV. Impacts potentiels du projet sur la population Batwa .....</b>	<b>29</b>
<b>V. Étapes de réalisation de l'évaluation sociale du projet .....</b>	<b>31</b>
<b>VI. Consultation sur le CPPA.....</b>	<b>31</b>
<b>VII. Planification du plan en faveur de la communauté Batwa .....</b>	<b>32</b>
VII.1. Actions et budget du cadre de planification en faveur de la communauté Batwa.....	32
VII.2. Montage institutionnel et modalités de mise en œuvre du cadre de planification .....	37
<i>VII.2.1 Montage institutionnel.....</i>	<i>37</i>
<i>VII.2.2 Modalités de mise en œuvre .....</i>	<i>37</i>
<i>VII.2.3 Mécanisme de suivi et évaluation.....</i>	<i>39</i>
<i>VII.2.4 Consultation.....</i>	<i>39</i>
<i>VII.2.5 Diffusion du PPA.....</i>	<i>40</i>
<b>VIII. Diffusion du CPPA.....</b>	<b>40</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>41</b>
Annexe 1 : Informations à recueillir dans le cadre de l'élaboration des PPA.....	41
Annexe 2 : Liste des personnes consultées.....	46

## LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

- ACORD : Agence de Coopération et de Recherche pour le Développement
- ACSA : Agent de Santé Communautaire
- ADD : Association Duhaguruke Dukore
- ADISCO : Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur Colline
- ADRA : Agency for Development Relief Adventist
- AGR : Activités Génératrices de Revenus
- AGROBIOTEC : Agro & Biotechnologie
- APPSA : Agriculture Productivity Project in Southern Africa
- ASC : Agent de Santé Communautaire
- ASARECA : Association for Strengthening Agricultural Research in Eastern and Central Africa
- BBN : Bureau Burundais de Normalisation
- BIF : Franc Burundais
- BM : Banque Mondiale
- CAM : Carte d'Assistance Maladie
- CAPAD : Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement
- CDC : Comité de Développement Collinaire
- CCDC : Comité Communaux de Développement Communautaire
- CFCIB : Chambre Fédérale de Commerce et de l'Industrie du Burundi
- CLR : Centre de Leadership Régional
- CNIA : Centre National d'Insémination Artificielle
- CNS : Centre National de Spécialisation
- CNTA : Centre National des Technologies Alimentaires
- CONSEDI : Conseil pour le Développement Intégré
- COSA : Commission de Santé
- CP : Comité de Pilotage
- CPPA : Cadre de Planification en faveur de la Population Autochtone
- CPR : Cadre Politique de Réinstallation
- CTSE : Comité Technique de Suivi-Evaluation
- CWW : Concern World Wide
- DAP : Di-ammonium phosphate
- DGMAVA : Direction Générale de Mobilisation pour l'Auto-développement et la Vulgarisation Agricole
- DAO : Dossier d'Appel d'Offre
- ESE : Expert en Suivi-Evaluation
- ESSE : Expert de Sauvegarde Sociale et Environnementale
- FABI : Faculté d'Agronomie et de Bio-Ingénierie
- FACAGRO : Faculté d'Agronomie
- FOPABU : Forum des Producteurs Agricoles du Burundi
- GIZ : Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Coopération Internationale Allemande)
- IEC : Information Education Communication
- IOV : Indicateur Objectivement Vérifiable
- IRRI : International Rice Research Institute
- ISABU : Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
- ITAB : Institut Technique d'Agriculture du Burundi
- MINAGRIE: Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
- ODP : Opérateur de Proximité

- ONCCS : Office National de Contrôle et de Certification des Semences
- ONG : Organisation Non Gouvernemental
- OP : Organisation des Producteurs
- OSC : Organisation de la Société Civile
- PAR : Plan d'Action de Réinstallation
- PADZOC : Projet d'Aménagement Durable des Zones Caféicoles
- PO : Politique Opérationnelle
- PPA : Plan d'Action en faveur de la Population Autochtone
- PPAAE : Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Est
- PRONIANUT : Programme National Intégré d'Alimentation et de Nutrition
- PV : Procès Verbal
- RDC : République Démocratique du Congo
- TAAEC : Transformation Agricole en Afrique de l'Est et du Centre
- TIMP : Technologies, Innovations, and Management Practices
- UB : Université du Burundi
- UCEDD : Union Chrétienne pour l'Education et le Développement des Déshérités
- UCP : Unité de Coordination du Projet
- UNIPROBA: Unissons-Nous pour la Promotion des Batwa
- USAID : United States Agency for International Development
- USD : Dollar des Etats Unis d'Amérique
- VIH/SIDA : Virus de l'Immunodéficience Humaine / Syndrome d'Immunodéficience Acquise
- WAAP : Western Africa Agriculture Productivity Project
- ZOA : Zuid-Oost Azië (en Neerlandais)

## RESUME EXECUTIF

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Transformation Agricole en Afrique de l'Est et Centrale (TAAEC), le Gouvernement du Burundi a sollicité et obtenu la promesse d'un financement auprès de la Banque Mondiale. Pour le Burundi, les sites du projet ne sont pas encore clairement déterminés mais il est attendu que toutes les zones écologiques soient concernées : plaine de l'Imbo, Mumirwa, crête Congo-Nil, Plateaux Centraux et les Dépressions de l'Est (Moso) et du Nord (Bugesera). L'objectif de la composante burundaise est de renforcer la collaboration avec les autres pays participant au projet pour augmenter la productivité, la compétitivité et la commercialisation des filières haricot, maïs, riz, manioc et lait pour accroître l'accès des petits exploitants agricoles aux marchés nationaux et régionaux. Il s'articule autour de 5 composantes à savoir (i) Programmes Régionaux sur les filières; (ii) Education Agricole, Développement des compétences et Prestation des Services; (iii) Politiques habilitantes et marchés agricoles; (iv) Plans d'interventions en cas d'urgence et (v) Gestion, coordination du projet et suivi-évaluation. La durée du projet s'étend sur cinq (5) ans et le coût de son financement est de quarante cinq millions de dollars américains (45.000.000 USD).

L'évaluation environnementale et sociale du projet l'a classé au niveau de la catégorie B et a confirmé l'existence des Batwa assimilés aux populations autochtones dans les politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque Mondiale. Comme il en est d'usage dans de tels cas, la politique de sauvegarde PO 4.10 de la Banque Mondiale doit être déclenchée. Elle se matérialise par l'élaboration d'un Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones/Batwa (CPPA). Ce cadre permettra d'assurer le respect de la dignité, des droits, des intérêts, des spécificités culturelles de la communauté Batwa afin de lui garantir tous les avantages offerts par le projet. Au niveau national, la constitution de la République du Burundi reconnaît la situation particulière des Batwa. Pour garantir la participation des Batwa dans les institutions publiques, la Constitution prévoit la cooptation de 3 députés et de 3 Sénateurs.

Les Batwa constituent l'une des trois (3) composantes ethniques de la population du Burundi. Ils sont estimés à plus ou moins 78 071 ( $\pm 1\%$  de la population). Ils vivent dans une pauvreté extrême et les contraintes majeurs auxquelles ils font face sont notamment (i) la marginalisation et la discrimination par les autres communautés, (ii) le manque d'accès à la terre et à l'habitat décent, (iii) le faible accès des enfants à la scolarisation, (iv) les problèmes d'accès à la justice équitable, (v) leur faible participation aux instances de prise de décision malgré leur représentation au parlement ainsi que (vi) leur habitude de vendre les biens dont ils sont bénéficiaires.

La prise en compte des Batwa dans le projet pourra générer beaucoup d'impacts positifs notamment : l'amélioration de la sécurité alimentaire et de l'état nutritionnel des ménages Batwa ; l'amélioration des revenus issus de la vente des produits agricoles pour les Batwa ayant des terres ; l'amélioration des compétences techniques de production agricole pour les ménages Batwa bénéficiaires des appuis du projet ; la réduction du taux d'abandon scolaire suite à la disponibilité alimentaire pour les ménages Batwa bénéficiaires des appuis du projet ; la création de l'emploi (main-d'œuvre agricole et lors des travaux de construction de différentes infrastructures) et par conséquent l'augmentation des revenus ; le renforcement des capacités des associations des Batwa ; le renforcement de la cohésion sociale au niveau communautaire suite à l'intégration des Batwa dans des associations de production ou de commercialisations ; la prise de conscience des ménages Batwa pour initier des activités génératrices de revenu à caractère durable et l'amélioration dans la sécurisation foncière des propriétés des Batwa. Le projet pourrait également avoir des effets négatifs sur les Batwa, notamment : la prolifération des moustiques et bilharziose dans les rizières et champs de maïs ; la perte potentielle de points d'accès aux ressources naturelles exploitées en usufruit, suite à l'aménagement de certaines infrastructures ; la perte

des potions de terres (pour ceux qui en ont) et ou des cultures suite à l'installation des infrastructures du projet ; et la perte des avoirs au profit des plus éveillés et renforcement du fossé social intra et intercommunautaires. Ces effets négatifs pourraient être évités ou atténués à travers la distribution des moustiquaires et assistance sanitaire ; la création d'autres points d'accès aux ressources naturelles et création des activités génératrices de revenus en faveur des Batwa affectés ; la compensation ou indemnisation des pertes subies conformément aux dispositions du code foncier et de la PO 4.12 ; et le renforcement des capacités, sensibilisation et assistance juridique.

Actuellement, les sites du projet et les communautés Batwa qui seront concernés par le projet ne sont pas encore connus. Les interventions concrètes en faveur des Batwa seront identifiées après le démarrage du projet à travers un plan spécifique (PPA) qui sera élaboré sur base d'une évaluation sociale. L'évaluation sociale veillera à la consultation préalable, libre et éclairée des Batwa aussi bien lors de la préparation du PPA que pendant sa mise en œuvre. Le projet veillera à ce que l'atténuation des impacts négatifs potentiels, découlant des activités du projet soit basée sur un processus participatif et consultatif acceptable par la Banque Mondiale et les Batwa eux-mêmes. L'objectif du PPA est d'assurer que les Batwa bénéficient des investissements du projet. Pour ce fait, le PPA va développer un business plan au profit des investissements cibles pour les différentes communautés Batwa. Les actions à mener, déjà prévisibles, en faveur des Batwa s'articulent sur les aspects ci-après: (i) Renforcement des capacités; (ii) Appui en intrants; (iii) Construction des maisons décentes; (iv) Appui à la scolarisation et à l'alphabétisation; (v) Assistance sanitaire; (vi) Assistance juridique et réglementaire; et (vii) Formation professionnelle.

Les acteurs intervenant en faveur des Batwa sont notamment le Gouvernement du Burundi, les Partenaires Techniques et Financiers, les ONGs et la société civile. Dans le montage institutionnel du projet, il est proposé de mettre en place un Comité de Pilotage, un Comité Technique de Suivi/Evaluation et une Unité de Coordination du Projet. La mise en œuvre des actions de ce cadre de planification fera recours au recrutement des prestataires de services qui travailleront sous la coordination de l'UCP. Le mécanisme de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des actions du cadre de planification s'inspirera du système de suivi-évaluation du projet dans sa globalité. Ce dernier devra être participatif et inclusif afin que chaque acteur puisse jouer pleinement son rôle en vue d'assurer l'appropriation des acquis. Le budget pour la mise en œuvre du cadre de planification en faveur des Batwa est estimé à six cents cinquante-sept mille cinq cents onze dollars américains (657 511 USD). Avant de lancer les activités du présent cadre de planification, il est recommandé de procéder à des missions de sensibilisation et d'information de toutes les parties prenantes.

## EXECUTIVE SUMMARY

For the implementation of the Central and East Africa Agriculture Transformation Project (Burundi), the Government of Burundi has benefited from a grant from the World Bank. In Burundi, the project sites are not yet specified but the project area will cover the 5 ecological zones of the country, namely the Imbo plain, the Mumirwa western escarpment, the Congo-Nile ridge, the central plateaus and the depressions of Moso (in the east) and Bugesera (in the north). The objective of the Burundian component is to strengthen collaboration with other countries participating in the project to increase the productivity, competitiveness and commercialization of the bean, maize, rice, cassava and milk sectors in order to increase the access of small farmers to national and regional markets. The project is based on five components namely: (i) Regional Value Chain Programs (Establishment and strengthening of a Regional Leadership Center on bean and National Specialization Centers on maize, rice, cassava and milk; collaborative development; transfer and diffusion of agricultural technologies); (ii) Agricultural Education, Skills Development and Service Delivery; (iii) Enabling policies and agricultural markets; (iv) Emergency response plans and (v) Project management, coordination and monitoring and evaluation. The duration of the project extends over five (5) years and the cost of funding is forty five million dollars (\$ 45,000,000).

The environmental and social assessment of the project has classified it in the category “B” and confirmed the existence of “Batwa” (in the project area) assimilated to indigenous peoples in the World Bank's environmental and social safeguard policies. As is customary in such cases, the World Bank safeguard politics OP 4.10 should be triggered and requires the development of a Planning Framework for Indigenous Peoples / “Batwa” (CPPA). This framework will ensure respect for dignity, rights, interests, cultural specificities of the “Batwa” population and ensure they will benefit from all project activities. At the national level, the Constitution of the Republic of Burundi recognizes the special situation of the Batwa. To guarantee Batwa participation in public institutions, the Constitution provides for the co-optation of 3 MPs and 3 Senators.

“Batwa” community is one of the Burundi three (3) ethnic groups. They are about 78 071 ( $\pm 1\%$  of the population of Burundi). They live in extreme poverty and the major constraints they face are notably: (i) marginalization and discrimination by other communities, (ii) lack of access to land and decent housing, (iii) low access of children to schooling, (iv) the problems of access to fair justice; (v) their weak participation in decision-making bodies despite their representation in parliament as well as (vi) their habit of selling the goods they benefit.

Taking into account the Batwa in the project will generate many positive impacts including: improving the food security and nutritional status of Batwa households; improvement of income from the sale of agricultural products for Batwa who own land; improvement of agricultural production technical skills for Batwa households benefiting from project support; reducing the school dropout rate because of food availability for Batwa households benefiting from project support; the creation of employment (agricultural labor and during the construction of various infrastructures) and consequently the increase of income; capacity building of Batwa associations; the strengthening of social cohesion at the community level following the integration of the Batwa into production or marketing associations; the awareness of Batwa households to initiate sustainable income-generating activities and the improvement in the land security of Batwa properties. The project could also have negative effects on the Batwa, including: mosquito and bilharzia overgrowth in rice and maize fields; the potential loss of points of access to natural resources because of the development of some infrastructures; the loss of plots (for those who have lands) and / or crops following the installation of the project infrastructures. These negative effects could be avoided or mitigated through the distribution of mosquito nets and health assistance; creating

additional points of access to natural resources and creating income-generating activities for affected Batwa; compensation for losses (lands, crops and other assets) in accordance with the Land Code and OP 4.12; and capacity building, advocacy and legal assistance.

Currently, the project sites and Batwa communities that will be concerned by the project are not yet known. Concrete interventions for the Batwa will be identified in the starting phase of the project, through a specific plan (PPA) that will be developed on the basis of a social assessment. The social assessment will ensure the prior, free and informed consultation of the Batwa both during the preparation of the PPA and during its implementation. The UCP will ensure that the mitigation of potential negative impacts arising from the project activities is based on a participatory and consultative process, acceptable to the World Bank and the Batwa themselves. The purpose of the PPA is to ensure that the Batwa benefit from the project investments. For this, the PPA will develop a business plan for the benefit of the target investments for the different Batwa communities. The actions to be carried out, already foreseeable, are articulated on the following aspects: (i) Building capacities of the Batwa and their associations; (ii) Agricultural inputs supply; (iii) Building of houses; (iv) Support for school fares; (v) Access to health services; (vi) Legal support; and (vii) Professional training.

The actors working for Batwa include the Government of Burundi, Technical and Financial Partners, NGOs and civil society. At the institutional level, it will be a Steering Committee, a Technical Monitoring / Evaluation Committee and a Project Coordination Unit (UCP). The implementation of this framework will involve the recruitment of service providers who will work under the supervision of the UCP. The mechanism for monitoring and evaluating for the implementation of the framework actions will be based on the monitoring and evaluation system of the project as a whole. This must be participatory and inclusive so that each actor can play fully his role in order to ensure the appropriation of the achievements. The required budget for CPPA implementation is estimated to USD 657,510. Before launching the activities of this planning framework, it is recommended to carry out awareness-raising and information missions for all stakeholders.

## INCAMAKE Y'IBIRIMWO

Leta y'Uburundi iriko irategura umugambi wo guteza imbere uburimi n'ubworozi biciye mu mugambi w'akarere ka Afrika yo hagati n'Ubuseruko, ukazofatwa mumugongo n'Banki y'Isiyose. Kuvyerekeye igisata c'Uburundi, uturere nyezina umugambi uzorangurigwamwo ntaturatomogwa neza, ariko bitegekanijwe ko intara zose kama zishikirwa. Ico gisata c'Uburundi gishingiye ku nkingi zitanu (5) nyamukuru : (i) Gushiraho ikigo c'akarorero mu karere co guteza imbere igitegwa c'igiharage hamwe n'ibigo vyo guteza imbere ikigori, umuceri, umwumbati n'amata, vyisunze ubushakashatsi bumaze kubikorwako mu karere ; (ii) guteza imbere bimwe bishimishije inyigisho n'ubundi bushobozi mu gisata c'uburimi n'ubworozi; (iii) guteza imbere amategeko yorohereza uburimi n'amasoko ku vyimbugwa ; (iv) Integuro yo gufasha mubihe bidasanzwe; (v) hamwe no gushira mungiro ibikorwa bitegekanijwe. Uwo mugambi uzokorwa mu kiringo c'imyaka itanu (5) hakazokoreshe uburyo bungana n'imiliyoni mirongo ine na zitanu z'ama dolari y'abanyamerika (45.000.000 USD).

Isuzumwa ry'uwo mugambi ryisunze ivyo gukingira ibidukikije hamwe n'ivy'imibano ryawushize mu murwi « B » kandi ryaremeje ko mu karere uzokorerwamwo hasanzwe haba n'« Abatwa », bafatwa nk'« Abasangwabutaka » mu nsiguro ikoreshwa n'Banki y'isiyose. Nkuko bisanzwe bigenda mu migambi beniyo, Banki y'isi yose ica ishira mu ngiro politike zayo zo gukingira ibidukikije n'imibano. Imwe muri izo ni PO 4.10. yerekeye gushigikira abasangwabutaka. Haca hategurwa rero imigambi yo kubafasha kugira hubahirizwe agateka, uburenganzira n'akaranga vyabo kugira umugambi ubagirire akamaro bimwe biboneka. Igihugu c'Uburundi naco nyene gisanzwe cemera ko Abatwa bagize umugwi w'Abarundi bafise imibereho bisangije kandi ikiri hasi ufatiye k'ubandi Barundi. Bugaragarira mw'lbwirizwa Nshingiro risanzwe ritegekanya ko munama Nshingamateka na Nkenguzamateka, hobamwo n'imiburiburi abatwa batatu batatu, naho boba batatowe.

Abatwa bagize ubwoko bumwe muri butatu bugize abarundi. Boba bangana n'ibihumbi mirongo irindwi n'umunani na mirong'irindwi n'umwe (78071), vyababa kimwe c'ijana c'abarundi ( $\pm 1\%$ ). Ni abantu bakenye cane, ingorane nazo bahura zikaba zifatiye kuri ibi bikurikira : (i) Gukumirwa no kwirubwa n'abandi Barundi; (ii) kutagira amatongo be n'uburaro bwiza; (iii) kutiga cane kw'abana babo, (iv) Kudatunganirizwa bikwiye mu mateka yabo; (v) kutagira uruhara mu ngingo zifatirwa Abatwa mu vy'iterambere, hamwe (vi) n'ingeso yo kwama bagurisha imfashanyo baronse.

Kwitaho Abatwa muruno mugambi, bizobazanira inyungu nyinshi, nacanecane: kuronka imfungurwa ziyongereye kandi z'ingirakamaro; kuronka amafaranga yisununuye avuye canacane mu kudandaza umwimbu (kubafise amatongo) no mukuronka akazi (mubikorwa vy'inyubako z'umugambi canke mu bikorwa bitandukanye vyo kurima no kworora); kwunguka ubumenyi mu bijanye n'uburimi n'ubworozi; igabanuka ry'umurindi w'abana baheba amashure (bahora bahebeha no kubura imfungurwa); amashirahamwe y'Abatwa azoharonkera ubushozi bwo gukora bwisununuye; igabanuka ry'ukwinubwa n'abandi kubera bazomenyera gukorera hamwe mu mashirahamwe atandukanye; guhindura ingendo bakamenyera gukora no kwiteza imbere; gukingira amatongo kubayafise canke bazoyaronka n'ibindi. Birashora gushika kandi ko umugambi utuma haba ingaruka zitari nziza k'ubuzima bw'Abatwa, nk'izi zikurikira: igwirirwana ry'imibu na bilhariziose canecane mumirima y'imiciri n'ibigori; gutakaza ahantu hamwehamwe bahora baronka ibikoresho kama (canecane mu mashamba); gutakaza ibivi v'amatongo (kuabayasanganywe) bitumwe n'inyubakwa z'umugambi zihubatswe; guhohotegwa vyo tuma abandi babungikirako bigatuma ubudasa hagati yabo n'abandi bwiyongerera kuruta, n'ibindi. Ariko izo ngaruka zitari nziza zishobora kwirindwa canke kugabanywa uburemere nacanecane biciye mu kubaronsa "moustiquaire" n'izindi mfashanyo zijanye no kugira amagara meza; kubashakira ahandi bashobora kuronka ibikoresha kama bakenera; kubafasha kugira ibikorwa bibazanira amafaranga; kubaronsa indishi canke ishumbusho kubogira ivyabo bitakara kubera umugambi, hisunzwe

ibitegalkanijwe mw'ibwirizwa reigenga amatongo mu Burundi hamwe na politique PO 4.12 y'Ibanki y'isi yose; kubaronsa inyigisho no kubunganira mubijanye no kwubahiriza amategeko n'ubutungane.

Muri kino gihe, ahantu ibikorwa vy'umugambi bazorangurirwa hamwe n'imirwi y'Abatwa bazorabwa n'ivyo bikorwa ntibiramenyekana. Ibizofashisha Abatwa nyezina bizokwigwa igihe umugambi uzoba utanguye, hakazokorwa umugambi mutoya wihariye Abatwa (PPA), nawo ukazokorwa hisunzwe ubushakashatsi bw'ibanze buzokorwa ku Batwa baba hafi yahazorangurirwa ibikorwa. Ubwo bushakashatsi buzotegerezwa kwumviriza no gufatira ku vyiyumviro vy'Abatwa ubwabo kandi mumwidgegemvyo. Urwego UCP ruzotegerezwe kugenzura neza ko ivyankenerwa vyose vyisunzwe kugirango ingaruka zitari nziza zoba ku Batwa ntizibe canke zigabanurwe k'urugero rushimishije vyemewe n'ibank y'isi yose hamwe n'Abatwa ubwabo. Intumbero ya PPA n'ukugaragaza ingene Abatwa batazokwibagirwa kandi bakagira imfashanyo bwite mur'uno mugambi. Ibisa n'ibigaragara mu vyokorwa kugira izo ngorane zitorerwe umuti bifatiye kuri ibi bikurikira: (i) Inyigisho zitandukanye; (ii) Kubaronsa ibikoresho bijanye n'ivy'uburimi ; (iii) Kububakira uburaro bwiza; (iv) Gufasha abana b'Abatwa kuja mu mashure hamwe no kwigisha abakuze gusoma n'ukwandika; (v) Kubafasha mu vyo kwivuzza; (vi) Kubafasha mu vy'ubutungane n'amategeko; (vii) Kubigisha imyuga.

Abasanzwe bafasha mw'iterambere ry'aBatwa ni Leta, abafasha mw'iterambere hamwe n'amashirahamwe ategamiye Leta. Mu gushira mungiro umugambi harategekanijwe inzego zitandukanye, harimwo Urwego nyobozi (CP) arirwo ruzoba rujejwe gufata ingingo zitandukanye, urwego rw'ubuhinga rujejwe kugenzura ishira mu ngiro ry'ibikorwa vy'umugambi (CTSE) hamwe n'urwego nshigwabikorwa (UCP) rujejwe gushira mungiro ibikorwa vyose vy'umugambi. Ibijanye no gukurikirana ishigwa mungiro y'ibitegekanujwe ku Batwa, bizokorwa n'igisata kizoba kijejwe gukurikirana ibikorwa nawo ukazotegezwa na ntaryo kuja inama n'ingingo n'abo umugambi wega bose, kugirango umwewese akore neza ico yitezweko. Ishigikirwa ry'aBatwa rizokenera uburyo bungana ibihumbi amajana atandatu na mirongo itanu n'indwi vy'ama dolari y'abanyamerika (657 000 USD). Imbere yo gutanguza ibikorwa nyezina, vyoba vyiza umugambi ubanje gusigurirwa abo wega bose kugira bawutahure kandi bawugire rwabo.

## I. INTRODUCTION

### I.1. Contexte et justification

Les pays de la région de l'Afrique de l'Est et Centrale à savoir le Burundi, la République Démocratique du Congo (RDC), la République du Congo (RdC), le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda et le Kenya ont initié un projet régional de transformation agricole. Ce projet est en cours de préparation et sera financé par la Banque Mondiale. Chaque pays participant doit développer sa composante propre, tenant compte des spécificités nationales. La composante burundaise du projet prévoit, entre autres, la mise en place d'un Centre de Leadership Régionale (CLR) pour la filière haricot et le renforcement des Centre Nationaux de Spécialisation (CNS) sur les filières maïs, riz, manioc et lait.

Au niveau de la BM, tous les programmes et projets initiés doivent subir une évaluation en matière de sauvegarde environnementale et sociale. Le nouveau projet a été classé dans la catégorie B, ce qui déclenche notamment la politique opérationnelle (PO) 4.10 concernant les populations autochtones, assimilées à la population Batwa au Burundi.

La présente étude concerne l'élaboration d'un Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones (CPPA) Batwa de la zone du projet. Le CPPA permettra de prendre en compte les préoccupations des Batwa pour qu'ils puissent bénéficier des retombées positives du projet.

### I.2. Description du Projet

L'objectif de développement du projet est d'améliorer la collaboration régionale afin d'augmenter la productivité, la résilience et la compétitivité des chaînes de valeur d'une sélection de denrées agricoles et d'accroître l'accès des petits exploitants agricoles au marché régional des denrées et produits alimentaires ; et de fournir une réponse immédiate et efficace en cas de crise ou d'urgence admissible.

L'objectif de la composante burundaise est de renforcer la collaboration avec les autres pays participant au projet pour augmenter la productivité, la compétitivité et la commercialisation des filières haricot, maïs, riz, manioc et lait pour accroître l'accès des petits exploitants agricoles aux marchés nationaux et régionaux. Les principaux résultats attendus du projet sont : (i) des technologies, innovations et pratiques de gestion (TIMP) pour l'augmentation de la productivité, compétitivité et accès au marché des produits des filières sélectionnées mises au point et adoptés par les acteurs le long des chaînes de valeurs des denrées sélectionnées au niveau national et régional ; (ii) la productivité et la compétitivité des denrées sélectionnées augmentée ; (iii) le volume des produits commercialisés issus des denrées sélectionnées augmenté ; (iv) le nombre des bénéficiaires du projet augmenté et (v) les économies de temps et d'argent réalisées grâce à la collaboration régionale.

La mise en œuvre du Projet sera organisée en 5 principales composantes : (i) Programmes Régionaux sur les filières; (ii) Education Agricole, Développement des compétences et Prestation des Services; (iii) Politiques habilitantes et marchés agricoles; (iv) Plans d'interventions en cas d'urgence et (v) Gestion, coordination du projet et suivi-évaluation. Les principales actions prévues pour chacune des composantes sont résumées dans les paragraphes qui suivent.

- **Composante 1 : Programmes régionaux sur filières.**

Cette composante comprend deux sous-composantes, à savoir (i) l'établissement des centres de leadership régionaux (CLR) et des centres nationaux de spécialisation (CNS) ; et (ii) Développement, transfert et diffusion collaboratifs des technologies agricoles.

- **Établissement du CLR sur le haricot et des CNS sur le maïs, le riz, le manioc et le lait**

Pour le CLR sur le haricot, l'objectif assigné au développement de la filière est de produire cette culture de manière compétitive, rentable et durable afin de satisfaire les besoins d'une population sans cesse croissante et adapter l'offre à l'évolution des habitudes alimentaires de la population. Au-delà de cet objectif, le projet TAAEC va assurer et améliorer l'accès au marché national et régional par les petits producteurs burundais et des autres acteurs le long de la chaîne de valeur, notamment en les connectant aux autres acteurs du marché régional. En termes d'infrastructures, la mise sur pied du CLR sur le haricot nécessite pour son fonctionnement : (i) la construction et équipement de bâtiments dont des laboratoires de phytopathologie, entomologie, biotechnologie et biologie moléculaire et la réhabilitation et équipement du laboratoire d'analyse des sols et des produits agroalimentaires et de l'Unité de Production des Inoculum ; (ii) la construction et l'équipement d'une banque nationale de gènes, des salles de conférence, une salle informatique, un centre d'hébergement et un restaurant pour loger les visiteurs du futur centre et les stagiaires en formation ; et (iii) la construction d'une bibliothèque, une chambre froide, des serres et des magasins. Le fonctionnement du futur CLR va nécessiter également la disponibilité des compétences pour animer la recherche-développement tout au long de la chaîne de valeur qui aujourd'hui font défaut à l'ISABU, le CNTA et l'ONCCS. Les compétences du personnel œuvrant à l'ONCCS sont également limitées et le projet TAAEC va investir dans leur formation pour que certains d'entre eux atteignent le niveau Master et faire bénéficier des techniciens A2 de formation en cours d'emploi leur permettant d'être plus performant dans l'exécution de leurs activités. Un plan de formation pour disposer des compétences dans la sélection végétale, la défense des cultures, l'agroéconomie, la chimie agricole, la gestion des ressources naturelles, le génie rural et la technologie semencière doit être mis en place d'urgence pour disposer des compétences nécessaires pour le développement du Centre Régional de Leadership. Le projet TAAEC va rapidement financer ce plan qui va être exécuté dans le cadre de l'Ecole Doctorale de l'Université du Burundi et par des formations de Masters et Doctorats dans les Universités des pays participants tels les Universités du Kenya, de la Tanzanie et de l'Uganda.

La mise sur pied d'un CNS sur le maïs au Burundi va nécessiter d'importants investissements en infrastructures et en ressources humaines pour être à la hauteur dans la mise au point et la diffusion des technologies susceptibles de faire face aux contraintes de la production, la conservation post-récolte, la transformation et la commercialisation du maïs ainsi que la mise à disposition des laboratoires et autres infrastructures susceptibles d'être utilisées pour la formation et le renforcement des compétences des acteurs le long de la chaîne de valeur. En termes d'infrastructures, le projet va investir dans la construction et l'équipement des bureaux, une salle informatique, une chambre froide, des hangars et des magasins ainsi que les moyens de transports pour faciliter le développement et l'exécution des activités de recherche-développement pour le développement de la filière maïs. Les investissements en ressources humaines pour l'acquisition des compétences nécessaires pour le fonctionnement du CNS vont concerner le financement de 5 doctorats chacun dans les disciplines d'amélioration végétale, phytotechnie, sciences du sol, phytopathologie et entomologie ; et de 9 Masters chacun dans les disciplines d'amélioration végétale, phytopathologie, nématologie, phytotechnie, production des semences, agroéconomie, sciences du sol, informatique et système d'information géographique.

Le CNS sur le riz concerne l'installation d'un centre national fonctionnel de recherche sur le riz, qui sera logé dans la FACAGRO de l'Université de Ngozi sera un centre satellite du Centre de Leadership Régional basé en Tanzanie. Cela va nécessiter la mise en place des bureaux et équipements, des laboratoires équipés, des serres et phytotron, d'un centre de formation et d'un hangar de stockage des semences. Le centre sera également renforcé en ressources humaines : 3 PhD (un sélectionneur, un phytopathologue, et un agroéconomiste) ; 6 Master (sélectionneur, phytopathologue, pédologue, chimiste des industries agricoles et agroéconomiste) ; 7 Ingénieurs agronomes (2 en sélection, 2 en phytopathologie, 1 pour la qualité des semences, 2 en sciences du sol et 1 en biotechnologie) et d'une vingtaine de techniciens niveau A2.

Le CNS sur le manioc sera abrité par l'ISABU et sera un centre satellite du Centre Régional d'Excellence basé en Uganda. Le centre va renforcer les infrastructures de recherche aujourd'hui en place à l'ISABU y compris (i) la construction d'un laboratoire de biotechnologie à la station ISABU Moso pour la culture in vitro et des équipements pour le rendre opérationnel ; (ii) la construction de 3 serres pour la croissance de plantules sevrées à partir de la salle de croissance du laboratoire in vitro et (iii) l'aménagement des champs pour les essais de recherche et la multiplication du matériel pour plantation. Le centre sera aussi renforcé en ressources humaines : 4 chercheurs au niveau Master dans les disciplines de l'amélioration végétale, phytopathologie, entomologie et virologie ; 2 chercheurs au niveau doctorat dans les disciplines de l'amélioration végétale et l'entomologie et 4 techniciens qui bénéficieront de formations en cours d'emploi sur les techniques de laboratoire.

Pour le CNS sur le lait, les investissements prévus sont notamment : (i) la construction et l'équipement d'un complexe laitier attaché à la ferme laitière de la station de recherche de Mahwa. Le complexe sera composé par une salle de traite mécanisée, des équipements pour contrôler la qualité du lait, un atelier pour la transformation du lait et un couloir de contention avec un dispositif mécanisé d'aspersion des insecticides pour lutter contre les tiques et les maladies transmises par les tiques; (ii) des infrastructures de renforcement des capacités du Centre National d'Insémination Artificielle (CNIA) lui permettant de produire suffisamment et de contrôler la qualité des semences; (iii) les équipements, les infrastructures et la formation des experts pour faire fonctionner le laboratoire vétérinaire ; (iv) des équipements et la réhabilitation des infrastructures pour installer ou renforcer les centres naisseurs pour bovins (Karuzi, Mparambo, Bitezi et Ruyange) et petits ruminants (Ngozi) afin d'augmenter la capacité nationale de production et de diffusion de géniteurs améliorés en étroite collaboration avec le CNIA ; et (v) l'installation de centres de collecte de lait et connexion avec les centres de transformation du lait.

### ➤ **Développement, transfert et diffusion collaboratifs des technologies agricoles**

Les objectifs de cette sous-composante sont (i) faciliter la planification, le développement, le transfert et la diffusion des TIMPs dans les pays participants ; (ii) l'établissement d'un partenariat solide avec des projets similaires en Afrique de l'Ouest (WAAP) et en Afrique Australe (APPSA). Les interventions identifiées sont essentiellement des priorités de recherches relatives au CLR / CNS, à l'agriculture intelligente face aux changements/perturbations climatiques et à l'agriculture sensibles à la nutrition.

Pour le CLR sur le haricot, les priorités de recherche proposées sont essentiellement les suivantes : (i) Continuer à développer de nouvelles variétés à haut rendements résistants aux maladies et ravageurs et répondant aux défis nutritionnels et environnementaux ; (ii) Développer et diffuser des techniques culturales et des innovations pour augmenter la productivité du haricot dans les divers environnements écologiques (techniques de fertilisation, les associations et rotations des cultures, la lutte biologique contre les maladies et ravageurs, les techniques de gestion de l'eau et des sols, l'irrigation et la mécanisation agricole); (iii) Organiser le système semencier pour garantir sur le marché des semences de haricot de qualité et en quantité suffisante pour répondre aux préférences variétales des consommateurs ; (iv) Développer et/ou adapter les techniques appropriées pour la conservation du haricot après récolte ainsi que les technologies appropriées pour la transformation pour améliorer la qualité et la valeur commerciale de ses produits. Les autres priorités concernent l'organisations des acteurs le long de la chaine de valeur (organisation et renforcement des capacités des associations des producteurs, des transporteurs et de transformateurs ; la construction de centres de collecte et de stockage ainsi que des unités de transformation) et l'appui à la production des semences (production des semences de pré-base et organisation des entrepreneurs privés multiplicateurs pour la production à grande échelle des semences de base).

Pour le CNS sur le maïs, les priorités de recherche proposées sont, entre autres, les suivantes : (i) Continuer à développer de nouvelles variétés à haut rendements résistants aux maladies et ravageurs (la maladie des bandes, la nécrose létale du maïs et la chenille légionnaire d'Automne), à la sécheresse et aux intempéries ; des variétés précoces et adaptées aux diverses conditions écologiques ainsi que des variétés à haute valeur nutritive ; (ii) Développer et diffuser des techniques culturales et des innovations pour augmenter la productivité du maïs dans les divers environnements écologiques (techniques de fertilisation, associations et rotations des cultures, lutte biologique contre les maladies et ravageurs, les techniques de gestion de l'eau et des sols irrigation et mécanisation agricole) ; (iii) Développer et/ou adapter les techniques appropriées pour la conservation du maïs après récolte et la transformation.

Pour le CNS sur le riz, il est prévu de mener au niveau de la recherche-développement des activités axées sur les priorités suivantes : (i) développement des variétés productives de riz adaptées à la basse, moyenne et haute altitude du Burundi, avec des grains de bonne qualité, résistantes aux maladies et aux ravageurs et à cycle court ; (ii) développement et diffusion des technologies pour augmenter la productivité des espaces rizicoles ; (iii) développement et diffusion des technologies pour la production des semences de qualité ; (iv) mise au point et diffusion des technologies pour la conservation post-récolte afin d'augmenter la durée de conservation du riz ; (v) mise au point et diffusion des technologies pour la transformation du riz ; (vi) identification, tests d'adaptabilité et diffusion des technologies issues du CLR ; (vii) analyse des politiques régissant la production et la commercialisation du riz dans le pays et faire des propositions d'amélioration pour favoriser l'accès du riz produit au marché national et régional.

Pour le CNS sur le manioc, les priorités de recherche prévues sont les suivantes : (i) amélioration variétale, test d'adaptation et diffusion des variétés de manioc résistantes à la mosaïque et à la striure dans toutes les zones écologiques du pays ; (ii) mise au point et diffusion des technologies/innovations et pratiques culturales pour augmenter la productivité du manioc ; (iii) recherche sur les meilleures techniques de production de vitro plants assainis ; (iv) test des meilleures méthodes de recherche-vulgarisation (plateformes d'innovation, champs-école, visite formation etc.) pour améliorer le taux d'adoption des technologies visant l'accroissement de la productivité du manioc ; (v) mise au point des techniques de conservation pour maintenir la qualité du manioc avant sa transformation ; (vi) étude du marché et diffusion de l'information aux acteurs le long de la chaîne de valeur sur les exigences du marché national et régional en quantité et en qualité ; (vii) mise au point, test et diffusion des technologies de transformation du manioc en divers produits destinés au marché national et régional en partenariat avec le secteur privé ; (viii) analyse des politiques régissant la production et commercialisation du manioc dans le pays et faire des propositions d'amélioration pour favoriser l'accès du manioc produit au marché national et régional.

Pour le CNS sur le lait, les priorités de recherche prévues sont les suivantes : (i) croisements d'amélioration de la race locale Ankole par croisements avec les races frisonne et Sahiwal pour augmenter la productivité laitière ; (ii) recherche sur la technologie de transfert d'embryons par adaptation des résultats issus du CLR sur le lait ; (iii) récolte et conditionnement du sperme par l'adaptation des résultats de la première phase ; (iv) introduction et évaluation des clones de Pennisetum purpureum résistantes à la maladie du nanisme (Napier stunt disease) ; (v) mise au point des rations alimentaires pour la production laitière en utilisant les ressources alimentaires du bétail disponibles localement ; (vi) tests d'adaptation et diffusion de la technologie de l'ensilage en tube et des blocs à lécher multi-nutritionnels dans la production laitière ; (vii) tests d'adaptabilité des techniques de lutte contre les tiques et les maladies transmises par les tiques ; (viii) tests d'adaptation des techniques de prévention et de lutte contre les principales maladies affectant la production laitière ; (ix) tests d'adaptation des technologies de conservation après récolte et de transformation du lait ; (x) renforcement de la capacité des producteurs à produire du lait répondant en quantité et en qualité aux exigences du marché ; et (xi) analyse des politiques régissant la production et la commercialisation du lait dans le pays et faire des

propositions d'amélioration pour favoriser l'accès du lait et des produits laitiers produits dans le pays au marché national et régional.

Les priorités de recherche envisagées pour le développement de l'agriculture intelligente face aux changements ou perturbation climatiques sont les suivantes : (i) améliorer des cultures pour sélectionner des variétés tolérantes ou résistantes à la sécheresse et aux autres aléas climatiques ; (ii) introduire ou mettre au point et diffuser des technologies innovantes de retenue d'eau et d'irrigation pour une gestion optimale de l'eau en fonction du stade de développement des cultures ; (iii) développer et diffuser les pratiques culturales qui permettent de retenir l'humidité du sol telles les associations de cultures, le paillage, etc. ; (iv) mise au point et diffusion des techniques de lutte antiérosives par l'amélioration des techniques existantes, l'introduction et le testage des techniques éprouvées ailleurs ; (v) développer un système intégré d'agriculture-élevage adapté aux diverses zones agro-écologiques avec recyclage de nutriments et mise en place des structures de conservation de l'eau et du sol (cultures fourragères sur fosses antiérosives, rétention de l'eau dans les champs ; optimisation de la production de biomasse, etc.); (vi) amélioration animale pour créer des races productives et adaptées aux conditions de stress hydrique; (vii) développer des mécanismes de résilience des systèmes de production animale aux changements climatiques.

Les priorités de recherche envisagées pour le développement de l'agriculture sensible à la nutrition sont les suivantes : (i) améliorer la sensibilisation et la communication pour provoquer des changements dans le comportement par rapport à l'alimentation en renforçant l'éducation nutritionnelle ; (ii) améliorer la diversification des aliments par l'augmentation de la production des aliments riches en nutriments telles les variétés locales de fruits et légumes riches en minéraux et en vitamines ; (iii) augmenter l'utilisation des aliments d'origine animale et du poisson dans l'alimentation ; (iv) promouvoir la fortification dans la transformation des produits issus des filières sélectionnées pour améliorer leur qualité nutritionnelle notamment l'alimentation des enfants ; (v) sensibiliser et former les petits exploitants et plus particulièrement les femmes sur la formulation des rations équilibrées pour l'alimentation des familles en général et des nourrissons en particulier en utilisant les divers aliments disponibles localement ; (vi) renforcer la prévention de la malnutrition aiguë globale et de la malnutrition chronique et réduire les déficiences en micronutriments.

- **Composante 2. Education Agricole, Développement des compétences et Prestation des Services**

L'objectif de cette composante est de renforcer les compétences des intervenants dans le projet pour en faire des acteurs actifs et efficaces dans le développement des chaînes de valeur et la transformation de l'agriculture. Elle est composée de trois sous composantes qui suivent.

- **Mise en place de centres de leadership en éducation dans des disciplines sélectionnées**

Cette sous-composante a pour objectif de dispenser un enseignement pertinent et de qualité dans des disciplines indispensables pour encadrer le développement des filières haricot, maïs, riz, manioc et lait. Il est prévu trois types de formation, à savoir des formations diplômantes, des formations de techniciens et des formations en cours d'emploi.

Les formations diplômantes prévues sont des formations de Master et Doctorat qui seront principalement organisées par la FABI de l'Université du Burundi. Pour ces formations, il est prévu un total de 55 Masters et 24 Doctorats, réparties par filière comme suit : (i) 11 Masters et 2 Doctorats pour le haricot ; (ii) 7 Masters et 4 Doctorats pour la filière maïs ; (iii) 6 Masters et 3 Doctorats pour le riz ; (iv) 4 Masters et 2 Doctorats pour le manioc ; (v) 17 Masters et 9 Doctorats pour le lait ; (vi) 5 Masters et 3

Doctorats en technologie agroalimentaire ; (vii) 2 Master et 1 Doctorat pour le volet agriculture sensible à la nutrition et (viii) 3 Master pour le développement d'une agriculture résiliente aux changements climatiques. La réalisation de ces formations nécessite la mise en place et l'équipement des infrastructures de recherches dont des laboratoires, des bureaux, des serres, une salle d'informatique et des hangars pour stockage des semences.

La formation formelle des techniciens se fait dans les Instituts Techniques Agricoles du Burundi (ITAB) qui forment des Techniciens A2 (4 années de formation après l'école fondamentale) en Santé et Productions Animales ; Agronomie ; Technologie Agroalimentaire et Eaux & Forêts. Le projet va renforcer les compétences des techniciens (cadres d'appui) du CLR et des CNS par des formations en cours d'emploi soit dans leurs laboratoires et autres lieux de travail, soit à l'étranger notamment dans les centres régionaux de leadership ou d'excellences qui disposent d'infrastructures adéquates pour les formations de groupes et les formations individuelles.

### ➤ **Renforcement des compétences des acteurs le long des chaînes de valeur**

Ceci va se faire au niveau régional par la mise sur pied d'un fond compétitif permettant à des institutions de formation en agriculture de développer et exécuter des programmes de développement des compétences en agriculture. Au Burundi, l'accent sera mis sur les agriculteurs, les entrepreneurs de l'industrie alimentaire, et au niveau des institutions de formation, les ITAB pour qu'ils puissent développer des compétences pour soutenir le développement des filières agricoles.

### ➤ **Fond de soutien à l'innovation pour la promotion de modèles efficaces de prestations des services.**

L'objectif est de développer des mécanismes pour faire face aux défis liés à la prestation des services y compris les services de mécanisations et d'entretien des équipements de mécanisation. L'approche proposée au niveau régional est la mise en place au niveau national d'un fond de soutien à l'innovation pour soutenir les meilleurs prestataires des services d'appui à la vulgarisation. Ces mécanismes vont permettre de déployer des modèles efficaces de vulgarisation pour s'assurer d'une large adoption des technologies et innovations mises au point le long des chaînes de valeur.

Au Burundi, la coordination de la mise en œuvre de cette sous-composante va être confiée à la Direction Générale de la Mobilisation pour l'Auto-Développement et la Vulgarisation Agricole (DG MAVA) qui va gérer le fonds de soutien à l'innovation. Au niveau de la production, le projet va former des formateurs qui à leur tour vont encadrer les agriculteurs et éleveurs par les champs-écoles et les visites-formation. Des séances de formation des divers acteurs tels les producteurs, les transporteurs, les transformateurs seront organisés pour améliorer leur efficacité. Le projet va utiliser la radiotélévision nationale du Burundi pour diffuser des messages de vulgarisation spécifiques au projet.

Le projet va appuyer le secteur semencier notamment par le renforcement des infrastructures d'analyse de la qualité des semences et de la certification et par l'appui à l'Office Nationale de Contrôle et Certification des Semences (ONCCS) notamment pour construire et équiper son laboratoire d'analyse de la qualité et de certification des semences.

### • **Composante 3. Politiques habilitantes et marchés agricoles**

L'objectif de cette composante est la mise en place d'un environnement politique favorable à l'augmentation des investissements et des échanges régionaux sur les semences sélectionnées et les

géniteurs améliorés et au renforcement de l'accès des petits exploitants agricoles aux marchés nationaux et régionaux des denrées et produits alimentaires. Cette composante comprend deux sous composantes.

### ➤ **Politiques habilitantes**

Le projet va compléter la mise en œuvre de l'agenda sur l'harmonisation des politiques entamée dans le cadre du projet PPAAE et va en plus travailler avec les nouveaux pays participants. Compte tenu des besoins, le projet va continuer à identifier les nouvelles politiques à harmoniser.

Au Burundi, il est proposé que le projet mène en priorité les activités suivantes : (i) dresser une liste des lois et réglementations que devraient être révisées pour harmonisation au niveau régional ; (ii) développer les directives pour la mise en œuvre des politiques harmonisées ; (iii) identifier les politiques qui handicapent la commercialisation des denrées et produits des filières promues par le projet ; (iv) domestication des politiques harmonisées d'échanges au niveau régional du germoplasme, des semences et géniteurs ; (v) développer des politiques d'encouragement des privés multiplicateurs de semences à participer dans les activités de développement variétal et l'accès du secteur privé aux variétés développées par le secteur public ; (vi) développer et mettre en œuvre une politique sur les Droits à la Propriété Intellectuelle.

### ➤ **Accès des petits exploitants aux marchés régionaux et internationaux**

Le projet va investir dans l'organisation des divers acteurs au long des chaînes de valeur en associations pour qu'ils puissent renforcer leur capacité de négociation sur le marché des intrants et des produits. Ces associations comprendront des groupements de producteurs, de transporteurs, de collecteurs et de transformateurs des divers produits issues du développement des filières sélectionnées. Des plateformes, pour connecter les divers acteurs le long des chaînes de valeur, seront organisées pour échanger sur les technologies et créer des partenariats pour la production et la commercialisation des produits (bourse de marchandises, contrats de fournisseur etc.).

Au Burundi et pour toutes les filières, il est prévu des investissements dans les infrastructures de conservation (infrastructures de collecte des produits après récolte) et de transformation pour augmenter la quantité de produits transformés sur le marché national, régional et international. Au niveau du renforcement des capacités, il y aura (i) mise en place des infrastructures et équipements de quarantaine pour contrôler le mouvement du germoplasme, des semences et des géniteurs ; (ii) renforcement de la capacité des acteurs le long des chaînes de valeur pour qu'ils puissent répondre aux exigences du marché national, régional et international en ce qui concerne la qualité ; (iii) organisation des acteurs en associations le long des chaînes de valeur y compris des associations de jeunes et de femmes et renforcement de leur capacité à être des acteurs actifs le long des chaînes de valeur en montant de petites entreprises rentables.

### • **Composante 4. Plans d'interventions en cas d'urgence**

Cette composante qui n'a pas de budget propre va permettre de financer des interventions d'urgence en cas de catastrophe naturelle ou d'origine humaine affectant le secteur de l'agriculture dans les pays membres du projet. Le fond de son financement va provenir des budgets des autres composantes du projet dont une partie des fonds peut être réaffectée à des activités de réponse immédiate à des situations de crise ou de catastrophe naturelle telle des cas de sécheresse, d'inondations, d'épidémies décimant les animaux, de prolifération de maladies ou ravageurs détruisant gravement les cultures, des glissements de terrain et autres catastrophes. L'utilisation de ce fond sera déclenchée par une déclaration du gouvernement instituant l'état d'urgence dans le pays suivie d'une demande formelle d'autorisation

d'utilisation des autres fonds du projet à la Banque Mondiale. Cette demande sera faite par le ministre des finances. Les plans de réponse urgente en temps de crise peuvent couvrir des mesures pour la mitigation, la relance et la reconstruction des secteurs de l'agriculture affectés par la crise ou le désastre.

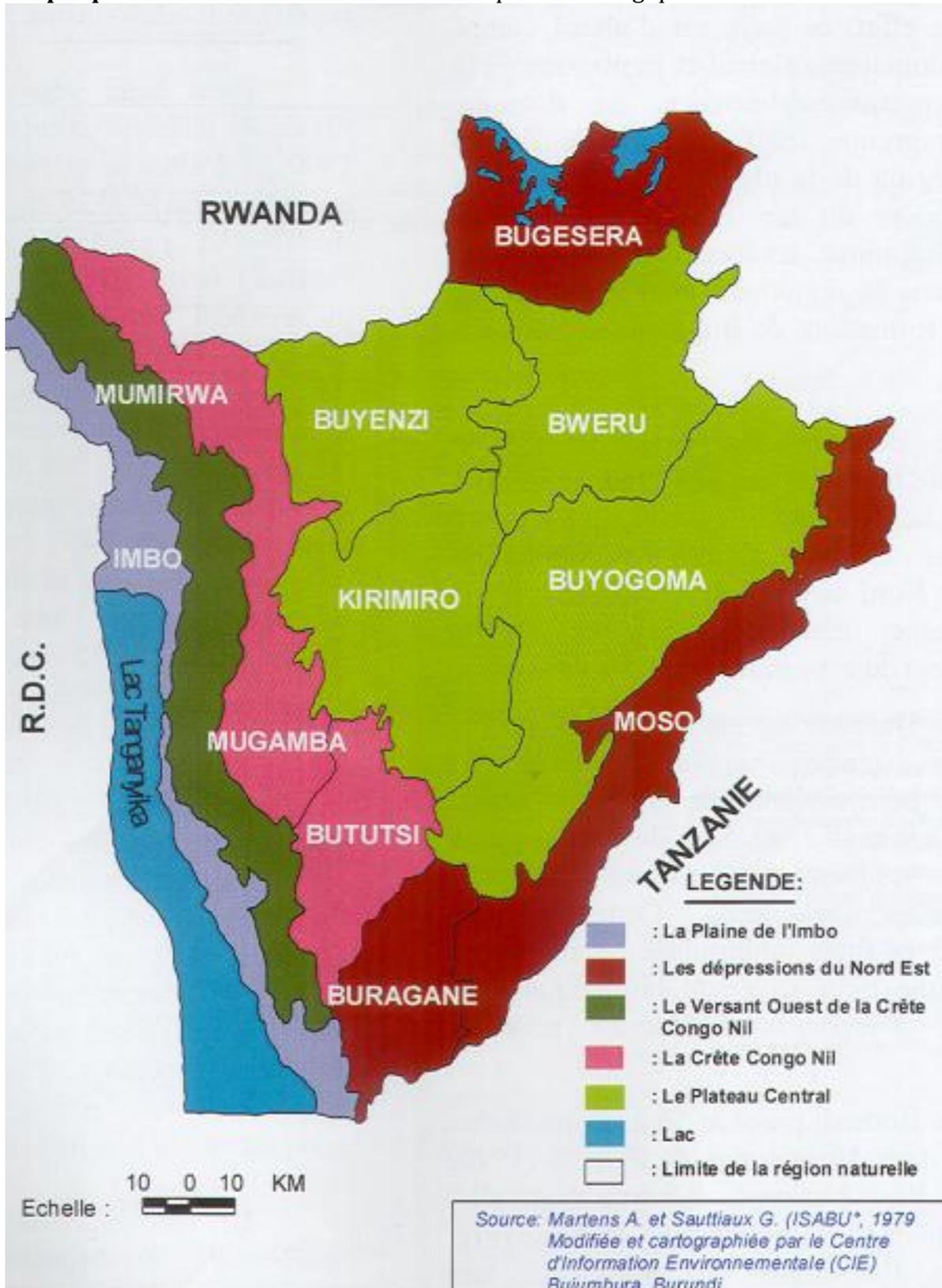
- **Composante 5. Coordination et gestion du projet**

- **Coordination au niveau régional :** Les pays participants au projet TAAEC se sont mis d'accord que l'ASARECA assure la coordination du projet au niveau régional.
- **Coordination au niveau du Burundi :** Au Burundi, le siège du projet sera abrité par l'ISABU, sous la tutelle du MINAGRIE. Le Projet sera coordonné par une Unité de Coordination et les différentes entités impliquées dans sa mise en œuvre seront liées à cette Unité de Coordination par des Conventions de Collaboration signées entre les deux parties et validées par le Ministre en charge de l'Agriculture et de l'Élevage. Au niveau national, on aura également un Comité de Pilotage Interministériel qui sera présidé par le Secrétaire Permanent du MINAGRIE et un Comité Technique qui sera présidé par le Directeur de Recherche de l'ISABU et composé par les Coordonnateurs de différentes filières. Au niveau des filières, il y aura chaque fois un Comité de Gestion de la Filière, présidé par le Coordonnateur de la filière et composé des représentants de toutes les institutions intervenant dans la mise en œuvre de la filière.

Quant à la durée du projet, elle est de cinq (5) ans et le coût de son financement est de Quarante cinq millions de dollars américains (45 millions USD).

Les sites précis pour la réalisation des différentes infrastructures ne sont pas encore déterminés mais il est prévu qu'ils soient dans toutes les cinq régions écologiques du pays, à savoir la plaine de l'Imbo, l'escarpement de Mumirwa, la Crête Congo-Nil qui couvre les régions naturelles de Mugamba et Bututsi ; les plateaux centraux qui couvrent les régions naturelles de Kirimiro, Buyenzi, Buyogoma et Bweru ; et les dépressions de l'Est (couvrant les régions naturelles de la plaine du Moso et Buragane) et du Nord (couvrant la région naturelle de Bugesera).

**Graphique n°1** : Carte de localisation des cinq zones écologiques du Burundi



### I.3. Objectifs du Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones (CPPA)

De manière générale, un cadre de Planification en faveur des populations autochtones vise à recueillir des données permettant de: (i) établir la situation des populations autochtones se trouvant dans la zone du projet; (ii) déterminer l'impact potentiel du projet sur leur mode de vie; (iii) proposer des mesures d'atténuation d'éventuels impacts négatifs; (iv) identifier des actions à mettre en œuvre en vue de leur assurer une intégration économique; (v) définir des actions permettant l'amélioration de leurs conditions de vie afin qu'ils puissent jouir pleinement de leur dignité.

Selon les critères définis dans la politique opérationnelle 4.10 de la Banque Mondiale, les populations autochtones se caractérisent par : (i) Appartenance à un groupe culturel distinct avec identité reconnue par d'autres communautés; (ii) Attachement à des habitats ou à des territoires ancestraux géographiquement délimités et leurs ressources naturelles; (iii) Institutions culturelles, économiques, sociales ou politiques traditionnelles différentes de celles de la culture dominante; et (iv) Langue distincte des autres communautés.

Au Burundi, la population est composée de trois groupes ethniques: Hutu, Tutsi et Batwa reconnus par la constitution comme tous égaux. La définition ci-haut indiquée n'est donc pas entièrement applicable aux Batwa. Seul le premier critère est vérifié tant pour les Batwa que pour les 2 autres groupes ethniques. Ils habitent les mêmes contrées et parlent la même langue.

Cependant, les Batwa n'ont pas toujours été pris en compte par les différents projets et politiques de développement. Ils sont généralement sans terre et vivent principalement de la poterie. Dans le cadre de l'élaboration du Projet Régional, le CPPA vise à attirer une attention particulière à l'égard des populations Batwa qui ont été particulièrement défavorisés.

### I.4. Méthodologie suivie

Les principes de la PO 4.10 stipulent que l'élaboration du cadre de planification en faveur de la population autochtone repose sur l'organisation des consultations publiques préalables, libres et fondées sur la communication des informations requises aux populations concernées durant tout le cycle du projet (planification, mise en œuvre et suivi-évaluation) afin de prendre pleinement connaissance de leurs points de vues et de s'assurer qu'elles adhèrent massivement au projet.

Lors de l'élaboration de ce dernier, des consultations avec des personnes clés ont été réalisées, notamment avec les responsables de l'UNIPROBA (Unissons-Nous pour la Promotion des Batwa) et d'autres ONG impliquées dans l'encadrement des communautés Batwa et des ateliers d'échanges avec différentes parties prenantes au Projet ont été organisés du 10 au 12 octobre 2017. En plus, des documents de cadre de planification en faveur des Batwa d'autres projets financés par la Banque mondiale au Burundi ont été consultés pour compléter les informations disponibles.

### I.5. Quelques définitions

**Pauvreté:** Etat d'une personne privée ou dépourvue de tous les moyens de subsistance.

**Vulnérabilité:** Etat de faiblesse ou de déféctuosité d'une personne à pouvoir se prendre en charge et vivre dans la société. Fragilité aux risques, fragilité face à la maladie, fragilité face aux agressions extérieures.

**Marginalité:** Etat d'une personne qui vit en marge ou à l'écart de la société à cause de la conception socio anthropologique de celle-ci.

**Défavorisé:** Etat d'une personne désavantagée, personne qui jouit d'un statut social inférieur.

**Cohésion sociale:** Degré de l'unité dans la société déterminée par les relations entre les groupes économiques, sociaux, religieux et autres. Mesure de l'accord sur un système des valeurs communes et sur la nature de l'organisation sociale.

**Discrimination:** Mise à l'écart et traitement différent (de certains membres de la société) sur des critères inégalitaires. Il s'agit d'une manifestation concrète d'inégalité subie par un groupe opprimé.

## II. CADRE JURIDIQUE, LEGAL ET INSTITUTIONNEL

### II.1. Au niveau national

La Constitution du Burundi prévoit une égalité de statut et de droit à tous les citoyens burundais. En son article 13, il est stipulé que tous les Burundais jouissent des mêmes droits et ont droit à la même protection de la loi et qu'aucun burundais ne sera exclu de la vie sociale, économique ou politique de la nation du fait de sa race, de sa langue, de sa religion, de son sexe ou de son origine ethnique.

Au niveau de la représentativité, l'article 16 de ladite constitution prévoit que l'état burundais soit organisé de sorte que tous les burundais y soient représentés; que chacun ait des chances égales d'en faire partie; que tous les citoyens aient accès aux services publics et que les décisions et les actions du Gouvernement recueillent le plus large soutien possible. Concernant toujours cet aspect, les articles 164 et 180 de cette même constitution prévoient respectivement la cooptation de trois députés de l'ethnie Twa à l'Assemblée nationale et de trois sénateurs de cette même ethnie au Sénat.

Au niveau de l'exercice des droits, l'article 52 mentionne que toute personne est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personne, grâce à l'effort national et compte tenu des ressources du pays. Ainsi, l'allocation d'un budget spécifique pour promouvoir les droits des Batwa respecte la Constitution du Burundi.

Au niveau institutionnel, le Gouvernement du Burundi a mis en place un Ministère ayant en charge la gestion des questions des personnes vulnérables. Il s'agit du Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre. On note aussi l'existence des organisations de la société civile qui défendent les intérêts spécifiques des Batwa et qui sont légalement reconnues. Parmi ces organisations figurent celles des Batwa dont l'UNIPROBA.

### II.2. Au niveau de la Banque Mondiale

La Banque Mondiale, dans sa politique de sauvegarde environnementale et sociale figure la politique opérationnelle PO 4.10 relative aux populations autochtones. Cette dernière contribue à la mission de réduction de la pauvreté et de promotion d'un développement durable tout en garantissant un processus de développement respectant pleinement la dignité, les droits de la personne humaine, les systèmes économiques et les cultures des populations autochtones. Chaque fois que la Banque est sollicitée pour financer un projet affectant directement des populations autochtones, elle exige à l'emprunteur de s'engager à procéder, au préalable, à une consultation libre et fondée sur une communication des informations aux populations concernées. Le financement de la Banque ne sera accordé que si, au bout de ce processus, le projet obtient un soutien massif de la communauté des populations autochtones, en l'occurrence ici la population Batwa. De tels projets financés prévoient des mesures destinées: a) à éviter des répercussions négatives sur les communautés des populations autochtones ou, si cela n'est pas possible, b) à en atténuer, minimiser ou compenser les effets. Ces projets sont conçus de manière à

s'assurer que les populations autochtones en retirent des avantages socioéconomiques culturellement appropriés. Les bénéficiaires doivent être inter-génération avec un accent particulier sur l'égalité des chances de la population féminine et masculine tout en tenant compte de la jeunesse.

La Banque reconnaît que l'identité et la culture des populations autochtones sont indissociables des territoires sur lesquels elles vivent et des ressources naturelles dont elles dépendent. Cette situation particulière expose ces populations à différents types de risques et de répercussions plus ou moins graves du fait des projets de développement. Elles portent notamment sur la perte de leur identité, de leurs spécificités culturelles et de leurs moyens d'existence classiques ainsi qu'une exposition à diverses maladies. Les problèmes de genre et inter-génération sont également plus complexes au sein des populations autochtones. En tant que groupes sociaux dont les caractéristiques identitaires diffèrent souvent de celles des groupes dominants de la société nationale, les communautés autochtones appartiennent souvent aux segments les plus marginalisés et vulnérables de la population. Il en résulte souvent que leurs statuts socioéconomiques et juridiques limitent leurs capacités à défendre leurs intérêts et faire valoir leurs droits sur les terres, territoires et autres ressources productives, ou leur aptitude à participer au développement et à en recueillir les fruits. La Banque Mondiale n'ignore pas non plus que les populations autochtones jouent un rôle crucial dans le développement durable et que leurs droits sont de plus en plus pris en compte dans les législations nationales et internationales.

### **II.3. Au niveau international**

Au niveau régional et international, existent des textes qui régissent les droits de l'homme et auxquels le Burundi a adhéré. Il s'agit notamment de : (i) Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Le Burundi y a adhéré à la date de son indépendance, en 1962; (ii) Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ratifié en 1990; (iii) Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes, ratifiée en 1991; (iv) Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, ratifiée en 1999; et (v) Convention relative aux droits de l'enfant, ratifiée en 1990.

Ces textes ratifiés font partie intégrante de la constitution du Burundi de par son article 19 qui précise que «les droits et devoirs proclamés et garantis, entre autres, par la Déclaration universelle des droits de l'homme, les Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention relative aux droits de l'enfant font partie intégrante de la Constitution de la République du Burundi. Ces droits fondamentaux ne font l'objet d'aucune restriction ou dérogation, sauf dans certaines circonstances justifiables par l'intérêt général ou la protection d'un droit inaliénable».

### **II.4. Commentaires sur les textes de loi**

La comparaison entre les lois et règlements du Burundi et les politiques opérationnelles de la BM permet de dégager des points de convergence et de divergence. La convergence réside dans le fait que les deux reconnaissent l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

Dans le cas du Burundi, il manque des textes spécifiques pour garantir l'exercice des droits reconnus, étant donné que cette reconnaissance est mentionnée uniquement dans la constitution qui n'est qu'un cadre général. Par contre, la politique opérationnelle de la Banque Mondiale est plus explicite et constitue un texte de référence en matière de droits économiques, sociaux et culturels des Batwa. En effet, elle prévoit que, pour tout projet que la BM finance, elle doit s'assurer que les populations autochtones en tirent des avantages socioéconomiques culturellement appropriés au profit des hommes et femmes de toutes les générations.

En tout état de cause, les conventions internationales ayant une prééminence sur les lois nationales, une convention de crédit signée avec la Banque Mondiale s'inscrira dans ce cadre. En cas de conflit entre les deux, c'est la politique de la Banque Mondiale qui prévaut ou le cadre le plus avantageux pour les personnes affectées.

### III. SITUATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DES BATWA

#### III.1. Contexte historique

Au Burundi, la communauté des Batwa constitue le groupe ethnique minoritaire avec les caractéristiques essentielles suivantes:

- Les Batwas représenteraient environ 1% de la population burundaise à côté des Bahutu et des Batutsi qui se réfèrent à l'information de la période coloniale;
- Généralement marginalisés et discriminés autant par les Bahutu que par les Batutsi. Ils ont toujours habité à l'écart des autres, partagé très peu d'activités sociales, politiques et économiques avec les autres composantes ethniques de la société Burundaise. Alors que les chaînes de la solidarité fortes liaient les Burundais voisins sur les collines, les Batwa en ont toujours été exclus malgré qu'ils parlent le Kirundi (langue nationale) comme les autres ethnies;
- Beaucoup de Batwa n'ont jamais possédé de terres ni de bétail qui constituent, aux yeux des Burundais, la principale richesse pour la survie et la progéniture, et qui confèrent un statut social plus ou moins valorisant;
- Loin d'améliorer leur statut social, économique et politique, les activités de développement n'ont jamais pris en compte les problèmes de cette communauté longtemps laissée à elle-même et regroupant une population vulnérable, à qui il faut un programme de développement particulier.

Quelques éléments indicatifs pour résumer cette situation de pauvreté chez les Batwa du Burundi:

- **Education:** le nombre d'enfants Batwa qui fréquentent et restent à l'école primaire et secondaire est très bas; le nombre d'étudiants dans les différentes universités du pays est un grand indicateur de la pauvreté chez cette communauté: A ce jour, seuls trois Batwa ont terminé les études universitaires, tandis que deux sont encore en formation;
- **Revenus:** autrefois, les Batwa vivaient de la chasse, de la cueillette, de la forge et de la poterie. Actuellement, la diminution excessive des forêts, l'interdiction de la chasse, l'impossibilité de pratiquer la cueillette, la substitution des ustensiles de cuisine en argile par des casseroles en acier, ont anéanti les sources de revenus des Batwa. La terre, principale source de revenus pour plus de 90% de Burundais, leur est inaccessible;
- **Habitat:** très peu de Batwa ont un habitat décent. La grande majorité vit dans des taudis ou des habitations de fortune, très inappropriés aux conditions climatiques du pays ; avec des conséquences continues sur la santé des enfants, femmes enceintes ou nouvellement mères, et les personnes du troisième âge (problèmes respiratoires, tuberculose, sinusite, etc.);
- **Emancipation féminine:** les femmes Batwa restent à l'écart des autres femmes burundaises ; pas de cadre de rencontre entre femmes Batwa pour traiter leurs problèmes, ignorance totale des lois qui les protègent (Code des Personnes et de la famille) ; très peu de jeunes filles Batwa sont inscrites et restent à l'école, etc. ;
- **Santé - VIH/SIDA:** polygamie et concubinage, utilisation incontrôlée d'objets tranchants, ignorance totale d'information sur certaines maladies infectieuses (VIH/SIDA, Tuberculose) et cutanées (gales, irritations, etc.) et visuelle (onchocercose, glaucome, cécité,..), etc.

- **Pauvreté, Vie Sociale et Culturelle** : L'extrême pauvreté est le déterminant le plus manifeste de la communauté Batwa qui vit dans des conditions exclusives et véritablement insalubres (accoutrement, absence d'eau et de sanitaires, défécations à ciel ouvert et à proximité des habitations, hygiène alimentaire douteuse, etc.). La vie sociale bien que fortement communautaire est rythmée par la cueillette, les travaux champêtres, et l'exploitation de la poterie, socle de son identité culturelle et l'usage de produits forestiers et de la médecine traditionnelle comme sa référence culturelle. La référence au surnaturel d'origine forestière reste encore fortement ancrée dans la communauté Batwa, au point jusque-là, certaines femmes continuent d'accoucher auprès des accoucheuses traditionnelles ; et que certains rituels familiaux sont encore performés avec les guérisseurs traditionnels.

L'importance démographique n'a pas été évaluée pour la simple raison que les autorités burundaises prônent l'Unité Nationale, et donc ne pratiquent pas de recensement différenciant les composantes nationales c'est-à-dire les BAHUTU, BATUTSI et BATWA, estimant que tous sont des BURUNDAIS. Communément appelés «Basangwabutaka», c'est-à-dire ceux que l'on a trouvé occupant la terre. Les Batwa du Burundi constituent un groupe de population autochtone extrêmement vulnérable.

En lumière de ce qui précède, la politique opérationnelle de sauvegarde PO 4.10 sur les Populations Indigènes est déclenchée pour au mieux corriger sinon atténuer autant que faire ce peu ces quelques lacunes pour que le projet puisse, à travers des mécanismes exceptionnels mais idoines, prendre en compte les aspirations au développement de cette communauté, en vue de sortir de leur ignorance, de la marginalisation socioculturelle et profiter comme tous les autres burundais des retombées du projet.

Au Burundi la question Batwa est souvent diffuse à côté de celles des autres groupes vulnérables tels que les rapatriés, les déplacés/réfugiés, les veuves, les sans-terres, les orphelins et tous les individus pauvres nés d'une situation de post-conflit dont il va falloir tenir compte en effet dans le cadre de la reconstruction de l'unité nationale d'une part, et de l'exécution du projet d'autre part.

Après la destruction des quelques forêts naturelles pour des besoins agricoles et les autres forêts classées en parcs nationaux et réserves naturelles alors qu'elles constituaient un milieu de vie du peuple Batwa et leur système économique basé surtout sur le troc (pots/jarres contre nourriture) n'était ou plutôt ne semblerait plus viable de nos jours. Les Batwa ont alors été obligés, au cours des temps, à se convertir en main-d'œuvre agricole; à accepter le contrat de servage (Ubugererwa) et au bout de la dissolution de ce dernier de se contenter, où que cela est permis, d'une cession de lopins de terre souvent insignifiants. Ce contrat rompu en 1977 par un décret-loi d'abrogation de ce servage n'a pas toujours été suivi des faits, puisqu'une enquête récente de l'UNIPROBA dénombre 1.453 ménages Batwa encore asservis pour un échantillon total de 20.155 (soit 7%). Certains ménages (1.506) ont des lopins de terre prêtés par les voisins. La situation des autres groupes vulnérables du pays est plutôt conjoncturelle à cause de la situation de post-conflit et de la précarité de la vie en milieu rural. Celle des Batwa du Burundi est plutôt structurelle; elle dure depuis longtemps d'où la nécessité de la prendre à bras le corps par tous les segments de la société burundaise, les décideurs en premier.

Ce cadre de planification propose des orientations pour définir des activités qui seront financées par le projet en vue d'associer davantage la communauté Batwa en général, les Batwa agriculteurs en particulier, au processus de développement durable au Burundi à travers notamment leur intégration pérenne dans les associations et les coopératives agricoles existantes et le renforcement des capacités techniques et financières de leur association UNIPROBA qui encadre les Batwa au plan national.

Le présent cadre de planification, bien que conscient de la cause Batwa au plan national, concerne particulièrement les membres de la communauté Batwa agriculteurs dans toutes les provinces qui seront couvertes par le projet.

## III.2. Situation des Batwa au Burundi sur le plan sociopolitique

Les BATWA ont connu et connaissent toujours une discrimination certaine sur le plan politique, bien qu'elle s'atténue au fil du temps. A l'époque de la monarchie, il n'existait pas de chef ou sous-chef Mutwa. Toutefois, les BATWA n'étaient pas complètement exclus de la vie socioéconomique, puisqu'ils participaient à certaines activités importantes pour la communauté. C'est ainsi qu'ils étaient associés dans les activités liées à la guerre car en tant que chasseurs c'était de bons guerriers. Ils étaient également associés à la fête rituelle la plus importante pour le pays qu'est l'UMUGANURO, notamment en participant à la chasse royale qui clôturait l'évènement.

L'avènement de la République après l'indépendance n'a pas changé la vie des BATWA. Non instruits pour la plupart, les membres de cette communauté n'ont jamais occupé des fonctions administratives ou électives dans le Burundi indépendant, sauf depuis la période postérieure à l'Accord d'Arusha.

En 1999, une organisation constituée purement de Batwa (UNIPROBA: Unissons-nous pour la Promotion des Batwa) fut créée. Elle est une association représentée dans toutes les provinces du Burundi qui défend les intérêts des Batwa avec pour objectif principal:

- la lutte contre la discrimination, la marginalisation et l'exclusion des Batwa,
- la mobilisation et la sensibilisation des Batwa pour la scolarisation de leurs enfants,
- l'intégration socioéconomique et politique des Batwa,
- le plaidoyer auprès des décideurs pour l'octroi des terres aux Batwa,
- la mise en place d'activités génératrices de revenus, etc.

Par ailleurs, les BATWA ont été doté en 2001, année de la mise en place du Parlement, de trois sièges de Députés et de trois sièges de Sénateurs par cooptation et cela conformément à la Constitution en vigueur du 18 mars 2005. Jusqu'aujourd'hui, il y a 3 Batwa députés et 3 Batwa sénateurs. Il existe également des cadres Batwa dans l'administration mais toujours en petit nombre du fait que peu de Batwa fait des études avancées.

### III.2.1. Situation démographique des Batwa

Selon les estimations de 2008, l'effectif des Batwa oscille autour de 78071 (1% de la population burundaise : Rapport sur la situation foncière des Batwa au Burundi, 2008). Les effectifs sont repris par province dans le tableau ci-après :

**Tableau n°1 : Effectif des Batwa par province en 2008**

Province	Nombre de ménages	Nombre de personnes
Bubanza	1668	6676
Bujumbura mairie	246	849
Bujumbura rural	1428	5100
Bururi	1018	3956
Cankuzo	183	786
Cibitoke	2212	7979
Gitega	1770	6079
Karusi	1590	6732
Kayanza	1587	6473
Kirundo	1923	7947
Makamba	433	2071
Muramvya	1506	6203
Muyinga	1173	4700
Mwaro	707	3126
Ngozi	2228	8088
Rutana	192	750
Ruyigi	171	556
<b>Total</b>	<b>20035</b>	<b>78071</b>

**Source:** Rapport sur la situation foncière des Batwa du Burundi, UNIPROBA, janvier 2008

### III.2.2. Problèmes socioéconomiques de la population Batwa

Le problème le plus épineux pour la communauté des Batwa, reste le manque de terre alors que c'est le bien le plus précieux pour un pays dont l'ensemble de la population rurale vit de l'agriculture. Celle-ci est en effet la base de l'économie burundaise, dans laquelle elle occupe une position prépondérante par rapport aux secteurs secondaire et tertiaire. Elle est la seule source de revenus pour la plus grande partie de la population.

Les Batwa sont traditionnellement privés du droit de propriété foncière. A des époques plus reculées, les Batwa vivaient de la chasse et de la cueillette, et ensuite de la poterie. Ils menaient une existence nomade, sans trop se préoccuper de se fixer sur une exploitation agricole sédentaire. La disparition progressive des forêts a rendu la chasse et la cueillette impossibles à pratiquer. Les seules forêts qui restent sont considérées comme des réserves et parcs nationaux protégés par la loi et par conséquent interdit à la chasse et à la cueillette. De même, les difficultés d'approvisionnement en argile suite à l'exploitation excessives des marais et la concurrence de produits modernes (Casseroles pour la cuisson des aliments et le plastique pour le stockage de l'eau) ont rendu aléatoire leur métier de potiers.

Les Batwa ont été alors obligés de se convertir à l'agriculture sans toutefois de propriété foncière. Les Batwa sans terre s'installent un peu partout à travers le pays dans des huttes, souvent dans des conditions d'hygiène très précaires, sans accès aux infrastructures socioéconomiques de base (structures sanitaires, écoles), à cause de leur extrême pauvreté ; et surtout sont dans leur grande majorité inconnus des registres de l'état-civil. Les mariages comme les naissances n'étant généralement pas déclarés, la majorité d'entre eux n'ont toujours pas de carte d'identité nationale faute de pouvoir se prévaloir d'une adresse de domicile fixe.

Au plan national, la surpopulation fait que les terres arables se font de plus en plus rares dans certaines provinces du Burundi. Un pourcentage important ne dispose toujours pas de terres et ceux qui en ont vivent plutôt sur des lopins de terres, sur les sommets ou pentes des collines si ce ne sont pas des terres dégradées, fortement agressées par les intempéries. Ils font face, pour leur grande majorité, à une insécurité foncière chronique dont il est important de prendre très au sérieux.

Dans les entretiens avec l'UNIPROBA et les autres acteurs, la première préoccupation des Batwa est le nonaccès à la terre, aux cartes d'identité nationale, certificat de mariage; suivi du manque de logement, de l'accès à l'éducation et à certains soins de santé, etc. De nombreux Batwa se plaignent encore d'être exploités comme ouvriers agricoles par les autres communautés pour être payés en vivres. Tandis que certaines communautés s'adaptent tant bien que mal, d'autres s'enfoncent davantage dans la misère. Ainsi pourrions-nous distinguer des disparités entre les Batwa qui sont déjà dans des organisations de producteurs (OP -mixtes ou spécifiquement Batwa) et qui ont bénéficié de subventions de nombreux projets financés par les bailleurs de fonds tels que la Banque Mondiale, de ceux qui sont en associations et attendent d'être subventionnés, et des autres qui sont flottants, et qui passent d'une province à une autre pour bénéficier de dons éventuels. Cependant, un petit nombre de Batwa possèdent des propriétés et certains ont même des champs de différentes cultures comme c'est le cas à Kirundo, Mwaro, Muramvya, Gitega, Kayanza, etc.

Les Batwa ont également des problèmes de gestion de la terre ou autres biens dont ils disposent, ça est là, car ils ont l'habitude de tout vendre y compris des tôles et/ou des maisons que certains donateurs leurs ont offert/construit.

Par rapport à l'éducation, même si au Burundi l'école primaire est gratuite, les Batwa rencontrent de nombreuses contraintes qui empêchent leurs enfants d'accéder à l'école:

- Le manque de nourriture ;
- Le manque de vêtements et d'uniformes ;
- Le manque/la cherté du matériel scolaire ;
- La dissuasion par les parents qui retiennent les enfants à la maison pour les aider dans les tâches ménagères et la poterie surtout les jeunes filles ;
- La stigmatisation, le mépris, l'exclusion, la marginalisation, le complexe d'infériorité, etc. En général, les enfants Batwa sont systématiquement isolés à l'école. Stigmatisés, leurs condisciples les pointent du doigt, les excluent, les considèrent comme des intouchables avec qui ils ne peuvent rien partager : ni jeux ou autres activités, ni ustensiles de cuisine, ni repas ;
- Le mariage précoce pratiqué dans les communautés Batwa: lorsque qu'elles sont instruites, les filles désertent très souvent l'école au niveau de la 5ème et de la 6ème primaire pour se marier.

Au niveau de l'accès aux soins de santé, du fait que cette communauté n'est pas alphabétisée, nombre de Batwa continuent encore de faire recours à la médecine traditionnelle mais ceux qui veulent se faire soigner dans les structures sanitaires modernes manquent de moyens financiers pour payer leurs ordonnances médicales. Seulement, cette tendance semble se résorber. En effet, depuis le lancement du Projet National d'Appui au Développement du Secteur de la Santé en 2009 qui met un accent fort sur l'accès et la prise en charge des femmes et enfants, avec gratuité des soins pour les mères et enfants de 0 à 5 ans, la captation et l'intégration des Batwa dans les COSA (Commissions de Sante) et les ASC (Agence de Santé Communautaire), les Batwa ont depuis adopté l'usage des services de santé. A ce jour, il est estimé qu'environ 85% des Batwa utilisent les services de santé, avec une nette prédominance observée dans les services pré et postnataux (accouchement systématique dans les structures de santé plutôt que chez le guérisseur traditionnel ; homme Batwa accompagnant leurs épouses, etc.). Des résultats tangibles et fort encourageant qui ont quelque part « bouleversé » des préconcepts, vu qu'aujourd'hui les Batwa,

ensemble avec leurs confrères/ consœurs Hutu et Tutsi organisent et animent des ateliers de sensibilisation de tous les Burundais à l'usage systématique des structures et services de santé.

Au niveau du logement, les Batwa se logent dans des huttes minuscules, précaires et insalubres, faites d'arbustes, de branchages, de paille et de feuilles de bananiers qui ne résistent pas aux intempéries (orages, incendies) et ne les protègent de rien, ni de la pluie, ni de la chaleur ni du froid. Les familles s'y entassent dans la promiscuité intégrale et un manque absolu d'hygiène que certains projets et ONG tentent tant bien que mal à améliorer avec l'appui du gouvernement (octroi/allocation de lopins de terres par endroits; accompagnement dans l'obtention d'actes de naissance, de registres de mariage, de carte d'identité nationale, de la carte d'assistance maladie (CAM), de la carte d'indigence et de mesures sporadiques d'accompagnement socioéconomiques (activités génératrices de revenus, etc.). Ce sont là autant d'actions qui permettent de certifier qu'il existe plusieurs initiatives sporadiques, des organisations locales et internationales qui appuient les Batwa afin qu'ils puissent mieux s'intégrer dans la population Burundaise en particulier dans le domaine de l'éducation, l'agriculture, le logement, la protection sociale et la santé à travers l'UNIPROBA.

En terme de représentation dans la haute sphère politique et/ou de l'appareil d'Etat ; il est agréable de constater que les Batwa disposent d'Inspecteur d'Etat, de Sénateurs et de Députés qui s'organisent tant bien que mal pour encourager les jeunes Batwa à poursuivre leur scolarité. Pour cela, un programme tant individuel qu'associatif, sponsorise un certain nombre d'enfants Batwa, en particulier les orphelins et autres enfants de famille extrêmement pauvres et vulnérables, en leur offrant hébergement au complet, habitat, famille d'accueil, frais et fournitures scolaires, etc. Ce dynamisme est en train de porter ses fruits, car les derniers relevés indiqueraient une nette progression vis-à-vis de l'école et des services de santé.

### **III.3. Interventions en faveur des Batwa**

Les interventions en faveur de la communauté Batwa restent encore limitées. Le Gouvernement et ses partenaires doivent encore conjuguer leurs efforts en vue de développer des actions soutenues à leur endroit.

- **Gouvernement**

Au niveau opérationnel, le Gouvernement à travers le Ministère ayant en charge la solidarité fait des efforts en faveur des groupes vulnérables dont les Batwa en leur octroyant des matériaux de construction notamment les tôles et les denrées alimentaires. Il mène également des actions de plaidoyer pour que les familles Batwa soient intégrées dans les villages de paix construits dans le cadre de la réintégration socioéconomiques des rapatriés sans référence. Cependant, il n'y a pas de fonds réservés spécialement aux Batwa dans le budget national.

- **Partenaires techniques et Financiers**

La Banque Mondiale, l'USAID, la GIZ, la Belgique, les ONGs ZOA, ADRA, CWW, Care International, etc. interviennent dans des secteurs variés en faveur des Batwa (amélioration de la sécurité alimentaire, habitat, formation professionnelle des jeunes, soins de santé, scolarisation des enfants et appui juridique).

- **Organisations de la Société Civile (ONG)**

Les associations des Batwa (UNIPROBA, ADD, UCEDD), Action Batwa, etc. ont l'objectif de ramener les Batwa au même niveau de vie que les autres composantes ethniques du Burundi.

En conclusion, les interventions sont multiples mais éparpillées et d'ampleur réduite avec des approches différentes. Il y a besoin de coordination pour une meilleure synergie et complémentarité entre intervenants. Il s'avère donc impératif de concevoir un cadre de planification en faveur des Batwa.

#### **IV. Impacts potentiels du projet sur la population Batwa**

Les impacts potentiels du projet sur la population Batwa sont plutôt positifs que négatifs. De façon générale, les Batwa ont beaucoup à gagner. A part les cases ou ils habitent, les petits lopins de terres qu'ils cultivent, généralement insuffisants pour nourrir une famille, les Batwa ne disposent pas d'autres biens. La chasse et la cueillette qui dorénavant subsidiaient à leurs besoins alimentaires, sont devenues très limitées vue la diminution de forêts sous l'accroissement de la population du pays. Donc, ils ne vivent plus dans les forêts, mais plutôt en savane sur les collines, comme tous les autres Burundais. La première source de revenue pour les populations Batwa au Burundi en général, est constituée du travail comme main-d'œuvre agricole dans les zones rurales. Le recensement effectué par UNIPROBA en 2008 a montré que sur les 20 035 ménages Batwa au Burundi, 2 959 (14,7%) étaient sans terre. De ces ménages sans terre, 1 453 travaillaient sous un système de travail forcé, tandis que les autres 1506 vivaient sur des terres empruntées. En outre, les ménages propriétaires de terres Batwa n'ont généralement que de très petites parcelles, souvent pas plus de 200 m<sup>2</sup>. Les activités du projet devraient présenter de nouvelles opportunités de diversifier les sources de revenue pour les Batwa, particulièrement pendant et après la mise en œuvre de celui-ci.

Les actions prévues en faveur de la population Batwa consistent en appui en intrants agricoles et encadrement technique, le développement des infrastructures, les activités génératrices de revenus, le renforcement des capacités, etc. La réalisation de ces actions s'accompagnera des impacts positifs mais des effets négatifs sont aussi à craindre. Le tableau ci-après montre la synthèse de ces impacts.

**Tableau n°2: Synthèse des impacts positifs, négatifs et des mesures d'atténuation**

Composante	Impacts positifs	Impacts négatifs	Mesures d'atténuation
Programmes régionaux sur les filières : (i) établissement et renforcement du CLR sur le haricot et des CRS sur le maïs, le riz, le manioc et le lait ; (ii) Développement, transfert et diffusion collaboratifs des technologies agricoles	<p>Amélioration de la sécurité alimentaire et de l'état nutritionnel des ménages Batwa</p> <p>Amélioration des revenus issus de la vente des produits agricoles pour les Batwa ayant des terres</p> <p>Amélioration des compétences techniques de production agricole pour les ménages Batwa bénéficiaires des appuis du projet</p> <p>Réduction du taux d'abandon scolaire suite à la disponibilité alimentaire pour les ménages Batwa bénéficiaires des appuis du projet</p> <p>La création de l'emploi (main-d'œuvre agricole et lors des travaux de construction de différentes infrastructures) et par conséquent l'augmentation des revenus</p>	<p>Prolifération des moustiques et bilharziose dans les rizières et champs de maïs ;</p> <p>Perte potentielle de points d'accès aux ressources naturelles exploitées en usufruit, suite à l'aménagement de certaines infrastructures</p> <p>Perte des portions de terres et ou des cultures suite à l'installation des infrastructures du projet</p>	<p>Distribution des moustiquaires et assistance sanitaire</p> <p>Création d'autres points d'accès aux ressources naturelles et création des activités génératrices de revenus en faveur des Batwa affectés</p> <p>Compensation ou indemnisation des pertes subies conformément aux dispositions du code foncier et de la PO 4.12</p>
Education Agricole, Développement des compétences et Services : (i) formation diplômante et des techniciens en cours d'emplois ; (ii) renforcement des compétences le long des chaînes des valeurs	<p>Renforcement des capacités des associations des Batwa</p> <p>Renforcement de la cohésion sociale au niveau communautaire suite à l'intégration des Batwa dans des associations de production ou de commercialisations</p> <p>Prise de conscience des ménages Batwa pour initier des activités de revenu à caractère durable</p>	<p>Perte des avoirs au profit des plus éveillés et renforcement du fossé social intra et intercommunautaires</p>	<p>Renforcement des capacités, sensibilisation et assistance juridique</p>
Politiques habilitantes et accès des petits exploitants aux marchés agricoles régionaux et internationaux	<p>Accès aux revenus suite à la vente de la main-d'œuvre et à la mise en place des associations / coopératives de commercialisation des produits agricoles</p> <p>Amélioration dans la sécurisation foncière des propriétés des Batwa</p>		

## V. Étapes de réalisation de l'évaluation sociale du projet

L'objectif du présent chapitre est de proposer les étapes à suivre dans la mise en œuvre du projet, pour procéder à une évaluation sociale, en de sous-projets en vue de déterminer les effets positifs et négatifs potentiels de la mise en œuvre de ces activités sur les Batwa. Le résultat de cette évaluation permettra d'obtenir des éléments d'élaboration d'un plan d'action en leur faveur.

L'évaluation sociale du projet suivra les étapes ci-après:

- L'évaluation sociale va couvrir toutes les communautés Batwa dans la zone d'investissements du projet, et va aussi inclure une analyse de la situation générale dans ladite zone; ci-dessous, les éléments du TDR qui sera préparer pour l'évaluation social ;
- Procéder à un examen d'un cadre juridique et institutionnel applicable à la communauté Batwa, (le CPPA fait partie du cadre juridique);
- Recueillir des données de base sur les caractéristiques démographiques, sociales, culturelles, foncières et politiques de toutes les communautés Batwa dans la zone du projet et sur l'ensemble de la zone;
- Identifier les principales parties prenantes du projet et élaborer un processus culturellement adapté pour consulter les bénéficiaires à chaque étape de la préparation et de l'exécution du projet;
- Evaluer de façon participative les répercussions positives et négatives potentielles du projet sur les Batwa en tenant compte des particularités qui leur sont propres ;
- Identifier et évaluer les mesures à prendre pour éviter les répercussions négatives ou, si cela n'est pas possible, identifier les mesures de nature à atténuer, minimiser ou compenser de telles répercussions de manière à permettre à la communauté Batwa de tirer le meilleur parti du projet ;
- Identifier et évaluer les mesures à prendre pour la gestion de conflits éventuels.

Il sied de préciser que : a) l'évaluation sociale n'est qu'un des instruments du plan en faveur de populations autochtones (PPA); la préparation du PPA, sera lancée, un mois après la mise en vigueur du projet ; b) l'évaluation sociale veillera à la consultation préalable, libre et éclairée des Batwa aussi bien lors de la planification/préparation du PPA que pendant sa mise en œuvre; d) le projet veillera à ce que l'atténuation des impacts négatifs potentiels, découlant des activités du projet soit basée sur un processus participatif et consultatif acceptable par la Banque Mondiale et les Batwa eux-mêmes. L'objectif du PPA est d'assurer que les Batwa bénéficient des investissements du projet. Pour ce fait, le PPA va développer un business plan au profit des investissements cibles pour les différentes communautés Batwa.

## VI. Consultation sur le CPPA

Les consultations publiques ont été menées à travers : (i) des ateliers d'échange avec différentes parties prenantes, réalisés à Bujumbura du 10 au 12 octobre 2017 ; et (ii) des entretiens individuels ou en petits groupes avec des personnalités clés compte tenu de la nature du projet. En plus, ces consultations ont été complétées par la lecture des autres documents CPPA des autres projets financés par la Banque Mondiale.

Les participants dans les ateliers comprennent des cadres et chercheurs de l'ISABU, des cadres du CNTA, des professeurs et chercheurs de l'Université du Burundi (UB) et de l'Université de Ngozi, des cadres de différentes structures du MINAGRIE, du Ministère de la Santé (programme PRONIANUT), des Chercheurs de l'IRRI, des Cadres de la SRDI, des représentants du secteur privé de la chambre agricole du CFCIB (AGROBOITEC, Chambre d'Agri-business), un représentant de la BBN, des ONG (ADISCO, CAPD), d'autres

projets de sécurité alimentaire (PNSADR-IM), cadres de l'OBPE. La liste des participants est annexée à ce document (Annexe 2, a.).

Les entretiens individuels ou en petits groupes ont été réalisés avec des personnalités clés suivantes : (i) les responsables de l'UNIPROBA (Unissons-Nous pour la Promotion des Batwa) ; les responsables d'autres ONGs impliquées dans l'appui/encadrement des Batwa (ACORD, Caritas, FOPABU, Biraturaba, CONSEDI) ; et (iii) des experts indépendants dans le domaine (Celui qui a élaboré le CPPA du « Programme de Croissance Agricole Intégrée dans les Grands Lacs : Projet régional (Burundi) » et celui qui a élaboré le CPR du même projet) (Annexe 2,b).

Des documents de cadre de planification ou des plans d'action en faveur des Batwa d'autres projets financés récemment par la Banque mondiale au Burundi ont été consulté pour compléter les information disponibles ; notamment : (i) du CPPA du Programme de Croissance Agricole Intégrée dans les Grands Lacs : Projet Burundi (publié en février 2017); (ii) du PPA du Projet d'Appui pour la Compétitivité de la Filière Café (publié en mars 2015) ; (iii) du PPA du Projet d'Appui au Secteur de la Santé du Burundi « Projet Nzokira » (publié en décembre 2016) ; (iv) du PPA révisé du PADZOC (publié en mars 2017) et (v) du PPA du Projet de Restauration des Paysages et de Résilience au Burundi (publié en janvier 2018).

## **VII. Planification du plan en faveur de la communauté Batwa**

### **VII.1. Actions et budget du cadre de planification en faveur de la communauté Batwa**

L'analyse de la situation socioéconomique de la communauté Batwa, nous amène à proposer un cadre d'actions potentielles en leur faveur. Ces actions ne sont pas déterminées. Dans la préparation du plan en faveur de population autochtone (PPA) le projet devra utiliser ces activités comme points de référence dans les consultations avec les peuples autochtones. Si retenues dans les consultations, préalable, libre et éclairé avec le Batwa, la mise en œuvre de ces actions fera l'objet de participation communautaire, comme a été souhaité par les Batwa, sauf s'il y a changement de consensus. Ainsi, les Batwa n'auront pas à soumettre au projet, des requêtes de financement pour les activités qui seront retenues dans le PPA. La liste d'actions du tableau, ne suit pas nécessairement les composantes du projet, qui sont basée sur l'accès à la terre, ce qui ne pas évidant pour les Batwa. Basée sur l'évaluation sociale, le projet pourrait faciliter la mise en ouvres des activités identifiées par les Batwa, à travers une tiers partie. Cette procédure et d'autres propositions faites dans ce CPPA feront partie d'éléments d'analyses dans la préparation et la mise en œuvre du PPA.

La somme de 1.161.678.000 BIF, équivalent à 657.511 USD, est nécessaire pour les investissements du CPPA. Cette somme est incluse dans le budget global du projet. Ci-dessous, un plan de financement des investissements préliminaires proposés. La liste finale des investissements sera établie par le PPA, en consultations avec les communautés Batwa. La mise en œuvre du PPA sera assurée par une ONG et suivi par le projet. L'ONG va assister/conseiller les Batwa dans toutes leur préoccupations, y compris sur la propriété foncière et les droits, pour lesquels les Batwa ont un accès limité. Le renforcement de capacités, est l'activité qui pourrait démarrer avant la finalisation de la préparation du PPA et sa mise en œuvre.

**Tableau 3. Analyse des activités en faveur de la population Batwa et du budget y relatif**

Domaine d'intervention	Résultats attendus	Activités	IOV	Responsable	Echéance	Coût (en BIF)	(en \$) <sup>1</sup>
<b>1. Renforcement des capacités</b>							
IEC (Information-Education et Communication) et plaidoyer	Les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du plan sont suffisamment informés et sensibilisés.  Leurs capacités sont renforcées	Ateliers de sensibilisation et d'information des différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités du Projet à raison d'un atelier par zone écologique sur les besoins spécifiques de la population Batwa et sur la nécessité de leur prise en compte lors d'exécution du projet en vue du respect de leurs droits et de leur dignité ainsi que sur les modalités de mise en œuvre de ces actions	5 ateliers de sensibilisation et d'information des différents acteurs sont organisés	Unité de Gestion du Projet et les prestataires de services (ODP/Agences de Facilitation)	Toute la durée du projet	25.000.000	
IEC	Les Batwa bénéficiaires des appuis du projet sont suffisamment informés et sensibilisés.  Leurs capacités sont renforcées	Ateliers de sensibilisation/ information et de mobilisation des Batwa pour la prise de conscience (leadership) et pour la participation aux activités du programme	6 ateliers de sensibilisation /information et de mobilisation des Batwa sont organisés	Unité de Gestion du Projet et les prestataires de services (ODP/Agences de Facilitation dont celles des Batwa: UNIPROBA, Action Batwa, ADD)	Toute la durée du projet	30.000.000	
IEC	Les capacités des familles Batwa sur la reproduction sexuelle sont améliorées	Ateliers de sensibilisation sur l'éducation reproductive des familles Batwa	5 ateliers de sensibilisation sont tenus	Unité de Gestion du Projet et les prestataires de services (ODP/Agences de Facilitation dont celles des	Toute la durée du projet	25.000.000	

<sup>1</sup> 1 USD = 1.766,7800 BIF (Taux moyen du 02 janvier 2018)

Domaine d'intervention	Résultats attendus	Activités	IOV	Responsable	Echéance	Coût (en BIF)	(en \$) <sup>1</sup>
				Batwa :UNIPROBA, Action Batwa, ADD)			
IEC	<p>Les modes de contamination des maladies sexuellement transmissibles sont connus</p> <p>Les maladies liées aux activités du projet (onchocercose, Bilharziose, maladies diarrhéiques) sont connues et les moyens de protection sont assurés</p>	Ateliers de formation sur chantiers sur les maladies sexuellement transmissibles et autres maladies liées aux activités du projet	5 ateliers de formation sont organisés	Unité de Gestion du Projet et les prestataires de services (ODP/Agences de Facilitation dont celles des Batwa : UNIPROBA, Action Batwa, ADD)	Toute la durée du projet	25.000.000	14.150
Encadrement technique des producteurs	Les compétences des producteurs en techniques de production sont améliorées	Formation sur les techniques modernes de production (agri-élevage)	10 ateliers de formation sont organisés	Unité de Gestion du Projet et les prestataires de services (ODP/Agences de Facilitation)	Toute la durée du projet	50.000.000	28.300
Etudes	Les besoins spécifiques des Batwa sont mieux connus	Travail diagnostic sur les besoins spécifiques des Batwa se trouvant dans la zone du projet	Réalisation d'une (1) étude diagnostique	Unité de gestion du projet Consultant	Début du projet	15.000.000	8.490
	Les ménages Batwa pratiquant les filières du projet sont connus	Diagnostic sur les ménages Batwa pratiquant les filières du projet	Réalisation d'une (1) étude sur la pratique des filières	Unité de gestion du projet Consultant	Début du projet	15.000.000	8.490
Recrutement des ODP/Agences de Facilitation	Les ODP/Agences de Facilitation sont opérationnels dans la zone du projet	Renforcement des capacités des Batwa	Recrutement de 5 ODP/Agences de Facilitation	Unité de gestion du projet	Toute la durée du projet	176.678.000	100.000

Domaine d'intervention	Résultats attendus	Activités	IOV	Responsable	Echéance	Coût (en BIF)	Coût (en \$) <sup>1</sup>
<b>Sous-total</b>						<b>281.678.000</b>	<b>159.430</b>
<b>2. Sous projets</b>							
Valorisation de la culture et le savoir des Batwa	La culture et le savoir-faire des Batwa sont valorisées	Appui aux groupes culturels Batwa existant dans la zone du projet (céramique, groupes d'animation des Batwa existants dans la zone du projet.	10 groupes sont appuyés	Unité de gestion du projet et prestataires de service	Toute la durée du projet	20.000.000	11.320
Agriculture	La production agricole est augmentée et la sécurité alimentaire est améliorée	Appui en intrants des producteurs Batwa ayant l'accès à la terre	Octroi de 150 tonnes de semences de riz 20 tonnes de DAP et 20 tonnes d'urée	Unité de Gestion du Projet et les prestataires de services (ODP/ Agence de Facilitation dont les associations des Batwa : UNIPROBA, Action Batwa, ADD)	Toute la durée du projet	170.000.000	96.220
Elevage	Les revenus des ménages Batwa sont améliorés  La situation nutritionnelle pour les enfants de moins de 5 ans est améliorée	Distribution des animaux d'élevage et des produits zootechniques	20 vaches de race améliorée sont octroyées aux associations Batwa  200 porcs sont octroyés aux associations Batwa	Unité de Gestion du Projet et les prestataires de services (ODP/ Agence de Facilitation dont les associations des Batwa : UNIPROBA, Action Batwa, ADD)	Toute la durée du projet	150.000.000	84.900
Habitat	L'habitat des ménages Batwa est amélioré	Réhabilitation/Construction des maisons des Batwa	3 entreprises de	Unité de Gestion du Projet, les Ingénieurs	Toute la durée du	200.000.000	113.200

Domaine d'intervention	Résultats attendus	Activités	IOV	Responsable	Echéance	Coût (en BIF)	(en \$) <sup>1</sup>
			construction sont recrutées  2 Ingénieurs-conseils sont recrutés	conseils et les entreprises de constructions	projet		
Education	Les enfants des batwa sont scolarisés	Appui à la scolarisation des enfants Batwa (matériels et frais scolaires)	750 enfants sont appuyés	Unité de Gestion du Projet et ODP	Toute la durée du projet	30.000.000	16.980
Entrepreneuriat	Les revenus des membres des associations des Batwa ont augmenté	Financement des activités génératrices de revenus pour les associations des Batwa	20 associations sont financées	Unité de Gestion du Projet	Toute la durée du projet	40.000.000	22.640
Développement économique	L'autonomisation des femmes Batwa est effective et se prennent en charge	Appui aux activités d'autonomisation économique des femmes Batwa	10 associations des femmes Batwa sont appuyées	Unité de Gestion du projet et les prestataires de service (ODP/Agences de Facilitation dont les associations des Batwa)	Toute la durée du projet	20.000.000	11.320
Artisanat pour la création de l'emploi pour les jeunes Batwa	Le chômage des jeunes Batwa est réduit et leurs revenus ont augmenté	Formation professionnelle des jeunes Batwa plus octroi des kits aux lauréats  Restauration des jeunes en formation	10 formateurs sont recrutés  300 jeunes formés  300 kits sont distribués	Unité de Gestion du projet et les prestataires de service : Formateurs spécialisés en différents métiers recrutés à cet effet)	Toute la durée du projet	250.000.000	141.500
<b>Sous-total</b>						<b>880.000.000</b>	<b>498.081</b>
<b>Total général</b>						<b>1.161.678.000</b>	<b>657.511</b>

## VII.2. Montage institutionnel et modalités de mise en œuvre du cadre de planification

L'unité de Coordination du Projet (UCP) qui sera mise en place par le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, va assurer la coordination et la mise en œuvre du CPPA. L'UCP aura une équipe composée, entre autre d'un expert en sauvegarde social et environnemental (ESSE) et d'un Expert en suivi-évaluation (ESE). L'UCP, à travers l'ESSE et l'ESE assurera le suivi et la supervision de l'application des garanties environnementales et sociales. Un consultant sera recruté pour préparer le PPA.

La préparation du PPA, est une de premières actions dans la mise en œuvre du CPPA. La préparation du PPA procèdera à un travail diagnostic des besoins spécifiques détaillés de la communauté Batwa dans toutes les communes de la zone du projet. Ce travail sera réalisé par des prestataires de services recrutés à cet effet par l'UCP. Cette dernière devra en assurer la coordination. Cette activité sera réalisée d'une manière participative pour que les Batwa puissent s'exprimer librement et opérer des interventions prioritaires et porteuses.

### VII.2.1 Montage institutionnel

Le montage institutionnel pour la mise en œuvre des activités du plan devra s'inspirer dans le montage institutionnel du projet. Il est suggéré de mettre en place un Comité de Pilotage (CP) qui aura comme rôle de donner des orientations, d'approuver les programmes de travail et de budget annuels ainsi que les rapports d'avancement des activités. L'UCP sera également mise en place. Elle jouera le rôle de programmation des activités et des budgets, le suivi évaluation et la coordination de la mise en œuvre des interventions.

Il s'avère également nécessaire de mettre en place un Comité Technique de Suivi Evaluation (CTSE) au niveau national. Il serait composé par un représentant du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, un représentant du Ministère de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, d'un représentant de l'une des associations des Batwa et de quelques membres de l'UCP (prioritairement l'ESSE). Ce comité aura pour rôle d'assurer le suivi de la mise en œuvre des activités du plan afin de se rendre compte qu'elles se déroulent comme prévu et de proposer des réajustements en cas de besoin.

Les comités locaux chargés de la gestion des sous-projets seront également mis en place. Ces comités locaux seront composés par les représentants des bénéficiaires et seront choisis par ces derniers d'une manière participative et inclusive. Ils auront comme rôle de suivi-évaluation de la mise en œuvre des sous projets et de faire des rapportages y relatifs.

### VII.2.2 Modalités de mise en œuvre

Compte tenu des faibles capacités des Batwa, la mise en œuvre des actions en leur faveur nécessitera un encadrement rapproché pour assurer un accompagnement soutenu. Les services d'une tierce partie, (par exemple ONG), seront contractés pour accompagner les Batwa dans la mise en œuvre de sous-projets qu'ils auront déterminés dans le PPA. Par ailleurs, selon la nature d'activités, l'UCP procèdera au recrutement des Opérateurs de Proximité (ODP)/Agences de Facilitations Spécialisés dans les différents domaines d'interventions.

- **Actions en rapport avec le renforcement des capacités**

La mise en œuvre des activités de renforcement des capacités sera assurée selon les modalités ci-après:

- Recrutement des prestataires de services (ODP/Agences de Facilitation) par l'UCP sur critères de mérite avec des termes de référence y relatifs bien précis ;
- Elaboration par les prestataires de service des modules de formations relatifs aux thèmes identifiés lors du travail diagnostique. L'UCP devra procéder à la validation de ces modules qui devront être harmonisés et traduits en Kirundi;
- Organisation par les ODP des séances de sensibilisation, d'informations, de mobilisation et de formation. Ces formations seront dispensées en Kirundi. Après les formations, des documents devront être laissés à l'endroit des bénéficiaires des formations ;
- Elaboration par les ODP des rapports à transmettre à l'UCP ;
- Suivi-accompagnement des bénéficiaires des formations par les ODP en vue de faciliter la mise en œuvre des connaissances acquises ;
- L'UCP devra assurer la compilation de ces rapports et les partager avec ses partenaires.

- **Activités de génie civil**

L'exécution des activités de génie civil sera assurée selon les modalités ci-après:

- Recrutement des Ingénieurs- conseils par l'UCP afin de préparer les Dossiers d'Appels d'Offre (DAO) ;
- Production par l'Ingénieur- conseil d'un plan type des maisons à construire en faveur des Batwa ;
- Recrutement des entreprises de construction par l'Unité de Gestion du Projet sur base des DAO élaborés à cet effet. ;
- Mettre en place des comités locaux de suivi des travaux ;
- Recrutement de la main-d'œuvre dont les Batwa ;
- Suivi des travaux de construction par les Ingénieurs-Conseils ;
- Procéder à la réception provisoire et définitive des maisons.

- **Activités agricoles et d'élevage**

La mise en œuvre des activités de renforcement des capacités sera assurée selon les modalités ci-après:

- Recrutement des ODP par l'UCP ;
- Identification des Batwa à appuyer par les ODP en étroite collaboration avec les associations des Batwa ;
- Identification par les ODP des types d'intrants souhaités par les bénéficiaires ;
- Evaluation par les ODP des quantités par type d'intrants nécessaires ;
- Elaboration des rapports par les ODP à transmettre à l'UCP ;
- Achat des intrants par l'UCP ;
- Distribution d'intrants aux bénéficiaires par les ODP en collaboration étroite avec les associations des Batwa ;
- Elaboration des rapports de distribution par les ODP à transmettre à l'UCP;
- Suivi de la distribution et de l'utilisation des intrants. Cette activité devra être assuré par l'UCP en collaboration avec le CTSE ;
- Accompagnement (appui conseil) des bénéficiaires par les ODP dans l'utilisation des intrants.
- Comme ci-haut précisé, il sera d'abord procédé à l'identification des ménages Batwa à appuyer en étroite collaboration avec leurs associations.

- **Activités en rapport avec les métiers porteurs**

La mise en œuvre des activités en rapports avec les métiers devra suivre l'approche proposée pour les autres activités. Il s'agira de procéder comme suit:

- Recrutement des prestataires de services spécialisés en différents métiers (formateurs);

- Identification des métiers porteurs par les prestataires de services. Cette identification devra être participative et inclusive ;
  - Identification des jeunes apprenants selon les métiers préférés ;
  - Formation professionnelle des jeunes enregistrés. Il s'agira des formations accélérées à durée limitée (6 mois). Le projet financera la restauration et le déplacement des jeunes apprenants en vue de les maintenir pendant toute la durée de la formation ;
  - Formation des jeunes apprenants en organisation et gestion ;
  - Suivi des formations par l'UCP en collaboration avec le CTSE de la mise en œuvre du plan ;
  - Octroi des Kits de démarrage aux lauréats ;
  - Mise en place d'un fonds de roulement par l'UCP ;
  - Accompagnement des lauréats dans leur réintégration socioéconomique par les prestataires de services.
- **Facteurs de risques inhérents à la mise en œuvre du plan.**

La mise en œuvre du cadre de planification pourrait se heurter à quelques risques. Ces derniers sont axés aux aspects ci-après:

- Le manque d'équité et de transparence dans l'identification des listes des bénéficiaires d'intrants et dans l'accès à l'emploi. Ceci pourrait créer des frustrations.
- Les faibles capacités des Batwa qui pourraient avoir des incidences sur leur participation ;
- Les faibles performances des prestataires des services ;
- Les groupes vulnérables qui seraient être exclus parce qu'ils n'appartiennent pas à la communauté Batwa ;

Ces risques seront minimisés et atténués par les mesures ci-après:

- Mettre en place des comités ad hoc comprenant les représentants des bénéficiaires lors de l'identification des listes avec des critères consensuels;
- Procéder à la validation publique des listes ;
- Renforcer les capacités des Batwa bénéficiaires des appuis ainsi que celles des prestataires des services ;
- Organiser régulièrement des consultations publiques afin d'échanger des informations relatives à la mise en œuvre des actions du cadre de planification.
- Etablir un programme inclusif afin d'éviter les jalousies et les frustrations dans le voisinage non Batwa.

### VII.2.3 Mécanisme de suivi et évaluation

Au niveau de ce projet, nous suggérons que le suivi de la mise en œuvre dudit cadre de planification s'intègre dans le système de suivi-évaluation de tout le projet et que l'ESE collabore étroitement avec l'ESSE du Projet. Il devra être un suivi participatif qui implique tous les acteurs concernés par la mise en œuvre du cadre de planification à tous les niveaux en vue de chercher à maximiser l'appropriation du processus de mise en œuvre dudit cadre. La communauté Batwa et ses organisations devront être étroitement impliquées dans ce processus.

### VII.2.4 Consultation

Le PPA devra faire l'objet de consultation des communautés de Batwa, ces consultations doivent être préalables, libre et fondée sur la communication des informations requises. Les résultats de ces consultations, les sujets discutés, les questions, les réponses données, les conclusion/suggestions, le

nombre de participants (homes, femmes, enfants), doit être documenté, ainsi que les PVs et photos de réunions.

#### **VII.2.5 Diffusion du PPA**

Une fois que le projet final du PPA a fait l'objet de consultations publiques avec les Batwa, il devra être soumis au processus de diffusion dans le pays, au niveau national, au niveau des administrations locales dans la zone du projet, chez les Batwa, et au niveau international à la Banque Mondiale. Le résumé du PPA sera traduit en Kirundi, comme en est le cas pour le CPPA.

#### **VIII. Diffusion du CPPA**

La diffusion du cadre de planification en faveur de la communauté Batwa est nécessaire pour que son contenu soit connu de toutes les parties prenantes dont il faut rechercher l'adhésion tant dans sa mise en œuvre que dans son suivi-évaluation. La diffusion s'effectuera comme suit:

- Au niveau national dans un journal officiel ou un journal a porté national ;
- Sur le site web du ministère de l'agriculture ;
- Dans toutes les provinces et communes d'intervention du projet ;
- Dans les communautés Batwa bénéficiaires ainsi que sur le site Web externe de la Banque Mondiale.









**TABLEAU XIV : DEVELOPPEMENT DE PARTENARIAT**

Nom du Partenariat	Domaine d'intervention	Types d'activités menées	Commune d'intervention	Approche d'intervention	Résultats atteints	Contraintes

## Annexe 2 : Liste des personnes consultées

### a. Liste des participants dans les ateliers d'échange

Liste des participants, Ateliers ECAAT, Bujumbura du 10-12 octobre 2017					
No	Nom	Prénom	Organisation représentée	Province d'origine	e-mail
1	Banyireka	Cyprien	ISABU	Bujumbura	<a href="mailto:banyi2000@yahoo.fr">banyi2000@yahoo.fr</a>
2	Ndimubandi	Jean	UB FABI	Bujumbura	<a href="mailto:jean.ndimubandi@gmail.com">jean.ndimubandi@gmail.com</a>
3	Semenova	Elene	ISABU	Bujumbura	<a href="mailto:elen_semenova@yahoo.fr">elen_semenova@yahoo.fr</a>
4	Hakizimana	Bernadette	ISABU	Bujumbura	<a href="mailto:bernadette20@gmail.com">bernadette20@gmail.com</a>
5	Nganyirinda	Ferdinand	ISABU	Ngozi	<a href="mailto:ngaferdinand@gmail.com">ngaferdinand@gmail.com</a>
6	Twagirayezu	Jean Pierre	ISABU	Bujumbura	<a href="mailto:twagirayp@yahoo.fr">twagirayp@yahoo.fr</a>
7	Emera	Willy Desire	ISABU	Bujumbura	<a href="mailto:emwildes13@gmail.com">emwildes13@gmail.com</a>
8	Mpawenimana	Alexis	ISABU	Bujumbura	<a href="mailto:almpawe2@gmail.com">almpawe2@gmail.com</a>
9	Makera	Jean Bosco	OBEM	Bujumbura	<a href="mailto:jomakera2014@yahoo.fr">jomakera2014@yahoo.fr</a>
10	Nsengiyumva	Rachelle	EAC	Bujumbura	<a href="mailto:nserach2000@yahoo.fr">nserach2000@yahoo.fr</a>
11	Nijimbere	Alphonsine	MINAGRI	Gitega	<a href="mailto:madogany@hotmail.com">madogany@hotmail.com</a>
12	Nzigamasabo	Aloys	UB FABI	Bujumbura	<a href="mailto:nzigama@yahoo.com">nzigama@yahoo.com</a>
13	Ntirandekura	Arthémon	MINAGRI	Gitega	<a href="mailto:ntirandekuraarthemon@yahoo.fr">ntirandekuraarthemon@yahoo.fr</a>
14	Ngendabanyikwa	Elias	MINAGRI /DES	Bujumbura	<a href="mailto:ngenelias@yahoo.fr">ngenelias@yahoo.fr</a>
15	Manirakiza	Vianney	MINAGRI /DPSP	Gitega	<a href="mailto:Mmanirakiza.vianney@yahoo.com">Mmanirakiza.vianney@yahoo.com</a>
16	Njukwe	Emmanuel	IITA	Bujumbura	<a href="mailto:E.njukwe@cgiar.org">E.njukwe@cgiar.org</a>
17	Niyongere	Célestin	ISABU	Bujumbura	<a href="mailto:niyocelestin@gmail.com">niyocelestin@gmail.com</a>
18	Nirera	Aimerance	cabinet MINAGRI	Bujumbura	<a href="mailto:niyirera_aime@yahoo.fr">niyirera_aime@yahoo.fr</a>
19	Rishizumuhirwa	Théodomir	AGROBIOTEC	Bujumbura	<a href="mailto:agrobiotec2002@yahoo.fr">agrobiotec2002@yahoo.fr</a>
20	Ndikumasabo	Clément	DGMAVA	Gitega	<a href="mailto:clementndikumasabo@yahoo.fr">clementndikumasabo@yahoo.fr</a>
21	Tumwibaze	Alice	PRONIANUT	Bujumbura	<a href="mailto:tumwial@gmail.com">tumwial@gmail.com</a>
22	Bizimana	Syldie	ISABU	Bujumbura	<a href="mailto:bizimas@yahoo.fr">bizimas@yahoo.fr</a>
23	Masabarakiza	Lucien	MINAGRI /DPV	Gitega	<a href="mailto:masabaluc@yahoo.fr">masabaluc@yahoo.fr</a>
24	Bacanamwo	Ferdinand	ISABU	Bujumbura	<a href="mailto:drisabu2016gmail.com">drisabu2016gmail.com</a>
25	Nahimana	Dieudonné	ISABU	Bujumbura	<a href="mailto:nahidios@yahoo.fr">nahidios@yahoo.fr</a>
26	Bizimana	Berchimas	IRRI	Bujumbura	<a href="mailto:j.bizimana@irri.org">j.bizimana@irri.org</a>
27	Kaboneka	Sylvère	IRRI	Bujumbura	<a href="mailto:S.kaboneka@irri.org">S.kaboneka@irri.org</a>
28	Bigirimana	Joseph	IRRI	Bujumbura	<a href="mailto:j.bigirimana@irri.org">j.bigirimana@irri.org</a>
29	Dodiko	Prosper	MINAGRI /DFS	Gitega	<a href="mailto:Ddoprodper2002@yahoo.fr">Ddoprodper2002@yahoo.fr</a>
30	Nkurikiye	Thacien	MINAGRI CABINET	Bujumbura	<a href="mailto:thacien.nkurikiye@yahoo.fr">thacien.nkurikiye@yahoo.fr</a>
31	Ntyngumburanye	Adelin	CFCIB/agri-business	Bujumbura	<a href="mailto:adelinti@yahoo.fr">adelinti@yahoo.fr</a>

32	Nkunzimana	Didace	CNTA	Bujumbura	<a href="mailto:nkunzidida@yahoo.fr">nkunzidida@yahoo.fr</a>
33	Nininahazwe	Jeanna	CNTA	Bujumbura	<a href="mailto:j.ninahazwe@yahoo.fr">j.ninahazwe@yahoo.fr</a>
34	Nkurunziza	Beatrice	CNTA	Bujumbura	<a href="mailto:nkuruepa2025@gmail.com">nkuruepa2025@gmail.com</a>
35	Nizera	Annonciate	CNTA	Bujumbura	<a href="mailto:annonizera@yahoo.fr">annonizera@yahoo.fr</a>
36	Samaniro	J.Kennedy	SRDI	Bubanza	<a href="mailto:samanirij@yahoo.fr">samanirij@yahoo.fr</a>
37	Ngendahayo	Liboire	Université Ngozi	Ngozi	<a href="mailto:Ingenndaha@gmai.com">Ingenndaha@gmai.com</a>
38	Ndayisenga	Diomede	Université Ngozi	Ngozi	<a href="mailto:ndayisengad@gmai.com">ndayisengad@gmai.com</a>
39	Minani	Elias	ISABU	Gitega	<a href="mailto:mataras300@yahoo.fr">mataras300@yahoo.fr</a>
40	Nkurunziza	Gelase	ISABU	MWARO	<a href="mailto:nkurugelase@gmail.com">nkurugelase@gmail.com</a>
41	Kwizera	Adrien	ISABU	Cibitoke	<a href="mailto:adrienkwizera@gmail.com">adrienkwizera@gmail.com</a>
42	Kezimana	Fabrice	universite Ngozi	Ngozi	<a href="mailto:kezimfabrice@gmail.com">kezimfabrice@gmail.com</a>
43	Niyongabo	Fulgence	ISABU	Bujumbura	<a href="mailto:fulgeniyo@yahoo.com">fulgeniyo@yahoo.com</a>
44	Nijimbere	Aloys	ISABU	Gitega	<a href="mailto:aloyndos@yahoo.fr">aloyndos@yahoo.fr</a>
45	NSsaguye	Lazare	DPAE	Ngozi	<a href="mailto:nsagulazare@gmail.com">nsagulazare@gmail.com</a>
46	Ntwari	Jean Claude	ONCCS	Gitega	<a href="mailto:jeanclaudentwari@yahoo.fr">jeanclaudentwari@yahoo.fr</a>
47	Rurakengereza	Victor	DPAE	Gitega	<a href="mailto:rurakengerezav@gmail.com">rurakengerezav@gmail.com</a>
48	Ntunzwenimana	Mélance	UB FABI	Gitega	<a href="mailto:ntunzwe@yhoo.fr">ntunzwe@yhoo.fr</a>
49	Niyongabo	Aloys	Université Ngozi	Ngozi	<a href="mailto:alonyongabo@yahoo.fr">alonyongabo@yahoo.fr</a>
50	Sindayikengera	Séverin	CNTA	Bujumbura	<a href="mailto:sindayikengeras@yahoo.fr">sindayikengeras@yahoo.fr</a>
51	Bigirimana	Révoicate	CNTA	Bujumbura	<a href="mailto:revocateb@yahoo.fr">revocateb@yahoo.fr</a>
52	Kamariza	Agrippine	ISABU	Bujumbura	<a href="mailto:kamarizagigi@gmail.com">kamarizagigi@gmail.com</a>
53	Karuhungu	Nestor	DGMAVA	Gitega	<a href="mailto:nestorkarihungu@yahoo.fr">nestorkarihungu@yahoo.fr</a>
54	Polisi	Alphonse	OBPE	Gitega	
55	Twagirimana	Serverien	CNTA	Bujumbura	<a href="mailto:twagiserverien@gmail.com">twagiserverien@gmail.com</a>
56	Niyoyunguruza	Méthode	Indépendent	Mwaro	<a href="mailto:niyoyunguruza@yahoo.fr">niyoyunguruza@yahoo.fr</a>
57	Minani	Bonaventure	Université Ngozi	Ngozi	<a href="mailto:bnminani@yahoo.fr">bnminani@yahoo.fr</a>
58	Nibasumba	Anaclet	ISABU	Bujumbura	<a href="mailto:anaclet.nibasumba@hotmail.com">anaclet.nibasumba@hotmail.com</a>
59	Ntakirutimana	Désiré	MINAGRIE/ DGE	Gitega	<a href="mailto:ntak_desire@yahoo.fr">ntak_desire@yahoo.fr</a>
60	Sakubu	Zacharie	ADISCO	Bujumbura	<a href="mailto:zachariesakubu@yahoo.fr">zachariesakubu@yahoo.fr</a>
61	Nishemezwa	Gerard	UB/FABI	Bujumbura	<a href="mailto:jenishemezwe@gmail.com">jenishemezwe@gmail.com</a>
62	Nduwimana	Andre	UB/FABI	Bujumbura	<a href="mailto:andnduwi@yahoo.fr">andnduwi@yahoo.fr</a>
63	Nshimirimana	Pascal	DGEMFP	Bujumbura	<a href="mailto:pascal.nshimirimana@gmail.com">pascal.nshimirimana@gmail.com</a>
64	Kakana	Pascal	UB/FABI	Bujumbura	<a href="mailto:pkakana65@yahoo.fr">pkakana65@yahoo.fr</a>
65	Niyonzima	Nestor	PANSADR-IM	Bujumbura	<a href="mailto:niyonzima@gmail.com">niyonzima@gmail.com</a>
66	Ntahomvukiye	Celestin	BBN	Bujumbura	<a href="mailto:nceresn@yahoo.fr">nceresn@yahoo.fr</a>
67	Ndayishemeza	Novence	MINAGRIE /DSA	Gitega	<a href="mailto:ndayishemezaovence@yahoo.fr">ndayishemezaovence@yahoo.fr</a>

68	Niko	Nicolas	ISABU	Bujumbura	<a href="mailto:nikonicolas@yahoo.fr">nikonicolas@yahoo.fr</a>
69	Bigirmana	Simon	ISABU	Gitega	<a href="mailto:simbig2002@yahoo.fr">simbig2002@yahoo.fr</a>
70	Habindavyi	Esperance	ISABU	Bujumbura	<a href="mailto:esperancehabindavyi@gmail.com">esperancehabindavyi@gmail.com</a>
71	Ndayishimiye	Jean Marie	CAPAD	Bujumbura	<a href="mailto:capad_shirukubute@yahoo.fr">capad_shirukubute@yahoo.fr</a>
72	Hakizimana	Paul	UB	Bujumbura	<a href="mailto:paulhakizimana@gmail.com">paulhakizimana@gmail.com</a>
73	Nzeyimana	Jean	ONCCS	Gitega	<a href="mailto:jeannzeyimana@ymail.com">jeannzeyimana@ymail.com</a>
74	Mbazumutima	Dieudonné	DSIA/ MINAGRIE	Bujumbura	<a href="mailto:dembaze@yahoo.fr">dembaze@yahoo.fr</a>
75	Nindorera	Honorée	DGMAVA	Gitega	<a href="mailto:honorenindorera@yahoo.fr">honorenindorera@yahoo.fr</a>

**b. Liste des personnes rencontrées dans les entretiens individuels ou en petits groupes**

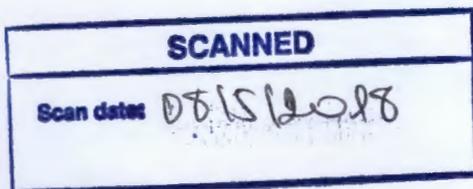
- 1) Alphonse Polisi : Directeur de l'Environnement et Changement Climatique
- 2) Apollinaire Masuguru : Assistant du Représentant de la FAO en charge des Programmes
- 3) Constantin Nayisi : Conseiller à la DGREA en charge des substances chimiques
- 4) Emmanuel Ndorimana : Directeur Général des Ressources en Eau et Assainissement
- 5) Emmanuel Nintunze : Chargé des Programmes à BIRATURABA
- 6) Evariste Bayaga : Membre du comité des Sages de l'UNIPROBA
- 7) François Bigirimana : Chargé des questions juridiques au sein de l'UNIPROBA
- 8) Gérard Niyungeko : Responsable National des Infrastructures du PNSADR-IM
- 9) Gilbert Bigirimana : Expert Indépendant en Droit Foncier
- 10) Imelde Sabushimike : Secrétaire Générale Adjointe du Comité Exécutif de l'UNIPROBA
- 11) Jean Chrisostome Ndizeye : Directeur des Programmes de Caritas Burundi
- 12) Jérémie Nduhirubusa : Responsable des Micro-projet au PRODEMA-FA
- 13) Nestor Nigarura : Coordonnateur des projets / CONSEDI
- 14) Pascal Mashimango : Chef d'antenne de l'UNIPROBA en commune Isare / Bujumbura
- 15) Pascal Nzirubusa : Chef d'antenne de l'UNIPROBA en province Muyinga
- 16) Prime Rupiya : Directeur National de ACORD au Burundi
- 17) Rémy Nsengiyumva : Expert Indépendant en Politique de Réinstallation
- 18) Richard Havyarimana : Secrétaire Exécutif du FOPABU
- 19) Richard Ndikumana : Responsable Suivi-Evaluation de CAPAD
- 20) Salvator Nsabimana : Conseiller / OBPE chargé du suivi de l'adaptation aux Changements Climatique
- 21) Sylvestre Bazirinyakamwe : Représentant Légal suppléant de l'UNIPROBA
- 22) Tharcisse Barakamfitye : Expert Indépendant en Sauvegardes Sociales (en faveur des Batwa)
- 23) Théodore Barankenyereye : Responsable du PROSANUT - provinces Cankuzo et Makamba



MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE TRANSFORMATION AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'EST ET DU CENTRE

« Eastern and Central Agricultural Transformation (ECAAT) »



Bujumbura, le 04 Mai 2018

Réf. 094 /CN/UNCP/2018

Objet : Publication des documents Projet ECAAT

Monsieur le Représentant Résident,

A Monsieur le Représentant Résident  
de la Banque Mondiale  
à Bujumbura

*Amadou / Eliaf*  
*FYA*  
*Jurnal.*

Dans le cadre de la préparation du Projet de Transformation de l'Agriculture en Afrique de l'Est et du Centre (ECAAT), nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que la publication des documents suivants de sauvegardes environnementales et sociales du Projet ECAAT ont été préparés et publiés :

- Le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) ;
- Le Plan de Gestion des Pestes (PGP) ;
- Le Cadre Politique de Réinstallation (CPR) ;
- Le Cadre de Planification en Faveur des Populations Autochtones (CPPA)

Ces documents ont été publiés dans les journaux locaux (le Renouveau, Net Press) et sur les sites web des institutions suivantes :

- La Radio Télévision Nationale du Burundi ;
- La Direction Générale des Publications des Presses Burundaises ;
- L'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement

Une porte ouverte s'est déroulée au bureau de l'Unité de Gestion du Projet PRODEMA, sis au Boulevard du 1<sup>er</sup> Novembre, Building L'Orée du Golf, 4<sup>ème</sup> étage depuis le 24 Avril 2018.

Les documents sont également mis à disposition pour consultation dans toutes les Directions Provinciales de l'Agriculture et de l'Elevage.

A toutes fins utiles, nous joignons à la présente les preuves de cette publication.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, **Monsieur le Représentant Résident**, les assurances de notre haute considération.

Pour le PRODEMA-FA

Salvator NIMUBONA

Coordonnateur National





MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE  
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

CABINET DU MINISTRE

N/Réf : 710/A.O.G.O./CAB/2018

A Monsieur le Directeur Provincial de  
l'Agriculture et de l'Elevage  
à .....

Objet: Demande de publication des documents  
de sauvegardes environnementales et sociales

Monsieur le Directeur Provincial,

Le Gouvernement du Burundi a obtenu, de la part de la Banque Mondiale, une promesse de don pour le financement de la mise en œuvre du projet « Transformation Agricole en Afrique de l'Est et du Centre (TAAEC)».

Le Projet est conçu et développé par le Gouvernement du Burundi à travers le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage.

Une des conditions exigées par la Banque Mondiale pour que les négociations entre cette institution et le Gouvernement du Burundi aient lieu est que le pays ait déjà produit et publié sur tout le territoire burundais les documents déjà disponibles ci-après:

- Cadre Politique de Réinstallation (CPR) ;
- Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones (CPPA) ;
- Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) ;
- Plan de Gestion des Pestes (PGP)

L'objet de la présente est de vous demander d'assurer une large diffusion de ces quatre documents en annexe, dans votre circonscription dans les meilleurs délais.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Provincial, l'assurance de ma considération distinguée.

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

P.O. Secrétaire  
Dr. Déo GuirakurIREMA (PhD)  
Fr. NAKIRIKURIREMA  
Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage





MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE  
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

CABINET DU MINISTRE

N/Réf : 710/972/CAB/2018

A Monsieur le Directeur Général de la Radio  
Télévision Nationale du Burundi (RTNB)  
à Bujumbura

Objet: Demande de publication des documents  
sur le site Web de la RTNB

Monsieur le Directeur Général,

Le Gouvernement du Burundi a obtenu, de la part de la Banque Mondiale, une promesse de don pour le financement de la mise en œuvre du projet: « Transformation Agricole en Afrique de l'Est et du Centre(TAAEC)».

Le Projet est conçu et développé par le Gouvernement du Burundi à travers le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage

Une des conditions exigées par la Banque Mondiale pour que les négociations entre cette institution et le Gouvernement du Burundi aient lieu est que le pays ait déjà produit et publié sur les différents sites officiels du Gouvernement y compris celui de la RTNB, les documents déjà disponibles ci-après:

- Cadre Politique de Réinstallation (CPR) ;
- Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones (CPPA)

L'objet de la présente est de vous demander d'autoriser la publication desdits documents sur le site de votre institution dans les meilleurs délais.

A toutes fins utiles, vous trouverez en annexe à la présente, la version électronique de ces deux (2) documents. (sur Flash disk).

Veillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'assurance de ma considération distinguée.

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



Dr. Déo Guide RUREMA (PhD)

Facture N° 16611

ura, le 02/05/2018

0894500

RTNB  
B.P 1900 Bujumbura  
Tél. 22 21 65 59  
NIF: 4000002263

Bujumbura, le 4/5/2018

REÇU N° 046411

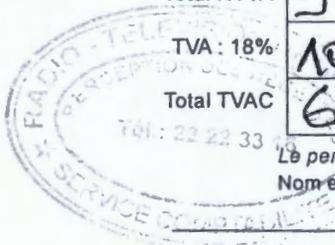
Minist. Env. de l'Agriculture  
et de l'élevage.

N°	Nature de la prestation	Montant
	Publication de deux documents; cadre Politique de Réinsta- llation (CPR) cadre de planification en faveur des populations Autochtones (CPPA)	560000
	TVA 18%	100.000

Total HTVA 560000

TVA : 18% 100000

Total TVAC 660800



Le percepteur  
Nom et prénom *Gracia*

Signature *[Signature]*

FACTURE PROFORMA N° n16611

date → urgent  
 Accord de Paiement  
 Cash..  
~~RAF~~  
 Le 3/5 18  
 RAF

Ministère de l'environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage

Signature  
 15/2018

or stamp below this line.

ur ce qui suit

ordre	Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
	Publication de deux documents:		280.000	280.000
	- Cadre politique de réinstallation (CPR)		2	560.000
	- Cadre de planification en faveur des populations Autochtones (CPPA)			
	TVA: 18%			100.800
	Total TVA compris			660.800

sincère et véritable et arrêtée à la somme de Six cent soixante mille huit cent francs

Chef de service Commercial

Le Directeur Administratif et Financier de la R.T.N.B

Nom et prénom

Nom et prénom

Signature

Signature

*[Signature]*  
 chef de réalisation et production

Pour la production en dehors de Bujumbura, le transport et les frais de mission sont à charge du partenaire.



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE  
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

CABINET DU MINISTRE

N/Réf : 710/..9.63../CAB/2018

A Monsieur le Directeur Général de la Radio  
Télévision Nationale du Burundi (RTNB)  
à  
Bujumbura

Objet: Demande de publication des documents  
sur le site Web de la RTNB

Monsieur le Directeur Général,

Le Gouvernement du Burundi a obtenu, de la part de la Banque Mondiale, une promesse de don pour le financement de la mise en œuvre du projet: « Transformation Agricole en Afrique de l'Est et du Centre(TAAEC)».

Le Projet est conçu et développé par le Gouvernement du Burundi à travers le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage

Une des conditions exigées par la Banque Mondiale pour que les négociations entre cette institution et le Gouvernement du Burundi aient lieu est que le pays ait déjà produit et publié sur les différents sites officiels du Gouvernement y compris celui de la RTNB, les documents déjà disponibles ci-après:

- Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) ;
- Plan de Gestion des Pestes (PGP);

L'objet de la présente est de vous demander d'autoriser la publication desdits documents sur le site de votre institution dans les meilleurs délais.

A toutes fins utiles, vous trouverez en annexe à la présente, la version électronique de ces deux (2) documents. (sur Flash disk).

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma considération distinguée.

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



Dr. Déo Guide **UREMA** Ph.D

Facture N° 16619

Bujumbura, le 02/05/2018

0894500

RTNB  
B.P 1900 Bujumbura  
Tél. 22 21 65 59  
NIF: 4000002263

Bujumbura, le 05/05/2018

REÇU N° 046412

M. Ministère de l'ENV. de l'Elevage  
et de l'Agriculture

N°	Nature de la prestation	Montant
	Publication de deux documents - cadre de gestion environnementale et social (CCGES) Plan de gestion des pests (PGP)	560000
	TVA 18%	100000

Total HTVA 560000  
 TVA: 18% 100.000  
 Total TVAC 660800  
 Tél.: 22 22 33

RADIO-TELEVISION  
 PERCEPTEUR  
 SERVICE COMPTABLE

Le percepteur  
Nom et prénom *Gerard*

Signature *[Signature]*

ME 00000  
2018 05 03 20  
2018 05 03 20

ATIONALE

Bujumbura, le 02/05/2018

BURUNDI  
B.P. 1900 BUJUMBURA  
Tél. 22 21 65 59 - 22 30 23

FACTURE PROFORMA N° 16612

epê  
Accord de Paiement  
cash.

Ministère de l'environnement, de l'Agriculture et de l'élevage

le 3/5 18  
RAF.

doit pour ce qui suit

N° d'ordre	Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1.	Publication de deux documents: - Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) - Plan de Gestion des pestes (PGP)	2	28000	56000
	TVA: 18%			100.800
	Total TVA compris			660800

Certifiée sincère et véritable et arrétée à la somme de six cent soixante mille huit cent franc

Le Chef de service Commercial  
Nom et prénom

Le Directeur Administratif et Financier de la R.T.N.B  
Nom et prénom

Signature  
*[Signature]*  
chef Réalisation  
et production

Signature

N.B. Pour la production en dehors de Bujumbura, le transport et les frais de mission sont à charge du partenaire



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE  
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

CABINET DU MINISTRE

N/Réf : 710/..97.3../CAB/2018

A Monsieur le Directeur Général des  
Publications de Presses Burundaise  
à Bujumbura

**Objet:** Demande de publication des documents  
sur le site Web du Journal «LE RENOUVEAU»

Monsieur le Directeur Général,

Le Gouvernement du Burundi a obtenu, de la part de la Banque Mondiale, une promesse de don pour le financement de la mise en œuvre du projet:« Transformation Agricole en Afrique de l'Est et du Centre(TAAEC)».

Le Projet est conçu et développé par le Gouvernement du Burundi à travers le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage

Une des conditions exigées par la Banque Mondiale pour que les négociations entre cette institution et le Gouvernement du Burundi aient lieu est que le pays ait déjà produit et publié sur les différents sites officiels du Gouvernement y compris celui du journal «LE RENOUVEAU», les documents déjà disponibles ci-après:

- Cadre Politique de Réinstallation (CPR);
- Cadre de Planification en Faveur des Populations Autochtones (CPPA)

L'objet de la présente est de vous demander d'autoriser la publication desdits documents sur le site de votre institution dans les meilleurs délais.

A toutes fins utiles, vous trouverez en annexe à la présente, la version électronique de ces deux (02) documents. (sur Flash disk).

Veillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'assurance de ma considération distinguée.

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Dr. ~~Doc~~ Guide RUREM (PhD)





MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE  
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

CABINET DU MINISTRE

N/Réf : 710/.9.59./CAB/2018

A Monsieur le Directeur Général des  
Publications de Presses Burundaise  
à  
Bujumbura

Objet: Demande de publication des documents  
sur le site Web du Journal «LE RENOUVEAU»

Monsieur le Directeur Général,

Le Gouvernement du Burundi a obtenu, de la part de la Banque Mondiale, une promesse de don pour le financement de la mise en œuvre du projet: « Transformation Agricole en Afrique de l'Est et du Centre(TAAEC)».

Le Projet est conçu et développé par le Gouvernement du Burundi à travers le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage

Une des conditions exigées par la Banque Mondiale pour que les négociations entre cette institution et le Gouvernement du Burundi aient lieu est que le pays ait déjà produit et publié sur les différents sites officiels du Gouvernement y compris celui du journal «LE RENOUVEAU», les documents déjà disponibles ci-après:

- Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES);
- Plan de Gestion des Pestes (PGP);

L'objet de la présente est de vous demander d'autoriser la publication desdits documents sur le site de votre institution dans les meilleurs délais.

A toutes fins utiles, vous trouverez en annexe à la présente, la version électronique de ces deux (02) documents. (sur Flash disk).

Veillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'assurance de ma considération distinguée.

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

Dr. Déo Guiré



**POLITIQUE>** Déclaration de l'Observatoire national pour la prévention et l'éradication du génocide

## Il a condamné avec fermeté les propos d'un cadre du parti CNDD-FDD

Après les propos qualifiés d'incitation à la haine et à l'intolérance politique tenus par Melchiade Nzoplabarusha, cadre du CNDD-FDD, au cours du week-end du 28 avril 2018, l'Observatoire national pour la prévention et l'éradication du génocide, des crimes de guerre et des autres crimes contre l'humanité a sorti, le lundi 30 avril 2018, un communiqué où il a condamné fermement ces propos. Il a félicité la justice burundaise de s'être saisi de ce cas rapidement.

Selon ce communiqué, l'observatoire national a appris avec consternation que ce cadre du CNDD-FDD a tenu des propos de nature à inciter à la haine et à l'intolérance politique durant le week-end du 28 et 29 avril 2018. M. Mutabazi a félicité la justice burundaise pour s'être saisie de ce cas rapidement et l'a encouragée à virer contre les partisans de la violence, qu'ils soient du parti au pouvoir ou de l'opposition, particulièrement en cette période électorale du référendum constitutionnel de 2018, en vue de sauvegarder le climat serein et paisible qui prévaut actuellement.

L'Observatoire national a lui aussi condamné avec fermeté ces propos et a lancé son appel à l'endroit de la classe politique burundaise, que ce soit ceux en faveur du Oui ou ceux en faveur du Non, que l'heure n'est pas au recours à la violence mais à une compétition démocratique, libre et apaisée. Il a ainsi félicité le parti au pouvoir pour avoir pris distance et pour avoir condamné avec fermeté ces propos et a demandé de continuer à contribuer à la sauvegarde du climat de paix et de sécurité que vit actuellement le Burundi.

ASTÈRE NDUWAMUNGU

**CNIDH>**

## Déclaration à la veille de la campagne pour le référendum constitutionnel du 17 mai 2018

La Commission nationale indépendante des droits de l'Homme (CNIDH) a fait une déclaration à la veille de la campagne pour le référendum constitutionnel du 17 mai 2018 condamnant les propos scandaleux et irresponsables tenus par un politicien à Migera en commune Kabezi dans la province de Bujumbura.

À cours de sa déclaration, le président de la CNIDH, Jean Baptiste Baribonekeza, a précisé que la CNIDH condamne fermement les propos scandaleux et irresponsables tenus au mois d'avril 2018 à Migera, commune Kabezi en province de Bujumbura par un politicien déclarant son intention de recourir à la violence dans le traitement des adversaires politiques.

Il a indiqué que ces propos condamnables, adressés à un groupe d'habitants de la localité, constituent des actes de propagande de la haine politique en violation de l'éthique et des règles régissant les activités politiques en République du Burundi et au niveau international. M. Baribonekeza a déploré que cet incident vient mal à propos, au regard des développements positifs enregistrés au cours de la période précédente sur le plan politique, sécuritaire et des droits de l'Homme. D'une manière générale, la CNIDH constate avec satisfaction que les préparatifs du référendum constitutionnel se déroulent dans le calme. Il a signalé que la CNIDH appelle tous les acteurs engagés dans les préparatifs du référendum constitutionnel et des élections à venir, surtout ceux qui souhaitent faire campagne de promouvoir la paix, l'unité, la tolérance politique et le respect de la loi et du verdict des urnes, et d'éviter tout comportement, discours, acte ou omission susceptible de compromettre les acquis du peuple burundais sur le plan de la cohabitation pacifique, la cohésion sociale, la consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit, de la stabilité politique et du respect des droits de l'Homme. La CNIDH appelle la justice burundaise à prendre ses responsabilités face à tout dérapage susceptible de constituer une entrave illégale à l'exercice des libertés publiques ou de porter atteinte aux droits de l'Homme, surtout en période électorale.

M. Baribonekeza appelle les responsables politiques, religieux et de la société civile à renforcer les mesures d'encadrement de leurs militants afin de prévenir la récurrence des incidents de promotion de la haine et de la violence de toute nature.

Il a enfin interpellé toute la population



« Toute la population burundaise est appelée à participer au vote dans le calme », a dit M. Baribonekeza (Photo Rose Mpekerimana)

burundaise à participer au vote dans le calme et à rester unie autour des idéaux et des valeurs qui caractérisent la société burundaise, en particulier le respect de la vie et de la dignité inhérente à tous les

membres de la famille humaine, surtout en période électorale.

ROSE MPEKERIMANA

## PRODEMA

### PROJET TRANSFORMATION AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'EST ET DU CENTRE (TAAEC) : COMPOSANTE BURUNDAISE

#### PUBLICATION DES DOCUMENTS DE SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DU PROJET

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public en général et, en particulier celui de la zone du Projet de Transformation Agricole en Afrique de l'Est et du Centre (TAAEC) que dans le cadre de la mise en œuvre de ce Projet, les documents de Sauvegarde Environnementale et Sociale suivants:

- LE CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR)
- LE CADRE DE PLANIFICATION EN FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES (CPPA)

ont été préparés et feront partie intégrante des activités du Projet.

Ces documents peuvent être consultés tous les jours et heures ouvrables, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet PRODEMA, sis boulevard du 1er Novembre, Immeuble Orée du Golf, 4ème Etage et seront consultables sur les sites internet de la Radio-Télévision Nationale du Burundi (RTNB), le Renouveau, Net Press en Ligne, le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage et seront mis à la disposition des Autorités Provinciales et des DPAE dans tout le Pays.

# PRODEMA

## PROJET TRANSFORMATION AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'EST ET DU CENTRE (TAAEC) : COMPOSANTE BURUNDAISE

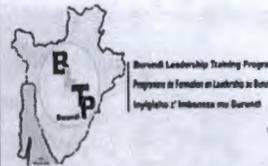
### PUBLICATION DES DOCUMENTS DE SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DU PROJET COMMUNIQUE

est porté à la connaissance du public en général et, en particulier celui de la zone du Projet de Transformation Agricole en Afrique de l'Est et du Centre (TAAEC) que dans le cadre de la mise en œuvre de ce Projet, les documents de Sauvegarde Environnementale et Sociale suivants :

- E CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR)
- E CADRE DE PLANIFICATION EN FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES (CPPA)

ont été préparés et feront partie intégrante des activités du Projet.

Ces documents peuvent être consultés tous les jours et heures ouvrables, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet PRODEMA, sis boulevard du 1er Novembre, Immeuble Orée du Golf, 4ème Etage et seront consultables sur les sites internet de la Radio-Télévision Nationale du Burundi (RTNB), le Renouveau, Net Press en Ligne, le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage et seront mis à la disposition des Autorités Provinciales et des DPAE dans tout le Pays.



## BURUNDI LEADERSHIP TRAINING PROGRAM

### AVIS D'APPEL D'OFFRES DE RECRUTEMENT

L'Asbl Burundi Leadership Training Program, BLTP en sigle, lance un appel d'offres de recrutement pour les postes de formateurs concepteurs, formateurs répéteurs, chargé de suivi-évaluation et un chargé des formations.

#### 1. Termes de référence

Les termes de références sont affichés à l'entrée du BLTP, sis à BUJUMBURA, Quartier Rohero I, Chaussées Prince Louis Rwagasore n° 44 (Immeuble UNESCO), BP 3193 Bujumbura, Burundi.

#### 2. Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comprendre un Curriculum Vitae détaillé ; une lettre de motivation de demande d'emploi adressée au Coordonnateur ; un diplôme certifié conforme à l'original ; des attestations de services rendus ; certificats ou tout autre document attestant les compétences liées au poste sollicité.

#### 3. Langue de présentation de l'offre

L'offre rédigée en langue française est à glisser dans une enveloppe portant la mention « Candidature au poste de ..... est à adresser au Coordonnateur du BLTP.

#### 4. Date limite de dépôt de candidature

La date limite de dépôt de candidature est fixée au 11 Mai 2018 à 17 h30 au plus tard.

Pour toute autre information complémentaire, veuillez contacter le secrétariat du BLTP ; Téléphone +257 22 25 21 20.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

## PROJET KIRA

### AVIS DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° MSPLS/ KIRA /AMI/ 07/2018 Projet : Projet d'Appui au Système de santé « Projet KIRA » ; Don IDA N° D1660-BI

Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu un don de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer les activités du projet d'Appui, au thème de Santé du Burundi « Projet KIRA », et a l'intention d'utiliser une partie montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat d'ASSISTANT PASSATION DES MARCHES POUR PROJET D'APPUI AU SYSTEME DE SANTE « PROJET KIRA ».

La responsabilité du Directeur Général des Ressources au Ministère de la Santé publique et sous la supervision de l'expert en passation des marchés, l'assistant(e) en passation des marchés aura comme tâches d'appuyer l'expert en passation des marchés dans le processus de passation et de gestion des marchés ; Ainsi donc, la mission de l'assistant(e) en passation des marchés est d'appuyer l'expert en passation des marchés pour veiller à ce que les projets IDA du Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida en particulier le Projet KIRA, ne souffre pas de retard causé par la passation des marchés dans l'exécution de ses activités ou de celle de ses composantes du projet. A ce titre, il/elle est tenu(e) d'identifier à tout moment les sources possibles de retard afin d'examiner avec l'expert en passation des marchés, les voies de solutions appropriées.

Le candidat devra avoir un diplôme d'études supérieures (Bac + 4 ans minimum) ; expérience globale minimale de 4 ans dont au moins trois (3) ans en passation des marchés ; une bonne connaissance des procédures, des directives pour la passation des marchés et des accords de crédits de la Banque Mondiale ; une bonne maîtrise des manuels de procédures et des plans de passation, et des connaissances en informatique. L'expérience dans un projet sur financement Banque Mondiale et connaissances en anglais seront des atouts.

Les qualités suivantes sont aussi requises : Avoir une intégrité professionnelle et des aptitudes à travailler en équipe et un sens des relations humaines.

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale (Edition 2004, révisée en Mai 2006, Octobre 2010, janvier 2011 et juillet 2014).

Les dossiers de candidature composés d'une lettre d'offre de services, d'un curriculum - vitae rédigé selon le modèle annexé aux TDRs, Diplômes certifiés conformes et de tout document pouvant éclairer sur les qualifications et les compétences du candidat, seront déposés sous pli fermé au Secrétariat de la Direction Générale des Ressources, Ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA ; BP : 1820 BUJUMBURA, Avenue Pierre NGENDANDUMWE 4, Tél: (0257) 22 27 63 04/22 27 63 07/08 ; E-mail: ndikumagenge.roger@yahoo.fr ; jndayiragije@yahoo.fr ou bndikumanag@gmail.com, et au plus tard le 18 mai 2018 à 10 heures, heures locales avec mention :

« Candidature au poste d'assistant en passation des marchés au projet KIRA, En n'ouvrant qu'en séance publique du ..... 2018 », à 10 heures 30 minutes du matin.

Les Termes de référence peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessus (Secrétariat de la Direction Générale des Ressources). L'ouverture des enveloppes des candidatures aura lieu dans la salle de réunions du projet, le même jour du dépôt, en présence des candidats qui le souhaitent.

AJAP&gt;

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

1. L'Association pour une Jeunesse africaine progressiste apprécie les initiatives de la Commission électorale nationale indépendante, Ceni, qui a pu rencontrer tous les partenaires électoraux y compris les représentants des associés dont l'AJAP et les informer sur l'état d'avancement des préparatifs aux élections
2. Maintenant que Son Excellence Monsieur le Président de la République Pierre Nkurunziza a déjà signé le décret portant ouverture de la campagne électorale pour le référendum constitutionnel, l'AJAP trouve que cette période devrait être, pour les politiciens, une belle occasion d'exprimer leurs idées sans toute fois insulter les autres et en évitant un langage incitant à la haine
3. L'AJAP exhorte la population en général et la jeunesse en particulier à éviter les manipulations de certains politiciens étant donné qu'il a été constaté dans le passé que certains politiciens utilisent, pendant la période électorale, la jeunesse dans des actes de violence pour défendre leurs intérêts.
4. Les jeunes sont appelés à veiller au respect mutuel. Tout un chacun doit être conscient de la diversité d'opinions malgré les différentes appartenances politiques afin que personne ne sente discriminé
5. L'AJAP réitère son engagement de ne ménager aucun effort pour apporter sa contribution au bon déroulement du processus électorale. Pour cette fin, 930 dossiers des membres de l'AJAP qui assureront l'observation du vote référendaire prévu le 17 mai 2018 au niveau national, ont été déjà transmis à la Communication électorale nationale indépendante.
6. Enfin, l'AJAP voudrait inviter tous les jeunes en âge de voter à participer massivement aux prochaines élections du référendum constitutionnel et aux élections générales de 2020.

**COMMUNE KIGANDA****AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT LOCAL No DNCMP/77./ T /2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE KANEGWA**

Date de publication 27/04/2018

Date d'ouverture 14/05/2018

La commune de KIGANDA invite par le présent Avis d'Appel d'Offres les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE KANEGWA

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offre.

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté tous les jours et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

Au bureau de la commune KIGANDA (tél 69108276/68381995) moyennant le paiement de cent mille BIF (100.000 BIF) soit 50.000BIF sur le compte n° 1101/01-04 ouvert à la BRB au nom du trésor public et 50.000 BIF au compte 08022020101-23 ouvert à la BANCOBU au nom de la commune KIGANDA.

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus, au plus tard le 14/05/2018 à 10heures. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP au bureau communal le 15/04/2018 à 10 heures 30 min.

visite de terrain : le 04/05/2018 à 10 heure.

**PRODEMA****PROJET TRANSFORMATION AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'EST ET DU CENTRE (TAAEC) : COMPOSANTE BURUNDAISE****PUBLICATION DES DOCUMENTS DE SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DU PROJET COMMUNIQUE**

Il est porté à la connaissance du public en général et, en particulier celui de la zone du Projet de Transformation Agricole en Afrique de l'Est et du Centre (TAAEC) que dans le cadre de la mise en œuvre de ce Projet, les documents de Sauvegarde Environnementale et Sociale suivants:

- LE CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR)
  - LE CADRE DE PLANIFICATION EN FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES (CPPA)
- ont été préparés et feront partie intégrante des activités du Projet.

Ces documents peuvent être consultés tous les jours et heures ouvrables, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet PRODEMA, sis boulevard du 1er Novembre, Immeuble Orée du Golf, 4ème Etage et seront consultables sur les sites internet de la Radio-Télévision Nationale du Burundi (RTNB), le Renouveau, Net Press en Ligne, le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage et seront mis à la disposition des Autorités Provinciales et des DPAA dans tout le Pays.

**REGIDESO AVIS D'APPEL D'OFFRES**

La REGIDESO lance des Avis d'Appel d'Offres pour:

- 1) La fourniture des Logiciels bureautiques Office 2016 objet du DAO N° DNCMP/42/S/2018

Date de publication de ce DAO est fixée au : 27/04/2018  
La date d'ouverture est fixée au 21/05/2018

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30' à 15 h 30'heure locale à l'adresse ci-après:

Service des Approvisionnements de la REGIDESO,  
CENTRAL BUILDING  
Avenue Pierre NGENDANDUMWE N° 679/A  
B.P 660 BUJUMBURA, Tél. : 22221169 ou 22225163

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le service des Approvisionnements à l'adresse ci-dessus.

## PRODEMA

### PROJET TRANSFORMATION AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'EST ET DU CENTRE (TAAEC) : COMPOSANTE BURUNDAISE

#### PUBLICATION DES DOCUMENTS DE SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DU PROJET COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public en général et, en particulier celui de la zone du Projet de Transformation Agricole en Afrique de l'Est et du Centre (TAAEC) que dans le cadre de la mise en œuvre de ce Projet, les documents de Sauvegarde Environnementale et Sociale suivants :

- LE CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR)
  - LE CADRE DE PLANIFICATION EN FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES (CPPA)
- ont été préparés et feront partie intégrante des activités du Projet.

Ces documents peuvent être consultés tous les jours, et heures ouvrables, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet PRODEMA, sis boulevard du 1er Novembre, Immeuble Orée du Golf, 4ème Etage et seront consultables sur les sites internet de la Radio-Télévision Nationale du Burundi (RTNB), le Renouveau, Net Press en Ligne, le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage et seront mis à la disposition des Autorités Provinciales et des DPAE dans tout le Pays.

## INSTITUT NATIONAL DE SECURITE SOCIALE (INSS)

### AVIS D'APPEL D'OFFRES N° DNCMP/209/F/2018

L'Institut National de Sécurité Sociale, « INSS » en sigle lance un avis d'appel d'offres à commande pour la fourniture des Imprimés et Matériel de bureau de l'INSS.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridique, technique et financière nécessaires à l'exécution du marché.

L'INSS financera le marché sur ses propres fonds.

Les offres, sous peine d'être rejetées, devront être rédigées en langue française et présentées, en 4 exemplaires dont un original et 3 copies et sous enveloppes fermées. Elles devront être déposées à la Direction Générale de l'INSS, sise Chaussée Prince Louis RWAGASORE, Immeuble siège de l'INSS, 2ème étage, à Bujumbura au plus tard le 21/5/2018 à 9 heures.

L'ouverture des offres en séance publique, aura lieu le 21/5/2018 à 9 heures 30min, dans l'une des salles de réunions de l'INSS, Chaussée Prince Louis RWAGASORE. Immeuble siège de l'INSS, 2ème étage.

L'avis d'appel d'offres plus détaillé peut être consulté gratuitement auprès de l'INSS aux Services Généraux, 3ème étage, bureau n° 302-304, tél : 22 26 95 54.

## PROJET DE DEVELOPPEMENT LOCAL POUR L'EMPLOI (PDLE)

### SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET RECRUTEMENT DES CHAUFFEURS

#### Demande de Manifestations d'Intérêt N°DMI/009/PDLE/2018

La République du Burundi a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Don pour financer le Projet de Développement Local pour l'Emploi (PDLE).

La gestion des activités, la gestion financière ainsi que les procédures de passation des marchés relatives à ce fonds ont été confiées à l'Unité de Gestion du Projet. C'est dans ce cadre que le PDLE, a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Prestations de trois (3 Chauffeurs) du Projet de Développement Local pour l'Emploi (PDLE).

La phase de préparation du Projet PDLE a pris fin le 22 mars 2018, et sa mise en vigueur a débuté le 22 mars 2018 pour une période de 5 ans.

#### Qualifications exigées :

- Titulaire d'un diplôme A3;
- Titulaire d'un permis de conduire valide de catégories B ;;
- Solide expérience dans la conduite de véhicules 4 x 4 ;;
- Un minimum de 5 années d'expériences professionnelles dans un poste similaire
- Connaissance pratique du français souhaitée ;
- Justifier d'une Connaissance parfaite de la géographie du Burundi ;
- Justifier d'une facilité de localisation des grandes institutions à Bujumbura ;
- Candidatures féminines encouragées.

Le Projet de Développement Local pour l'Emploi (PDLE) invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les

candidats intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Lettre de motivation, CV détaillé, copies des diplômes certifiés conformes aux originaux, copies des contrats déjà réalisés, attestations de services rendus, copie du permis de conduire valide et toutes autres références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.).

Les Chauffeurs du Projet PDLE seront sélectionné(e)s par la méthode de Sélection des Consultants Individuels (Comparaison de CV après publication de la Demande de Manifestation d'Intérêt) en conformité avec les procédures fixées dans le document de la Banque Mondiale : Directives Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition de Janvier 2011 Révisée en Juillet 2014.

Les manifestations d'intérêt portant la mention « Manifestation d'Intérêt pour la Sélection de trois (3) Chauffeurs du Projet de Développement Local pour l'Emploi « PDLE » doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 09/05/2018 à 17 heures 00, heure de Bujumbura.

Les manifestations d'intérêt peuvent être envoyées aussi par courrier électronique.

A l'Attention de Monsieur le Coordinateur du PDLE  
Immeuble S&N HOUSE, Avenue de la JRR n° 16, 4ème étage.  
B.P. 1590 Bujumbura, BURUNDI  
Tél : (257) 22 280166  
E-mail : [pdle@pdle.bi](mailto:pdle@pdle.bi); [jdhatungimana@pdle.bi](mailto:jdhatungimana@pdle.bi)

**RAINBOW MINING BURUNDI** > Indemnisation de la population touchée par l'exploitation des terres rares dans les communes Mutambu et Kabezi

## L'opération se déroulerait à la satisfaction des deux parties

Avant le début effectif des activités d'exploitation de gisements des terres rares dans les communes Mutambu et

Kabezi, la société Rainbow Mining Burundi a procédé à l'indemnisation de la population dont les biens seront touchés.

Une commission ad hoc a été mise en place pour garantir la transparence. Elle est composée par des personnalités susceptibles de garantir l'inclusivité et la transparence.

**D'**après Gilbert Midende, directeur général de Rainbow Mining Burundi, la société se souciait dès le départ de la transparence. C'est ainsi qu'elle a mis en place une commission composée de personnalités susceptibles de garantir la transparence dans l'opération d'indemnisation. Cette commission est composée de l'administrateur communal, du juge président du Tribunal de résidence, du curé de la paroisse catholique, des représentants de la société civile, des représentants de la population concernée, d'un agent de Rainbow Mining



« Nous nous assurons que l'indemnisation se déroule dans la transparence », a dit Gilbert Midende. (Photo Amédée Habimana)

Burundi, etc.

Ensemble les membres de la commission procèdent à l'identification des biens de toute nature à sacrifier et ils donnent la valeur de chacun d'eux selon la loi. Après cette activité, la com-

mission appelle la personne ou les familles concernées pour marquer leur accord. En tout, 250 personnes ont déjà été indemnisées à hauteur de cent millions (100 000 000 FBu) au total. Le directeur général de Rainbow dit que le

processus d'indemnisation n'est pas du tout simple. Chaque personne concernée doit être d'accord, sinon la solution se veut être plus consensuelle pour éviter des frustrations de la part de la population.

Ainsi, M. Midende indique également que les travaux se poursuivront jusqu'à ce que toute personne touchée soit indemnisée à la satisfaction de la loi.

Et de faire remarquer qu'avant de passer à l'acte d'indemnisation, la société a fait faire une étude de l'impact environnemental et social. Et le directeur général de Rainbow dit que jusqu'au mois d'avril 2018, sur deux cent cinquante (250) personnes indemnisées, aucune plainte concernant l'opération d'indemnisation n'a jamais été enregistrée. Ce qui fait croire que l'opération se déroule dans la transparence. Le travail continue, d'après Gilbert Midende.

AMEDEE HABIMANA

### MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE PROJET TRANSFORMATION AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'EST ET DU CENTRE (TAAEC) : COMPOSANTE BURUNDAISE

#### PUBLICATION DES DOCUMENTS DE SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DU PROJET COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public en général et, en particulier celui de la zone du Projet de Transformation Agricole en Afrique de l'Est et du Centre (TAAEC) que dans le cadre de la mise en œuvre de ce Projet, les documents de Sauvegarde Environnementales et Sociales suivants:

- Le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)
- Le Plan de Gestion des Pestes (PGP)

ont été préparés et feront partie intégrante des activités du Projet. Ces documents peuvent être consultés tous les jours et heures ouvrables, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet PRODEMA, sis boulevard du 1<sup>er</sup> Novembre, Immeuble Orée du Golf, 4<sup>ème</sup> Etage et sont consultables sur les sites internet de la Radio-Télévision Nationale du Burundi (RTNB), le Renouveau, Net Press en Ligne, le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage et seront mis à la disposition des Autorités Provinciales et des DPAE dans tout le Pays.

### COMMUNE MUKIKE AVIS D'APPEL D'OFFRES N°DNCMP/71/T/2018

La commune MUKIKE invite par le présent avis d'appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés pour la réalisation des travaux de construction d'un marché moderne au centre de négoce de KAVOVO en commune MUKIKE PHASE II.

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridiques et financières nécessaires à l'exécution dudit marché.

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté tout les jours ouvrables et pendant les heures de services et obtenu à l'adresse ci-dessous : au secrétariat de la commune MUKIKE, moyennant bordereaux de versement attestant le paiement de cent mille (100 000) francs Burundais ; cinquante mille francs (50 000 FBu) au compte n° 1101/001.4 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et cinquante mille francs (50 000 FBu) Burundais au compte n° ZW24 ouvert à la poste de MUKIKE au nom de la commune MUKIKE.

Une visite guidée du site sera organisée en date du 09/05/2018 à partir de 10 heures et le lieu de rencontre sera le chef lieu de la commune.

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus au plus tard le 24/05/2018 à 9 heures précises.

L'ouverture des offres est prévue le 24/05/2018 à 10 heures précises.

Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

Tel 79943090

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE  
L'ÉLEVAGE**  
**PROJET TRANSFORMATION AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'EST ET  
DU CENTRE (TAAEC) : COMPOSANTE BURUNDAISE**

**PUBLICATION DES DOCUMENTS  
DE SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES  
ET SOCIALES DU PROJET  
COMMUNIQUÉ**

Il est porté à la connaissance du public en général et, en particulier celui de la zone du Projet de Transformation Agricole en Afrique de l'Est et du Centre (TAAEC) que dans le cadre de la mise en œuvre de ce Projet, les documents de Sauvegarde Environnementales et Sociales suivants:

- Le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)
- Le Plan de Gestion des Pestes (PGP)

ont été préparés et feront partie intégrante des activités du Projet. Ces documents peuvent être consultés tous les jours et heures ouvrables, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet PRO-DEMA, sis boulevard du 1<sup>er</sup> Novembre, Immeuble Orée du Golf, 4<sup>ème</sup> Etage et sont consultables sur les sites internet de la Radio-Télévision Nationale du Burundi (RTNB), le Renouveau, Net Press en Ligne, le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage et seront mis à la disposition des Autorités Provinciales et des DPAE dans tout le Pays.

**COMMUNE BUGANDA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES LOCAL**

La Commune de BUGANDA lance un Avis d'Appel d'Offres Local (AAOL) N° BUGANDA/01/ F/ 2018 pour la Fourniture de 77 Porcins et 224 caprins.

Le marché est en seul (1) Lot.

**L'ouverture des offres aura lieu le 08/05/2018 Au chef lieu de la commune BUGANDA à 10 heures Précises.**

Les soumissionnaires intéressés par cet Avis d'Appel d'Offres Local peuvent consulter le DAO tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures 30, au chef lieu de la commune BUGANDA.

Le DAO s'achète à 25.000 frs bu à verser sur le compte N° 1101/001-04 Ouvert à la BRB et 25.000 frs bu au compte de la commune N°0060007-01-42 ouvert à la BANCOBU – ÇIBITOKÉ.

**KCB BANK BURUNDI**

**APPEL A SOUMISSION DES OFFRES FOURNITURE DES SERVICES DE CAMPAGNES  
MARKETING ET DE PROMOTION DE PRODUITS ET SERVICES**

Le groupe KCB est un groupe bancaire de premier plan dans la région de l'Afrique de l'Est réputé pour sa diversité et son potentiel de croissance, la Banque possède le plus grand réseau d'agences au Kenya et possède des filiales en Tanzanie, Soudan, Rwanda, Ouganda, Burundi et Sud Soudan.

KCB Bank Burundi Ltd souhaite inviter les agences gouvernementales ou privées intéressées à fournir des services de publicité et de promotion TV.

Les propositions doivent porter la mention «fourniture des services de campagnes marketing et de promotion de produits et services » et adressées au DIRECTEUR GENERAL KCB BANK BURUNDI LTD BP:611 BUJUMBURA – BURUNDI.

Les propositions doivent être livrées par messenger au 1<sup>ère</sup> étage, siège sociale, et déposées dans la boîte d'appel d'offres au plus tard le 30/04/2018.

**L'agence doit fournir des services, livrables et ressources humaines comme suit:**

- a) **Stratégie et planification:** l'agence planifiera et suivra les campagnes en cours menées par la banque, et supervisera également le lancement de ses produits et services. En collaboration avec les équipes de vente et de marketing des banques, l'agence aidera également à prévoir les perceptions des clients vis-à-vis de la banque.
- b) **Gestion graphique et réseaux sociaux:** sous la supervision du responsable marketing de la banque et de son équipe, l'agence prendra la tête des préparatifs créatifs pour les plateformes imprimées et numériques. L'agence s'occupera également des plateformes de médias sociaux de la banque.
- c) **Planification et supervision de activation:** l'agence va concevoir et superviser les campagnes promotionnelles de la banque à la demande de l'équipe marketing de KCB Bank burundi

d) **Planification média:** l'Agence planifie et détermine avec soin la meilleure combinaison possible de médias, afin d'atteindre une base de consommateurs prédéterminée

e) **La photographie commerciale, la production radiophonique et cinématographique:** à l'exclusion des frais de modélisation, le département média de l'agence produira et dirigera chaque support médiatique, sous la supervision et l'approbation de la banque.

f) Fournir une couverture médiatique pour tous les événements KCB.

g) Fournir des rapports mensuels sur le travail effectué et la quantité consommée

**Conformité des documents requis**

- Soumission d'une licence commerciale,
- NIF et Certificat de non redevabilité, tous les certificats pertinents.
- Preuve d'engagement antérieur pour des travaux similaires (3 certificats d'achèvement)
- La certification d'un client ou d'un entrepreneur pour tout ce qui précède est une Obligation
- Au moins 3 arbitres des travaux précédents effectués.

**Format de la réponse à la demande de propositions et autres renseignements pour les soumissionnaires.** Les propositions des soumissionnaires doivent être soumises en deux parties distinctes, à savoir «Proposition technique» et «Proposition financière», et elles doivent être placées dans deux enveloppes scellées distinctes, qui doivent ensuite être placées dans une enveloppe scellée commune portant la mention:

**FOURNITURE DES SERVICES DE CAMPAGNES MARKETING ET DE PROMOTION DE PRODUITS ET SERVICES**



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE  
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

CABINET DU MINISTRE

N/Réf : 710/974.../CAB/2018

A Monsieur le Directeur Général de de l'Office  
Burundais pour la Protection de  
l'Environnement (OBPE)  
à Bujumbura

Objet: Demande de publication des documents  
sur le site Web de l'OBPE

Monsieur le Directeur Général,

Le Gouvernement du Burundi a obtenu, de la part de la Banque Mondiale, une promesse de don pour le financement de la mise en œuvre du projet:« Transformation Agricole en Afrique de l'Est et du Centre(TAAEC)».

Le Projet est conçu et développé par le Gouvernement du Burundi à travers le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage

Une des conditions exigées par la Banque Mondiale pour que les négociations entre cette institution et le Gouvernement du Burundi aient lieu est que le pays ait déjà produit et publié sur les différents sites officiels du Gouvernement y compris celui de l'OBPE, les documents déjà disponibles ci-après:

- Cadre Politique de Réinstallation (CPR) ;
- Cadre de Planification en Faveur des Populations Autochtones (CPPA)

L'objet de la présente est de vous demander d'autoriser la publication desdits documents sur le site de votre institution dans les meilleurs délais.

A toutes fins utiles, vous trouverez en annexe à la présente, la version électronique de ces deux (2) documents. (sur Flash disk).

Veillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'assurance de ma considération distinguée.

LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



Dr. **Don Gide RUKEMA** (PhD)



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE  
L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

CABINET DU MINISTRE

N/Réf : 710/939./CAB/2018

A Monsieur le Directeur Général de de l'Office  
Burundais pour la Protection de  
l'Environnement (OBPE)  
à  
Bujumbura

Objet: Demande de publication des documents  
sur le site Web de l'OBPE

Monsieur le Directeur Général,

Le Gouvernement du Burundi a obtenu, de la part de la Banque Mondiale, une promesse de don pour le financement de la mise en œuvre du projet: « Transformation Agricole en Afrique de l'Est et du Centre(TAAEC)».

Le Projet est conçu et développé par le Gouvernement du Burundi à travers le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage

Une des conditions exigées par la Banque Mondiale pour que les négociations entre cette institution et le Gouvernement du Burundi aient lieu est que le pays ait déjà produit et publié sur les différents sites officiels du Gouvernement y compris celui de l'OBPE, les documents déjà disponibles ci-après:

- Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) ;
- Plan de Gestion des Pestes (PGP);

L'objet de la présente est de vous demander d'autoriser la publication desdits documents sur le site de votre institution dans les meilleurs délais.

A toutes fins utiles, vous trouverez en annexe à la présente, la version électronique de ces deux (2) documents. (sur Flash disk).

Veillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**, l'assurance de ma considération distinguée.

**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**



**Dr. Déo GuirakURUREMA (R.D)**

# NET PRESS

TEL. (257) 22 21 70 80

B.P. 2054

FAX. (257) 22 21 76 14

E-MAIL - ADDRESS : [netpressn@gmail.com](mailto:netpressn@gmail.com)

SITE WEB: <http://www.netpress.bi>

Bujumbura - Burundi.

## Burundi - Sécurité - Justice

### Une rwandaise désignée persona non grata au Burundi sous les verrous

*Bujumbura, le 30 avril 2018 (Net Press).* Elle s'appelle Christine Nkomezwa, elle est d'origine rwandaise, l'ordre de quitter le pays lui avait été intimé en date du 18 avril 2018 et elle avait 48 heures pour s'exécuter. Elle avait été accusée d'organiser des prières en toute clandestinité et d'être en contact avec des étrangers, d'où elle passait pour une espionne, ce qui menaçait la sécurité du pays aux yeux de Bujumbura..

Elle a été arrêtée dans l'après-midi de ce vendredi 27 avril dans la zone de Ngagara, dans la commune urbaine de Ntahangwa en mairie de Bujumbura, donc sur le sol burundais. Elle a été aussitôt transférée à la prison centrale de Mpimba basée dans la zone méridionale de la capitale, Musaga. Cette mesure d'expulsion, selon le ministère de l'intérieur et de la formation patriotique, visait la sécurité des citoyens burundais.

Par ailleurs, les milieux des droits humains évoquent la condamnation injuste et injustifiée du défenseur des droits de l'homme, Germain Rukuki, à 32 ans de prison. Il est condamné pour de graves infractions que le ministère public n'a jamais démontrées lors de l'audience publique, et devient une autre victime de la répression visant des activistes de la société civile, des professionnels des médias, des opposants et d'autres catégories de la population.

En outre, au moins deux personnes ont été assassinées la semaine dernière au cours d'une attaque à la grenade à Kayanza. Plusieurs victimes ont été également blessées lors de cette attaque. Des Imbonerakure ont enlevé, séquestré et torturé une militante active du parti d'opposition Fnl à Rumonge. Aucune enquête n'est en cours pour arrêter les auteurs présumés.

Des cas d'arrestations arbitraires ont été relevés : au moins trente personnes interpellées. Les arrestations ont été menées par des agents de police et, dans certains cas, illégalement par des Imbonerakure. Plus du tiers des personnes arrêtées sont victimes de mobiles politiques et accusées de battre campagne pour le « non » en vue du référendum constitutionnel du 17 mai 2018.

Sur le plan de la sécurité routière, deux bus de transport rémunéré, l'un appartenant à la compagnie Volcano et l'autre à Memento, se sont croisés tout près de Bujumbura, à l'endroit dit "kwi carrière", tout près de Carama.. Volcano qui descendait sur Bujumbura a tenté de laisser le chemin au bus de Memento dans une route très étroite, dans l'entre-temps, il est passé rapidement sur un dos d'âne, poussant le bus de Volcano à la culbuté et

les secouristes ont tiré les passagers des bus par des vitres. Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons qu'il y a eu quelques blessés et que l'on ne déplore aucun mort dans cet accident.

## **Burundi - Politique - Elections**

### **Melchiade Nzopfabarushu, Excès de zèle ou divulgation d'un secret ?**

*Bujumbura, le 30 avril 2018 (Net Press).* Depuis ce dimanche 29 avril 2018 dans l'après-midi, Melchiade Nzopfabarushu, un "cnddfddiste" pur sucre, est locataire de la prison centrale de Mpimba et pour cause, ce qui qu'il a dit aux militants du parti de l'Aigle dans sa commune natale de Kabezi, dans la province de Bujumbura rural.

Mais sur terrain en date du 26 avril 2018, le jour de son speech devant une foule immense des membres du Cndd-Fdd, il était bien à l'aise, laissant entendre sans hésitation qu'il livre un message reçu (du Cndd-Fdd, Ndlr) et qui est délivré partout dans le pays. Cela concernait beaucoup plus une mise en garde contre ceux qui vont voter non lors du référendum de ce 17 mai prochain.

Poursuivant son discours, il a fait savoir qu'au sein du parti Cndd-Fdd, l'on s'est déjà convenu que cette catégorie de personnes seront jetées dans le lac Tanganyika où les poissons font défaut dans les eaux de ce lac. Il a fait savoir qu'un bateau destiné à cette activité est déjà fabriqué, que l'on va les jeter dans le lac pour qu'ils s'en aillent où ils veulent, pour qu'ils partent en République démocratique du Congo à pieds.

Le parti au pouvoir a démenti ces allégations de l'un de ses gros poissons de militant et a demandé que la justice fasse son travail. L'on apprend qu'il aurait été jugé dans un procès de flagrance à la prison centrale de Mpimba et que le jugement devrait intervenir d'un moment à l'autre. Une certaine opinion indique qu'il a dit tout haut ce que le parti de l'Aigle pense tout bas.

## **Burundi - Anniversaire**

### **Le Burundi se souvient des 46 ans passés après le mort de son dernier roi**

*Bujumbura, le 30 avril 2018 (Net Press).* L'événement est passé presque inaperçu du fait que la date-anniversaire est arrivée un dimanche, un jour férié où chrétiens de plusieurs religions profitent du jour du Seigneur pour l'implorer. Même sa famille aussi bien biologique que familiale n'a pas fait grand chose non plus.

Ce que l'on sait de ce dernier monarque du pays, Charles Ndizeye ou Ntare V, c'est qu'il a été sauvagement assassiné et que 46 ans plus tard, l'on ne sait même pas localiser sa tombe qui est pourtant dans la province de Gitega, au centre du pays. Très jeune, il a été induit en erreur par des hommes politiques qui l'ont poussé à déposer son père du trône, le roi Mwambutsa IV.

Aussitôt fait, il fut à son tour renversé par son premier ministre, Michel Micombero, deux mois seulement après la prise du pouvoir. Le jeune roi était en visite officielle au Zaïre de

Mobutu, qui venait de fêter son premier anniversaire de prise de pouvoir, le 24 novembre 1966.

Ayant pris acte, -il n'a pas du tout tenté de résister -, il quitta le Burundi vers l'Europe mais faisait de temps en temps des navettes dans la sous-région, à Kampala notamment. Inquiet de sa présence dans la région, le président burundais, Michel Micombero, de connivence avec son homologue ougandais, Idi Amin Dada, organisa un retour du jeune roi et les autorités d'alors ne lui ont donc laissé aucune chance de survie.

## **Burundi - Confessions Religieuses**

### **Une semaine très chargée aussi bien à Bujumbura qu'à Ngozi**

*Bujumbura, le 30 avril 2018 (Net Press).* D'un samedi 28 avril à l'autre samedi 5 mai 2018, la semaine est d'une activité intense aussi bien dans le diocèse de Ngozi que dans l'archidiocèse de Bujumbura. Rome a parlé ! Le Saint-Père et Pape François a reçu et accepté la Renonciation de Son Excellence Révérendissime Mgr. Evariste Ngoyagoye à la direction de l'Archidiocèse de Bujumbura.

Il en a confié le soin à Son Excellence Révérendissime Mgr. Gervais Banshimiyubusa, en nommant en même temps ce dernier chargé des affaires courantes jusqu'à ce que la volonté du Saint-Siège en dispose autrement. (jusqu'à la nomination de son successeur). Il n'y a pas de vacance du Siège, simple application de la loi canonique.

Ce samedi 28 avril 2018, Son Excellence Mgr. Evariste Ngoyagoye avait invité sa grande famille de Bujumbura à se joindre à lui pour rendre grâce au Seigneur d'avoir terminé son mandat d'Archevêque, en beauté, même s'il y a l'une ou l'autre question qui reste inachevée. Il a donné comme exemple la création du diocèse de Muramvya, la situation délicate du pays et ce, malgré le climat des rencontres fréquentes entre responsables politiques et religieux de ce pays, baignant la prière et d'autres circonstances d'une importance indéniable et certaine.

Au cours de la réception, il n'a pas manqué de souligner à l'attention de ses nombreux invités que dans l'église catholique, le problème de la succession est résolu depuis belle lurette, c'est-à-dire depuis Jésus Christ, Saint Pierre, etc... A Bujumbura: Michel, Simon, Evariste, Gervais...Je suis, nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à mon successeur et à lui passer, non le bâton de commandement, mais la crosse du bon berger et la "Cathedra" de Regina Mundi ce samedi 5 mai 2018. Soyez les bienvenus pour m'aider à l'accueillir. Merci.



## Vacancy Announcement

Embassy of the United States of America

Bujumbura, Burundi

### EMPLOYMENT OPPORTUNITY!

**Project Management Assistant- FSN-7**

**Vacancy Announcement:** No. 2018-05

**Opening Date:** Monday, April 30, 2018

**Closing Date:** Monday, May 14, 2018 at 16:00

**Work Hours:** Full-time; 40 hours/week

#### BASIC FUNCTIONS

The Project Management Assistant serves two roles: first as a Project Management Assistant to USAID Burundi core technical programs for procurements, budgets, financial planning and management. In this role s/he will liaise with the technical offices and key staff on the Program and Technical Offices teams. The second role is to provide administrative and logistical support to the technical offices within USAID Burundi: Health (including PEPFAR), Food for Peace, Economic Growth, Democracy and Governance as well as the Acquisition and Assistance team.

#### REQUIRED QUALIFICATIONS:

**Education:** Completion of secondary school and a minimum of two years university studies concentrating in Business, Management, Social Science, Development or International Affairs. **Work Experience:** Three (3) years of progressively responsible experience in administrative management or program/project management. **Language Proficiency:** Level IV English, French and Kirundi or Kiswahili (written and spoken). **English proficiency will be tested.** **Knowledge:** An excellent understanding of office management procedures and administrative business norms. A proficient working knowledge of the Microsoft suite of office software, or similar, for word processing, spreadsheets, and presentations; especially knowledge of budgeting and financial tracking programs. The concepts, principles, techniques, and practices of international development, especially with knowledge of Burundian economic, political, social, and cultural characteristics, as well as its development prospects, priorities, and resources.

**Skills and abilities:** The ability to quickly learn local procedures and establish rapport and maintain contacts with counterparts. The ability to learn USAID policies, objectives, administrative requirements and procedures. The ability to locate, identify, analyze, and evaluate relevant data. The skill to organize and present program information into appropriate written and oral formats.

#### TO APPLY FOR THIS POSITION

The application form is available at <https://bi.usembassy.gov/embassy/jobs/>. Interested applicants for this position **must** submit the DS-174 application form and a current résumé or curriculum vitae that provides additional information. (voir aussi <http://www.netpress.bi>, rubrique "Annonces et Publicités").

**REPUBLIQUE DU BURUNDI**  
**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE**  
**L'ELEVAGE**

**PROJET TRANSFORMATION AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'EST**  
**ET DU CENTRE (TAAEC) : COMPOSANTE BURUNDAISE**

**PUBLICATION DES DOCUMENTS DE SAUVEGARDES**  
**ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DU PROJET**

**COMMUNIQUE**

Il est porté à la connaissance du public en général et, en particulier celui de la zone du Projet de Transformation Agricole en Afrique de l'Est et du Centre (TAAEC) que dans le cadre de la mise en œuvre de ce Projet, les documents de Sauvegarde Environnementales et Sociales suivants:

- LE CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR)
- LE CADRE DE PLANIFICATION EN FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES (CPPA)

Ont été préparés et feront partie intégrante des activités du Projet.

Ces documents peuvent être consultés tous les jours et heures ouvrables, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet PRODEMA, sis boulevard du 1<sup>er</sup> Novembre, Immeuble Orée du Golf, 4<sup>ème</sup> Etage et seront consultables sur les sites internet de la Radio-Télévision Nationale du Burundi (RTNB), le Renouveau, Net Press en Ligne, le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage et seront mis à la disposition des Autorités Provinciales et des DPAE dans tout le Pays. (voir aussi <http://www.netpress.bi>, rubrique "Annonces et Publicités").

# NET PRESS

TEL. (257) 22 21 70 80

B.P. 2054

FAX. (257) 22 21 76 14

E-MAIL - ADDRESS : [netpressn@gmail.com](mailto:netpressn@gmail.com)

SITE WEB: <http://www.netpress.bi>

Bujumbura - Burundi.

## Burundi - Sécurité Routière

**"Le camion abîmé à Ngozi n'appartient pas au Pam", dixit cette agence onusienne**

*Ngozi, le 27 avril 2018 (Net Press).* Dans notre dépêche de ce 26 avril 2018, nous parlions d'un camion de l'agence onusienne Pam qui s'est renversé dans la commune Gashikanwa, sur la colline Rwizingwe dans la province de Ngozi, au Nord du pays. L'on parlait également des dégâts matériels et humains causés par cet accident et qu'il appartient au programme alimentaire mondial.

Cette agence a vite démenti l'information, précisant que ce camion qui a fait un accident était immatriculé en Tanzanie. Il transportait des vivres du Pam destinés aux personnes vulnérables au Burundi. Le Pam a tenu à préciser que ce camion n'appartient pas à l'agence onusienne, mais à un transporteur privé dont toutes les responsabilités relatives à la sécurité routière lui incombent.

## Burundi - Droits de l'Homme - Anniversaire

**La date du 26 avril fêtée séparément selon les convictions de chacun**

*Bujumbura, le 27 avril 2018 (Net Press).* Hier, il y avait plusieurs policiers et militaires dans les quartiers de Kigobe et de Ngagara et les populations de ces quartiers ont été enfermés chez eux jusqu'assez tard. Ils ne comprenaient pas ce qui leur arrivait d'autant plus que les forces de l'ordre obéissent à leurs autorités et n'expliquent jamais aux populations les raisons de leur présence à un coin donné.

Plus tard, l'on a été informé que le parti Cnnd-Fdd au pouvoir fêtait le 3<sup>ème</sup> anniversaire de la désignation de Pierre Nkurunziza comme candidat du parti présidentiel aux élections de 2015. Les cérémonies ont eu lieu à la permanence nationale du parti de l'Aigle sise dans la zone de Ngagara, en commune Ntakangwa de la mairie de Bujumbura et ont été débutées par des prières de grâce à Dieu. Les festivités ont vu la participation des plus hautes autorités de ce pays issues de cette formation politique, le chef de l'Etat, le secrétaire général du parti, les membres du gouvernement "cnddffdistes" ainsi que d'autres responsables au niveau national.

De son côté, la ligue burundaise des droits de l'homme Iteka, une association aujourd'hui radiée par Bujumbura, a elle aussi dressé ce 26 avril 2018 son rapport-bilan sur la situation des droits de l'homme du 26 avril 2015 au 26 avril 2018. Cette ligue a commencé son rapport par un sommaire où elle a fait savoir que depuis le début des manifestations, le 26 avril 2015, contre le troisième mandat, le gouvernement burundais a continué de réprimer sans relâche toutes les formes d'opposition politiques ou prétendues, les médias indépendants nationaux et internationaux et les Ong's locales et internationales sans oublier les organismes des Nations Unies.

Ainsi, ce rapport-bilan est dressé sur le plan politico-sécuritaire où des manifestations contre cette candidature ont fait un bilan de plusieurs personnes tuées et blessées suite à la répression

sanglante des forces de sécurité qui tiraient à balles réelles sur les manifestants. Les faits et les dates sont bien documentés à travers ce bilan.

Il revient aussi sur le plan socio-économique et estime que l'activité sociale et économique a été ralentie dans la capitale Bujumbura depuis le début des manifestations. Une grande partie de la population traumatisée par la répression du pouvoir a été contrainte de se réfugier dans différents pays du monde, en particulier les pays voisins.

Quant au plan judiciaire et des droits de l'homme, cette ligue estime qu'une situation de violations massives des droits de la personne humaine et l'aggravation de l'impunité des crimes s'est installée dans le pays. Les instances judiciaires sont utilisées pour réprimer tout citoyen prétendu opposant ou contre l'idéologie du parti au pouvoir.

La ligue Iteka termine son rapport-bilan par un récapitulatif des cas d'allégations et de violations des droits de l'homme documentés avant d'émettre des recommandations au gouvernement du Burundi, à l'Union africaine, à l'Union européenne, au conseil de sécurité des Nations unies, à la médiation, à la population burundaise et à la cour pénale internationale.

## **Burundi - Education**

### **Les enseignants tentent d'expliquer les causes de l'échec scolaire ...**

*Bujumbura, le 27 avril 2018 (Net Press).* Selon le journal "La Voix de l'Enseignant", les causes de l'échec scolaire dans le cycle 4 du fondamental sont purement endogènes. En effet, explique le journal, le manque d'enseignants et d'enseignants non qualifiés, le complexe d'infériorité des directeurs ayant le niveau d'études plus bas par rapport à leurs enseignants qui affectent l'encadrement de proximité, le manque de manuels scolaires, la lourdeur de matières notamment dans le domaine des sciences et technologie, le pléthore dans les classes et la diabolisation de la réforme sont les principaux facteurs d'échec pour les élèves du cycle 4 du fondamental. Ces facteurs ont été relevés par les directeurs et les enseignants de ce cycle.

Au lycée de la Dignité de Ngagara, poursuit le journal, les élèves demandent des heures supplémentaires. Au moment où différentes écoles du pays affirment être prêtes à participer au concours national prévu à la fin du mois de mai 2018 pour les classes de la 9<sup>e</sup> année fondamentale, les élèves du lycée de la Dignité de Ngagara ont peur de n'avoir pas terminé le programme des cours de Français et d'Anglais dans les délais. Ils demandent des heures supplémentaires.

Notre confrère déplore enfin que les étudiants de l'université et des instituts supérieurs vivent dans la précarité. Les étudiants de l'université du Burundi comme ceux des instituts supérieurs de la mairie de Bujumbura disent que les conditions d'études sont intenables. Ils n'arrivent pas à se payer le ticket du bus, encore moins de se nourrir. Cependant, ils doivent payer certaines redevances quand la bourse tarde à leur être versée.

## **Burundi - Allemagne - Etats-Unis - Commerce**

**"Etats-Unis: acier et aluminium au menu de la rencontre Merkel-Trump", dicit Rfi**

*Washington, le 27 avril 2018 (Net Press).* Trois jours après le président français, Emmanuel Macron, c'est au tour d'Angela Merkel, la chancelière allemande, de rendre une visite à Donald Trump. Sa tâche ne sera pas facile. A plusieurs reprises, le président américain avait critiqué l'Allemagne pour son excédent commercial. Au menu des discussions : le dossier nucléaire iranien, mais surtout les taxes douanières que les Etats-Unis veulent imposer à certains de leurs partenaires commerciaux.

Ainsi, des taxes de 25% toucheront les importations d'acier et de 10% celles d'aluminium. Le Mexique, mais surtout le Canada, le premier partenaire commercial des Etats-Unis et leur premier fournisseur d'acier, en sont pour le moment exemptés. L'Union européenne bénéficie, quant à elle, d'une dérogation provisoire, mais seulement jusqu'au 1<sup>er</sup> mai, le jour de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi.

Le principal conseiller économique de Donald Trump, Larry Kudlow, a laissé entendre que cette exemption ne serait prolongée que si les Etats-Unis obtenaient des concessions. Pas plus de détails sur la nature de ces concessions. Kudlow a seulement évoqué le secteur automobile. Les Américains ne cessent de réclamer une plus grande ouverture des marchés européens à leurs produits.

Pour le moment, les Européens campent sur leurs positions : ils n'entameront aucune discussion avec Washington sans une exemption définitive des taxes américaines. Lors de sa visite, Emmanuel Macron avait été très clair là-dessus, rappelle Bruno Le Maire, ministre de l'Economie. En revanche, si l'UE obtenait cette dérogation, la France serait prête à ouvrir des discussions avec les Etats-Unis sur le futur de l'Organisation mondiale du commerce.

#### APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS- FIRME DE CONSULTANTS

N° AMI/010/PFCGL-II/2018

REPUBLIQUE DU BURUNDI

#### PROJET DE FACILITATION DU COMMERCE DANS LA REGION DES GRANDS LACS, PHASE II

Avance de Préparation du Projet N° V1000

Titre de la mission: *Sélection d'une Firme de Consultants Internationale en charge de l'étude de faisabilité détaillée pour la construction du Port de Rumonge et Provisions de services connexes*

Numéro de référence selon le plan de passation des marchés : 03

La République du Burundi a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) une avance d'un montant équivalant à 1 000 000 dollars des Etats-Unis à titre de fonds de préparation (PPA) du **Projet de Facilitation du Commerce dans la région des Grands Lacs, phase 2 (PFCGL-II)**.

C'est dans ce cadre que le PFCGL-II a l'intention d'utiliser une partie du montant de cette avance pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : ***Prestations d'une Firme Internationale en charge de l'étude de faisabilité détaillée pour la construction du Port de Rumonge et provisions de services connexes.***

L'objectif de la mission est d'assurer les prestations du Bureau International d'Etudes techniques comprenant l'actualisation des études techniques et l'élaboration du Dossier d'Appel d'Offres pour les travaux de construction du Port de Rumonge et provisions de services connexes.

Les ouvrages et les études prévus sont à consulter dans les termes de référence complets (en annexe)

La durée de la mission sera de 130 jours.

Le démarrage de la mission est prévu dans la première quinzaine de juillet 2018

L'expertise générale du cabinet international doit répondre aux critères suivants :

Le PFCGL-II invite les firmes de consultants « Consultants » admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans des conditions similaires, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.).

.Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Justifier d'une expérience de cinq (5) ans minimum dans le domaine des études d'infrastructures portuaires
- Avoir réalisé au moins trois (03) travaux similaires avec des attestations de bonne exécution ou d'autres documents attestant la bonne réalisation des missions à l'appui
- Disposer d'une équipe ayant une expérience avérée dans les domaines ci-après : Etudes d'infrastructures portuaires, génie civil et assainissement (le personnel clé n'est pas évalué à ce stade)

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) telle que décrite dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale, version du 01/07/2016 ».

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau : de 09 heures à 12 heures et de 14 h 00 à 17 heures (ou par mail).

Les manifestations d'intérêt doivent être transmises par écrit à l'adresse ci-dessous au plus tard le 10 mai 2018 à 17 h 00 :

**Projet de Facilitation du Commerce dans la région des Grands Lacs, phase 2 (PFCGL-II)**

**17, Immeuble SOCAR, jonction Bld de l'Indépendance et Avenue d'Italie**

**B.P. 1590 Bujumbura, BURUNDI**

**Tél : (257) 22 24 95 95, Fax : (257) 22 24 95 92**

Les manifestations d'intérêt peuvent être transmises par courriel à l'adresse mail suivante :

**E-mail : [PFCGL2@PFCGL2.BI](mailto:PFCGL2@PFCGL2.BI)**

Avec copie : [LBATUNGWANAYO@PFCGL2.BI](mailto:LBATUNGWANAYO@PFCGL2.BI);

NB : utiliser les lettres minuscules pour les adresses mails (voir aussi <http://www.netpress.bi>, rubrique "Annonces et Publicités").

## REPUBLIQUE DU BURUNDI

### MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

#### PROJET TRANSFORMATION AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'EST ET DU CENTRE (TAAEC) : COMPOSANTE BURUNDAISE

#### PUBLICATION DES DOCUMENTS DE SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DU PROJET

### COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public en général et, en particulier celui de la zone du Projet de Transformation Agricole en Afrique de l'Est et du Centre (TAAEC) que dans le cadre de la mise en œuvre de ce Projet, les documents de Sauvegarde Environnementales et Sociales suivants:

- LE CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR)
- LE CADRE DE PLANIFICATION EN FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES (CPPA)

Ont été préparés et feront partie intégrante des activités du Projet.

Ces documents peuvent être consultés tous les jours et heures ouvrables, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet PRODEMA, sis boulevard du 1<sup>er</sup> Novembre, Immeuble Orée du Golf, 4<sup>ème</sup> Etage et seront consultables sur les sites internet de la Radio-Télévision Nationale du Burundi (RTNB), le Renouveau, Net Press en Ligne, le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage et seront mis à la disposition des Autorités Provinciales et des DPAE dans tout le Pays. (voir aussi <http://www.netpress.bi>, rubrique "Annonces et Publicités").

# NET PRESS

TEL. (257) 22 21 70 80

B.P. 2054

FAX. (257) 22 21 76 14

E-MAIL - ADDRESS : [netpressn@gmail.com](mailto:netpressn@gmail.com)

SITE WEB: <http://www.netpress.bi>

Bujumbura - Burundi.

## Burundi - Sécurité

### Des personnes trouvent la mort dans un accident grave de roulage

*Ngozi, le 26 avril 2018 (Net Press).* Cinq personnes ont trouvé la mort ce matin dans la province septentrionale de Ngozi, dans la commune Gashikanwa sur la colline Rwizingwe et cinq autres ont été blessées au cours d'un accident de roulage. En effet, selon des témoins oculaires, un camion de l'agence onusienne Pam a dérapé et heurté toutes ces personnes.

Selon les mêmes informations, cet engin du programme alimentaire mondial a également détruit plus ou moins 11 maisons qui longent les bords de la route Ngozi-Muyinga, toujours au même endroit. Nos sources sur place indiquent que ces effectifs sont encore provisoires car les secouristes tentaient encore en fin de matinée de chercher des personnes qui seraient encore sous les décombres.

## Burundi - Médias

### Les responsables des médias et les porte-parole dans un atelier à Muramvya

*Muramvya, le 26 avril 2018 (Net Press).* Les responsables des médias, les porte-parole des différents ministères ainsi qu'une délégation du conseil national de la communication, Cnc, se trouvent dans la province de Muramvya (au centre du pays) où ils participent à un atelier de deux jours, à partir de ce matin.

Selon nos premières informations en provenance de cet atelier, les participants vont parler profession ainsi que le comportement des professionnels des médias au cours du référendum du mois de mai prochain. Ces activités ont été solennellement inaugurées par le tout nouveau ministre chargé des médias, Serges Ndayiragije.

D'après le ministre, cet atelier a été organisé dans le but de rassembler les responsables des médias et les différents porte-parole pour qu'ils parlent métier et leur collaboration au quotidien. Il a demandé avec insistance à l'assistance de contribuer à donner des idées maîtresses afin que chacun comprenne son rôle dans le développement du pays et ce, dans tous les secteurs de la vie nationale.

Il est revenu sur l'organisation du référendum où tout un chacun est invité à faire en sorte que ce travail se fasse sans faille. Comme il l'a dit, les informations peuvent construire tout comme elles peuvent être sources d'insécurité dans un pays donné. Cet atelier apparaît donc, à ses yeux, comme une occasion d'or pour que les participants échangent des idées bâtisseuses pour que les mêmes participants servent d'exemples à la société.

Signalons que cet atelier qui a débuté ses travaux aujourd'hui compte les clôturer ce 27 avril 2018, toujours dans la province de Muramvya. Même si ces derniers ont été officiellement lancés par l'actuel ministre de la communication, ils ont été préparés par son prédécesseur, Nestor Bankumukunzi, qui, dans un passé récent, avait même émis une idée de la synergie des médias lors du référendum du 17 mai 2018. Continuité de l'Etat oblige !

## **Burundi - Environnement**

### **Les eaux de ruissellement démolissent des tombes au cimetière de Mpanda**

*Bubanza, le 26 avril 2018 (Net Press).* Décidément, le ciel est fâché contre le Burundi. A part des maisons qui sont détruites ici et là dans le pays, les eaux de ruissellement ont démolit quelques tombes au cimetière de Mpanda, dans la province de Bubanza, au Nord-Ouest du pays. Cependant, il est difficile de donner davantage d'informations car ceux qui veulent voir si les leurs ne sont pas concernés ne le peuvent pas car la police les empêche d'y accéder. Même les journalistes.

Une opinion de Bujumbura ne comprend pas pourquoi la police empêche des gens d'y accéder au moment où le cimetière est toujours fonctionnel. En d'autres termes, même ceux qui vont à l'enterrement peuvent toujours constater ce dégât causé par les eaux pluviales dans l'impuissance totale de l'action humaine. Par contre, comme il y a démolition des tombes, l'on devrait laisser les personnes concernées les reconstruire pour éviter qu'il y ait des maladies éventuelles causées par cette catastrophe naturelle.

## **Burundi - Sport**

### **Surprise dans le tournoi du Cecafo de moins de 17 ans**

*Muyinga, le 26 avril 2018 (Net Press).* L'on connaît maintenant les équipes de football qui vont se disputer la finale dans le tournoi du Cecafo de moins de 17 ans qui se déroule au Burundi depuis bientôt deux semaines. L'équipe nationale de la Tanzanie, qui a battu le Kenya par deux buts à un, va croiser le bras de fer avec celle de la Somalie qui a lui aussi éliminé l'Ouganda par un but à zéro.

Hier soir, des commentaires étaient sur toutes les lèvres, évoquant une évolution spectaculaire de la Somalie. Un pays en guerre presque permanente, qui n'avait jamais percé la 8<sup>ème</sup> des finales depuis que le Cecafo existe, mais qui parvient à éliminer tout le monde pour se retrouver en finale, voilà ce qui a épaté beaucoup d'amateurs du ballon rond.

Un humoriste a ironisé en rappelant que les militaires burundais sont toujours en Somalie. En d'autres termes, les contingents burundais battent les populations somaliennes dans leur propre pays au moyen des armes et en revanche, dans le sport, le pays de la Corne de l'Afrique bat le Burundi sur son propre terrain.

Pour lui donc, il faut qu'il y ait des négociations entre la Somalie et le Burundi avec comme résultat que les militaires burundais se retirent de la Somalie et que l'équipe nationale somalienne des moins de 17 ans arrête de s'imposer face au Burundi, une négociation qui sera tout de même difficile car il s'agit de deux domaines différents, conclue-t-il.

AVIS DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° MSPLS/ KIRA /AMI/ 07/2018

Projet : Projet d'Appui au Système de santé « Projet KIRA » ; Don IDA N° D1660-BI

Le Gouvernement de la République du Burundi a reçu un don de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer les activités du projet d'Appui, au Système de Santé du Burundi « Projet KIRA », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat d'ASSISTANT EN PASSATION DES MARCHES POUR PROJET D'APPUI AU SYSTEME DE SANTE « PROJET KIRA ».

Sous la responsabilité du Directeur Général des Ressources au Ministère de la Santé Publique et sous la supervision de l'expert en passation des marchés, l'assistant(e) en passation des marchés aura comme tâches d'appuyer l'expert en passation des marchés dans le processus de passation et de gestion des marchés ; Ainsi donc, la mission de l'assistant(e) en passation des marchés est d'appuyer l'expert en passation des marchés pour veiller à ce que les projets IDA du Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida en particulier le Projet KIRA, ne souffre pas de retard causé par la passation des marchés dans l'exécution de ses activités ou de celle d'une de ses composantes du projet. A ce titre, il/elle est tenu(e) d'identifier à tout moment les sources possibles de retard afin d'examiner avec l'expert en passation des marchés, les voies de solutions appropriées.

Le candidat devra avoir un diplôme d'études supérieures (Bac + 4 ans minimum) ; une expérience globale minimale de 4 ans dont au moins trois (3) ans en passation des marchés ; une bonne connaissance des procédures, des directives pour la passation des marchés et des accords de crédits de la Banque Mondiale ; une bonne maîtrise des manuels de procédures et des plans de passation, et des connaissances en informatique. L'expérience dans un projet sur financement Banque Mondiale et connaissances en anglais seront des atouts.

Les qualités suivantes sont aussi requises : Avoir une intégrité professionnelle et des aptitudes à travailler en équipe et un sens des relations humaines.

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale (Edition 2004, révisée en Mai 2006, Octobre 2010, janvier 2011 et juillet 2014).

Les dossiers de candidature composés d'une lettre d'offre de services, d'un curriculum - vitae rédigé selon le modèle annexé aux TDRs, Diplômes certifiés conformes et de tout document pouvant éclairer sur les qualifications et les compétences du candidat, seront déposés sous pli fermé au **Secrétariat de la Direction Générale des Ressources, Ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA ; BP : 1820 BUJUMBURA, Avenue Pierre NGENDANDUMWE 4, Tél: (0257) 22 27 63 04/22 27 63 07/08 ; E-mail: ndikumagenge.roger@yahoo.fr ; jndayiragije@yahoo.fr ou bndikumana@gmail.com**, et au plus tard le **18 mai 2018** à 10 heures, heures locales:

avec mention :

« Candidature au poste d'assistant en passation des marchés au projet KIRA,

En n'ouvrant qu'en séance publique du ..... 2018», à 10 heures 30 minutes du matin.

Les Termes de référence peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessus (**Secrétariat de la** Direction Générale des Ressources). L'ouverture des enveloppes des candidatures aura lieu dans la salle de réunions du projet, le même jour du dépôt, en présence des candidats qui le souhaitent. (voir aussi <http://www.netpress.bi>, rubrique "Annonces et Publicités").

REPUBLIQUE DU BURUNDI  
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE  
L'ELEVAGE

PROJET TRANSFORMATION AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'EST  
ET DU CENTRE (TAAEC) : COMPOSANTE BURUNDAISE

PUBLICATION DES DOCUMENTS DE SAUVEGARDES  
ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DU PROJET

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public en général et, en particulier celui de la zone du Projet de Transformation Agricole en Afrique de l'Est et du Centre (TAAEC) que dans le cadre de la mise en œuvre de ce Projet, les documents de Sauvegarde Environnementales et Sociales suivants:

- LE CADRE POLITIQUE DE REINSTALLATION (CPR)
- LE CADRE DE PLANIFICATION EN FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES (CPPA)

Ont été préparés et feront partie intégrante des activités du Projet.

Ces documents peuvent être consultés tous les jours et heures ouvrables, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet PRODEMA, sis boulevard du 1<sup>er</sup> Novembre, Immeuble Orée du Golf, 4<sup>ème</sup> Etage et seront consultables sur les sites internet de la Radio-Télévision Nationale du Burundi (RTNB), le Renouveau, Net Press en Ligne, le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage et seront mis à la disposition des Autorités Provinciales et des DPAAE dans tout le Pays. (voir aussi <http://www.netpress.bi>, rubrique "Annonces et Publicités").

# NET PRESS

TEL. (257) 22 21 70 80

B.P. 2054

FAX. (257) 22 21 76 14

E-MAIL - ADDRESS :[netpressn@gmail.com](mailto:netpressn@gmail.com)

SITE WEB: <http://www.netpress.bi>

Bujumbura - Burundi.

## Burundi - Politique

### Premier conseil des ministres du nouveau gouvernement

*Bujumbura, le 25 avril 2018 (Net Press).* Le président de la République Pierre Nkurunziza a réuni aujourd'hui le tout nouveau gouvernement dans un conseil des ministres. Ainsi, 21 ministres au lieu de 20 du gouvernement précédent ont répondu présents à ce rendez-vous. A l'ordre du jour, il y a notamment le budget du 2ème semestre 2018 et des divers.

Les analystes de la vie politique de ce pays indiquent que ce premier conseil des ministres coïncide avec le troisième anniversaire, jour pour jour, de la désignation du candidat Pierre Nkurunziza, par le congrès extraordinaire du Cnnd-Fdd, pour un troisième mandat controversé qui a plongé le pays dans une nouvelle crise politico-sécuritaire dont les séquelles sont toujours ressenties par les populations burundaises.

L'on se souviendra en effet que les partis de l'opposition ainsi que les organisations de la société civile avaient menacé de résister contre cette violation de la constitution par le parti au pouvoir, ce qui fut mis à exécution le dimanche 26 avril 2015. Le gros de ces organisateurs de marche-manifestations se trouve en exil pour le moment. Quant à Bujumbura, il les cherche toujours pour les traduire devant la justice mais, apparemment, aucun pays où sont basées ces personnes ne veut collaborer avec la justice burundaise.

## Burundi - Justice

### La cour suprême prend des mesures draconiennes contre les infractions durant les élections

*Bujumbura, le 25 avril 2018 (Net Press).* C'est ce 24 avril 2018 que la décision de la cour suprême est tombée. Au cours d'un communiqué rendu public hier, sa porte-parole, Agnès Bangiricenge, a demandé aux procureurs et aux magistrats de s'apprêter à poursuivre tous les délits susceptibles d'être commis lors du référendum du 17 mai 2018. En cas d'infractions, elle a demandé à ce qu'il y ait flagrance dans les procès qui seront pendant devant les mêmes magistrats.

Agnès Bangiricenge demande aux procureurs et aux présidents des tribunaux d'apprêter le personnel nécessaire pour qu'il n'y ait aucun cas de délit qui trompe leur vigilance lors de cette consultation populaire. Vers la fin, le communiqué demande aux populations et aux partis politiques de se garder de commettre des délits quelconques ou alors ceux qui sont relatifs aux élections. Ce communiqué vient dans un contexte où plusieurs personnes, surtout celles des partis politiques de l'opposition, sont souvent arrêtées, accusées de mobiliser les populations pour voter non à la retouche de la constitution.

## **Burundi - Intégration**

### **Le Burundi sollicité par le président sortant de l'assemblée législative au niveau africain**

*Bujumbura, le 25 avril 2018 (Net Press).* Le président de l'assemblée législative africaine, le Camerounais Roger Nkodo Dang, est en visite officielle de deux jours au Burundi où il a été reçu ce matin par le président de l'assemblée nationale burundaise, Pascal Nyabenda. Dans leur entretien, son visiteur a sollicité le soutien du Burundi lors des élections qui sont prévues dans un futur proche pour doter cette institution panafricaine de nouveaux organes.

Selon le bureau de l'assemblée nationale, Roger Nkodo Dang a fait part à son interlocuteur des réalisations qui sont les siennes ces trois dernières années qui constituent son premier mandat. Il voudrait alors briguer un deuxième d'où des tournées dans quelques pays afin de préparer les esprits.

Pascal Nyabenda, président de l'assemblée nationale de Bujumbura, a fait savoir à son visiteur que le Burundi va analyser ses sollicitations, sans beaucoup plus de détails ni de promesses. Par contre, il a fait savoir que le Burundi a aussi besoin de voir ses filles et fils intégrer cette assemblée au niveau de l'Afrique et qu'ils fassent parties des institutions de cette instance panafricaine.

L'on saura que le président sortant de cette assemblée législative africaine a été élu pour la première fois en 2015 et son mandat expire cette année. Il voudrait donc briguer un deuxième et dernier mandat. Signalons que ses concurrents à ce poste sont un homme originaire du Zimbabwe et un Egyptien.

Selon des informations proches de l'assemblée nationale à Bujumbura, l'on apprend que la visite de cet homme a pris fin aujourd'hui même à 13 heures. Une certaine opinion indépendante pense que l'Egyptien a plus de chances d'avoir un soutien burundais car les deux pays ont des affinités plus que le Cameroun et le Zimbabwe.

## **Burundi - Elections - Sécurité**

### **Les fidèles d'Agathon Rwaso toujours traqués par le pouvoir en place**

*Bururi, le 25 avril 2018 (Net Press).* Deux enseignants de l'école fondamentale de Kiryama, dans la commune de Songa dans la province de Bururi au Sud du pays ont été appréhendés par la police. Responsables de la coalition Amizero y'Abarundi, ces deux hommes, Joseph Misigaro et Constance Niyonzima, sont accusés de mobilisations nocturnes des populations pour voter "non" au référendum du 17 mai prochain. Ils sont pour le moment en garde à vue dans le cachot de police de Rumeza, toujours dans la province de Bururi.

Leurs familles rejettent en bloc toutes ces accusations et indiquent qu'ils ont été arrêtés pour des raisons politiques et demandent qu'ils soient libérés sans conditions. Des informations en provenance de Bururi indiquent qu'au total, huit personnes ont été arrêtées pour le même mobile.

Selon la loi, la campagne pour le oui ou pour le non devrait commencer en date du 1<sup>er</sup> mai 2018. Mais ceux de la mouvance présidentielle ne se gênent pas de faire campagne et sans

inquiétude aucune de la part de l'administration ou de la police comme cela se remarque dans plusieurs localités de ce pays.

### AVIS DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° MSPLS/ PUVSBGSF-RGL /AMI/02 /2018

#### BURUNDI

Projet: Projet d'Urgence Relatif aux Violences Sexuelles et Basées sur le Genre et la Santé des Femmes dans la Région des Grands Lacs (PUVSBGSF-RGL)

Don IDA N° : H978-BI

**Service de consultant:** Recrutement d'un consultant individuel chargé de faire l'étude sur les principales causes des décès maternels dans les Formations Sanitaires du Burundi.

Les services du consultant ont comme finalité de mener une étude approfondie des principales causes des décès maternels dans les FOSA afin de proposer des stratégies de réduction de ces décès dans tout le pays , analyser donc les données de surveillance des décès maternels afin d'identifier les principales causes des décès maternels dans les FOSA au cours des quatre dernières années (2014, 2015, 2016 et 2017) ;évaluer la mise en œuvre et l'efficacité du système de surveillance des décès maternels et de la réponse au Burundi ,l'efficacité et le niveau de respect des protocoles de suivi des grossesses, et diriger les différents types d'accouchements et de suivi de la période de postpartum. Le consultant devra analyser les données de surveillance des décès maternels afin d'identifier les principales causes des décès maternels dans les FOSA au cours des quatre dernières années (2014, 2015, 2016 et 2017) ;évaluer la mise en œuvre et l'efficacité du système de surveillance des décès maternels et de la réponse au Burundi ; évaluer l'efficacité et le niveau de respect des protocoles de suivi des grossesses, de diriger les différents types d'accouchements et de suivi de la période de postpartum.

Tout en maintenant une collaboration permanente avec la Direction et les équipes techniques du PNSR durant toute la période de la consultance, le consultant aura à réaliser les tâches suivantes: élaborer la méthodologie générale de l'étude ainsi que les outils de collecte des données complémentaires; procéder à une revue documentaire systématique sur les décès maternels ;collecter les données complémentaires éventuelles nécessaires pour une analyse complète des causes et facteurs favorisant les décès maternels ; faire l'analyse des données existantes et celles nouvellement collectées sur la surveillance des décès maternels et leurs causes sur la période des années 2014, 2015, 2016 et 2017 , faire une analyse critique de la mise en œuvre et de l'efficacité du système de surveillance des décès maternels et de la réponse au Burundi ,faire une analyse critique des protocoles de suivi des grossesses, de diriger les différents types d'accouchements et de suivi de la période de postpartum et proposer un plan opérationnel pour améliorer le niveau de respect des protocoles de suivi des grossesses, de diriger les différents types d'accouchements et de suivi de postpartum ; améliorer le système de surveillance des décès maternels et de la réponse au Burundi et accélérer la mise à terme des décès maternels évitables dans les FOSA.

Un consultant individuel sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale (Edition 2004, révisée en Mai 2006, Octobre 2010, janvier 2011 et juillet 2014).

Les dossiers de candidature composés d'une lettre d'offre de services, d'un curriculum - vitae, Diplômes certifiés conformes et de tout document pouvant éclairer sur les qualifications et les compétences du candidat, seront

déposés sous pli fermé au **Secrétariat de la Direction Générale des Ressources, Ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA** ;BP : 1820 BUJUMBURA, Avenue Pierre NGENDANDUMWE 4,Tél: (0257) 22 27 63 04/22 27 63 07/08 ; E-mail: ndikumagenge.roger@yahoo.fr ; jndayiragije@yahoo.fr ou bndikumana@gmail.com ,et au plus tard le **17 mai 2018** à 10 heures, heures locales:

avec mention :

« Candidature au poste consultant individuel chargé de faire l'étude sur les principales causes des décès maternels dans les Formations Sanitaires du Burundi

En n'ouvrir qu'en séance publique du 17 mai 2018», à 10 heures 30 minutes du matin.

Les Termes de référence peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessus (*Secrétariat de la Direction Générale des Ressources*) ou par l'entremise des adresses citées ci-dessus. L'ouverture des enveloppes des candidatures aura lieu dans la salle de réunions du projet, le même jour du dépôt, en présence des candidats qui le souhaitent. (Voir aussi <http://www.netpress.bi>, rubrique "Annonces et Publicités").

### AVIS DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° MSPLS/ PUVSBGSF-RGL /AMI/03 /2018

#### BURUNDI

Projet: **Projet d'Urgence Relatif aux Violences Sexuelles et Basées sur le Genre et la Santé des Femmes dans la Région des Grands Lacs (PUVSBGSF-RGL)**

Don IDA N° : H978-BI

**Service de consultant: Recrutement d'un consultant individuel pour la formation Onehealth Tool (OHT)et son application dans le développement du PNDS III**

Le *Gouvernement de la République du Burundi* a reçu un don de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer les activités du projet d'Appui, au Système de Santé du Burundi « *Projet KIRA* »,et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat d'un consultant individuel pour la formation Onehealth Tool et son application dans le développement du PNDS III.

L'objectif de la mission du consultant international est d'appuyer dans la formation sur l'outil OHT et son application dans l'analyse de la situation du PNDS III et costing/budgétisation

Le principal produit de ce processus est d'avoir une liste d'éléments primordiaux permettant de produire une analyse de la situation avec l'outil OHT et le costing/budgétisation des interventions

Le consultant sera chargé d'accompagner le processus de l'élaboration du PNDS III. Il sera en charge des tâches suivantes :former les membres de l'ETP (soit 26 personnes) sur l'outil ONEHEALTH ; appuyer l'adaptation de l'outil aux priorités identifiées et les grands axes de la programmation; préparer le canevas de collecte des données complémentaires pour l'analyse situationnelle et accompagner le début de cette dernière et appuyer le costing et la budgétisation.

Les compétences suivantes sont requises :Médecin ou Expert en santé publique avec une expérience minimum de 10 ans (minimum) dans les domaines suivants :les systèmes de santé ;le financement du secteur sanitaire ;le cadre des dépenses à moyen terme ;l'utilisation de l'outil ONEHEALTH pour l'élaboration des PNDS avec application dans au moins 2 pays ;les finances publiques et budget, les questions sociales et santé, en particulier genre et pauvreté ;la planification de la santé ;les services de santé et les paquets essentiels des services à chaque niveau et le suivi-évaluation.

Un consultant individuel sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale (Edition 2004, révisée en Mai 2006, Octobre 2010, janvier 2011 et juillet 2014).

Les dossiers de candidature composés d'une lettre d'offre de services, d'un curriculum - vitae, Diplômes certifiés conformes et de tout document pouvant éclairer sur les qualifications et les compétences du candidat, seront déposés sous pli fermé au **Secrétariat de la Direction Générale des Ressources, Ministère de la Santé et de la Lutte contre le SIDA** ;BP : 1820 BUJUMBURA, Avenue Pierre NGENDANDUMWE 4,Tél: (0257) 22 27 63 04/22 27 63 07/08 ; E-mail: ndikumagenge.roger@yahoo.fr ; jndayiragije@yahoo.fr ou bndikumana@gmail.com ,et au plus tard le **17 mai 2018** à 10 heures, heures locales:

Avec mention :

« Candidature au poste consultant individuel chargé de faire l'étude sur les principales causes des décès maternels dans les Formations Sanitaires du Burundi

En n'ouvrant qu'en séance publique du 17 mai 2018», à 10 heures 30 minutes du matin.

Les Termes de référence peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessus (*Secrétariat de la Direction Générale des Ressources*) ou par l'entremise des adresses citées ci-dessus. L'ouverture des enveloppes des candidatures aura lieu dans la salle de réunions du projet, le même jour du dépôt, en présence des candidats qui le souhaitent. (Voir aussi <http://www.netpress.bi>, rubrique "Annonces et Publicités").

## **REPUBLIQUE DU BURUNDI**

### **MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

#### **PROJET TRANSFORMATION AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'EST ET DU CENTRE (TAAEC) : COMPOSANTE BURUNDAISE**

#### **PUBLICATION DES DOCUMENTS DE SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DU PROJET**

#### **COMMUNIQUE**

Il est porté à la connaissance du public en général et, en particulier celui de la zone du Projet de Transformation Agricole en Afrique de l'Est et du Centre (TAAEC) que dans le cadre de la mise en œuvre de ce Projet, les documents de Sauvegarde Environnementales et Sociales suivants:

- Le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)
- Le Plan de Gestion des Pestes (PGP)

ont été préparés et feront partie intégrante des activités du Projet.

Ces documents peuvent être consultés tous les jours et heures ouvrables, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet PRODEMA, sis boulevard du 1<sup>er</sup> Novembre, Immeuble Orée du Golf, 4<sup>ème</sup> Etage et sont consultables sur les sites internet de la Radio-Télévision Nationale du Burundi (RTNB), le Renouveau, Net Press en Ligne, le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage et seront mis à la disposition des Autorités Provinciales et des DPAE dans tout le Pays. (voir aussi <http://www.netpress.bi>, rubrique "Annonces et Publicités").

# NET PRESS

TEL. (257) 22 21 70 80

B.P. 2054

FAX. (257) 22 21 76 14

E-MAIL - ADDRESS : [netpressn@gmail.com](mailto:netpressn@gmail.com)

SITE WEB: <http://www.netpress.bi>

Bujumbura - Burundi.

## Burundi - Sécurité

### Assassinat d'une jeune fille à la veille de son mariage

*Bujumbura, le 24 avril 2018 (Net Press).* Elle s'appelait Kaneza, elle habitait le quartier IV de la zone de Ngagara, commune Ntahangwa en mairie de Bujumbura. Sa dépouille mortelle a été retrouvée non loin de son ancien domicile, mais l'on ne connaît pas jusqu'à présent les circonstances de sa mort, ni l'identité des criminels.

C'est qui est sûr, c'est que cette fille originaire de la province méridionale de Bururi a été égorgée. Les mêmes sources d'informations précisent qu'elle était en train de préparer son mariage dans un futur proche. Certaines informations indépendantes indiquent même qu'elle aurait été violée avant d'être tuée et la police informe dans tout cela qu'elle a déjà entamé des enquêtes.

## Burundi - Politique

### Les ministres nouvellement nommés prêtent serment

*Bujumbura, le 24 avril 2018 (Net Press).* Les nouveaux membres du gouvernement ont prêté serment aujourd'hui devant le président de la République, les hautes autorités nationales (assemblée nationale et sénat) et quelques membres du corps diplomatique et consulaire. Après cette étape, ils ont commencé à se succéder à la tête de leurs ministères respectifs.

Ainsi, l'ancien ministre Nestor Bankumukunzi, dont le ministère a été scindé en deux, a organisé ce matin son remplacement par les deux nouveaux ministres, Evelyne Butoyi chargée désormais de la jeunesse et des technologies de l'information et de la communication. Nestor Bankumukunzi a fait le même exercice avec un autre membre du gouvernement.

Il s'agit de Serges Ndayiragije qui est chargé de la télécommunication et des médias et qui a lui aussi pris ses fonctions officiellement. Serges Ndayiragije n'est pas un novice en matière de gestion des ministères puisqu'il était ministre chargé de la bonne gouvernance avant d'être remplacé par Jeanne d'Arc Kagayo, venue elle aussi du ministère chargé du développement communal.

Cette activité a eu également lieu au ministère de la santé publique et de lutte contre le sida où la tonitruante Dr. Josiane Nijimbere a été remplacée par son ancien porte-parole, Dr. Thaddée Ndikumana. Lors de ces remises et reprises, les ministres sortant ont informé leurs successeurs du pas déjà franchi lors de leur direction et les nouveaux ont également mis en avant leurs priorités.

## Burundi - Catastrophes naturelles

### Un député s'exprime sur les catastrophes du quartier Carama

*Bujumbura, le 24 avril 2018 (Net Press).* Il s'appelle Pamphile Malayika, il s'exprime sur les eaux qui causent des ennuis au quartier Carama, situé dans la zone de Kinama, en mairie de Bujumbura. Pour lui, la canalisation n'a pas tenu compte de l'extension du quartier du fait qu'il y a un quartier neuf qui se construit sans viabilisation.

Ce sont donc des eaux qui proviennent des montagnes qui surplombent ce quartier qui causent problème. Suite à ce problème donc, les tuyaux d'évacuation deviennent de plus en plus étroits suite à la quantité d'eau, ce qui pousse cette dernière à se frayer d'autres chemins. Il demande que cette question soit prise en main par le gouvernement qui, même s'il a fait des efforts pour construire des ponts, a encore du pain sur la planche.

Ses conseils vont même à l'endroit des populations car il lui demande de couper court avec l'habitude de réparer toujours les dégâts, mais plutôt de prévenir avant la destruction, de construire également en fonction du développement de la ville sans oublier de prendre en compte le facteur temps.

### **Burundi - Usa - France - Coopération**

#### **"Macron aux Etats-Unis: la rude journée du président français", dicit Rfi**

*Washington, le 24 avril 2018 (Net Press).* Rude journée mardi 24 avril pour le président de la République française, Emmanuel Macron, qui s'est heurté à l'intransigeance du président américain Donald Trump sur l'accord nucléaire iranien. Malgré toutes les démonstrations d'amitié de ces dernières heures entre les deux dirigeants, les dossiers qui fâchent n'ont pas pu être soldés.

Si la journée s'est terminée à nouveau avec les costumes de gala et les autres fastes d'un dîner d'Etat à la Maison Blanche, la journée d'hier n'a pas été facile pour Emmanuel Macron alors que les présidents abordaient les sujets qui fâchent, rapporte notre envoyée spéciale à Washington, Véronique Rigolet.

Et le véritable coup de sang de Donald Trump dans le bureau ovale sur l'accord nucléaire iranien - « un désastre, une honte », a-t-il martelé - au tout début des entretiens a nettement rafraîchi l'atmosphère, et en tout cas gommé les sourires de franche camaraderie et de complicité que tous deux avaient affiché dès la descente d'avion du président français lundi après-midi.

#### **Pas d'avancées**

Emmanuel Macron, qui assurait il y a deux jours encore qu'il n'y avait pas de plan B, a finalement proposé un nouvel accord sur l'Iran aux contours encore assez flous. Signé sous la présidence Obama, par la France, la Grande Bretagne, l'Allemagne, les Etats-Unis, la Russie et la Chine d'un côté, la République Islamique d'Iran de l'autre, ce premier accord n'a jamais eu la bénédiction de Donald Trump. Avant même son arrivée à la Maison Blanche, il promettait de déchirer ce texte laxiste. Pour Donald Trump, si l'accord n'est pas durci avant le 12 mai prochain, le régime des mollahs devra faire face à de nouvelles sanctions américaines.

Pas d'avancée par ailleurs sur les autres dossiers, le commerce et les taxes douanières ou bien encore le climat. Seule concession du président américain qui n'exclut pas de laisser ses troupes un peu plus longtemps en Syrie. Pas facile pour Emmanuel Macron, malgré toute l'amitié, de convaincre un Donald Trump plus que jamais chantre de l'Amérique d'abord.

#### **« VERY SPECIAL RELATIONSHIP »**

Le président français devrait retrouver le sourire en s'adressant cet après-midi au Congrès américain, un moment fort de cette visite d'Etat ; un honneur de s'adresser à l'ensemble des élus du Congrès, fait valoir l'Elysée. Le président Macron devra s'exprimer pendant une demi-heure, tout en anglais, à la tribune, pour vanter notamment ce qu'il appelle la « very special relationship », « la relation très spéciale » entre la France et les Etats-Unis : 250 ans d'alliance, une amitié jamais démentie malgré parfois quelques incompréhensions.

**REPUBLIQUE DU BURUNDI**  
**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE**  
**L'ELEVAGE**

**PROJET TRANSFORMATION AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'EST**  
**ET DU CENTRE (TAAEC) : COMPOSANTE BURUNDAISE**

**PUBLICATION DES DOCUMENTS DE SAUVEGARDES**  
**ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DU PROJET**

**COMMUNIQUE**

Il est porté à la connaissance du public en général et, en particulier celui de la zone du Projet de Transformation Agricole en Afrique de l'Est et du Centre (TAAEC) que dans le cadre de la mise en œuvre de ce Projet, les documents de Sauvegarde Environnementales et Sociales suivants:

- Le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)
- Le Plan de Gestion des Pestes (PGP)

ont été préparés et feront partie intégrante des activités du Projet.

Ces documents peuvent être consultés tous les jours et heures ouvrables, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet PRODEMA, sis boulevard du 1<sup>er</sup> Novembre, Immeuble Orée du Golf, 4<sup>ème</sup> Etage et sont consultables sur les sites internet de la Radio-Télévision Nationale du Burundi (RTNB), le Renouveau, Net Press en Ligne, le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage et seront mis à la disposition des Autorités Provinciales et des DPAE dans tout le Pays. (voir aussi <http://www.netpress.bi>, rubrique "Annonces et Publicités").

## Avis d'Appel d'Offres National N° MSPLS -KIRA-AON-F-6-2018

Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

Projet d'Appui au Système de santé « Projet KIRA » ; Don IDA N° D1660-BI

Le Gouvernement du Burundi représenté par le a reçu un don (ci-après dénommé « le don ») de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le coût du Projet d'Appui au Système de Santé du Burundi (KIRA). Il se propose d'utiliser une partie des fonds de ces dons pour effectuer des paiements autorisés au titre d'acquisition de (04) quatre véhicules à savoir **3 camionnettes double cabine DC (4X4) et un véhicule utilitaire station-wagon à quatre roues motrices (4x4) aussi. Le marché est un lot unique et doit obligatoirement complet.**

La passation du Marché sera conduite suivant les « *Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA*, édition mai 2004 telle que révisée jusqu'en juillet 2014 », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics du Burundi, édition janvier 2018 pour les soumissionnaires nationaux.

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA / Projet KIRA et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la Direction Générale des Ressources du Ministère de la santé Publique ou au Service de Passation des Marchés du Projet sis dans les locaux du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, tous les jours ouvrables de 8.00 h à 12.00 h et de 15.00 à 17.00 h.

Les critères techniques et financiers de qualification sont notamment:

- *Avoir réalisé dans le cadre des marchés de fournitures, un chiffre d'affaire annuel moyen au cours des trois dernières années fixé à cinq cents (500 000 000 BIF) millions de franc burundais ou équivalent dans une monnaie librement convertible*
- *Une déclaration délivrée par une Banque acceptable attestant que le soumissionnaire dispose des fonds nécessaires ou s'engageant d'octroyer une ligne d'un crédit d'un montant équivalent à 80% du montant de la soumission;*
- *disposer au moins deux unités constituant un personnel de maintenance ayant un diplôme de technicien A2 en électronique et /ou électromécanique et ayant une expérience d'au moins deux ans dans la maintenance des équipements similaires (joindre les CV de ce personnel et les copies des contrats de maintenance déjà gagnés et honorés);*

- avoir livré pendant au moins deux marchés au cours des trois (3) dernières années, de fournitures de même catégorie et d'un coût équivalent à celui qui est proposé dans l'offre (joindre à l'offre les copies de Lettres de Marché et les copies des PV de réception).
- Disposer à Bujumbura d'un garage fonctionnel de réparation des véhicules depuis au moins trois ans pour les soumissionnaires locaux ou d'un contrat de location avec un garage concessionnaire de la marque proposée couvrant une période minimale de 05 ans pour les soumissionnaires étrangers afin de s'assurer des services après-vente.
- Disposer d'un magasin des pièces de rechange pour la marque proposée.

Il n'est pas prévu aucune marge de préférence nationale.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres complet en français à l'adresse mentionnée ci-dessus, moyennant présentation de deux bordereaux de versements totalisant 200 000 FBU dont la moitié (100 000 FBU) à verser sur le compte N°1101/001.04 ouvert à la BRB pour « recettes non fiscales » et l'autre moitié (100 000 FBU) sur le compte n°0201-0071685-49 ouvert à la BCB au profit du Renforcement des Soins de Santé.

Les offres en cinq exemplaires dont un original et 4 copies, libérées en francs burundais (BIF) toutes taxes comprises devront être soumises au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte Contre le Sida, Secrétariat de la Direction Générale des Ressources, au plus tard le **25/05/2018 à 10 heures**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée et les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront présentées dans une seule enveloppe avec mention :

Fourniture des véhicules

AON n° MSPLS -KIRA-AON-F-6-2018

En n'ouvrir qu'en séance publique du **25/05/2018**.

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires présents en personne ou représentés dans la salle de réunion du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte Contre le Sida/Projet KIRA à l'adresse mentionnée ci-dessus le **25/05/2018 à 10 heures 30**.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre de cinq millions (5 000 000 BIF) de francs burundais ou son équivalent dans une monnaie librement convertible pour le lot 1. L'absence de la garantie d'offre entraîne le rejet de l'offre.

# NET PRESS

TEL. (257) 22 21 70 80

B.P. 2054

FAX. (257) 22 21 76 14

E-MAIL - ADDRESS : [netpressn@gmail.com](mailto:netpressn@gmail.com)

SITE WEB: <http://www.netpress.bi>

Bujumbura - Burundi.

## Burundi - Sécurité

### Une femme proche d'Agathon Rwasa ligotée et battue

*Rumonge, le 23 avril 2018 (Net Press).* Une femme du nom de Christine Tuyisenge, militante du Fnl proche d'Amizero Y'abarundi, d'Agathon Rwasa par conséquent, a été ligotée et battue par des jeunes Imbonerakure dans la localité de Kizuka, au centre-ville de Rumonge, au Sud du pays. Selon des sources sur place, elle a été malmenée au moment où ses agresseurs l'ont trouvée chez elle et l'ont fait marcher pendant au moins une heure de temps dans la brousse de cette province.

Au Nord-Ouest, cinq personnes ont trouvé la mort et 9 autres blessées hier 22 avril dans la commune de Buganda, dans la province de Cibitoke. Cette situation est arrivée suite à un accident de roulage qui a eu lieu dans cette circonscription et des sources policières sur place affirment qu'il s'agit bel et bien d'un excès de vitesse.

Sur le chapitre de l'environnement dans la capitale Bujumbura, 170 maisons ont été submergées d'eaux des pluies ce dimanche 22 avril au moment où 7 autres ont été littéralement détruites dans le quartier Buterere II par les pluies torrentielles qui se sont abattues sur la capitale. Les populations de la place étaient occupées ce matin à sécher tout ce qui leur restait comme biens. C'est notamment les cahiers des écoliers, les matelas, les ustensiles de cuisine, les nattes, etc.

Sur la route Bujumbura - Cibitoke, 7 hangars de riz ont été également noyés par les eaux de pluie et une grande quantité de ce produit emportée. Dans le quartier de Carama, plusieurs endroits étaient couverts de boues après le passage des dites pluies. Les populations se plaignent de la mauvaise canalisation des eaux usées par les services publics.

## Burundi - Energie

### La Régideso, principale victime du manque de courant électrique

*Bujumbura, le 23 avril 2018 (Net Press).* D'aucun prendraient ce titre comme une simple blague s'ils n'avaient pas effectué le déplacement jusque dans les enceintes de cette société publique chargée de la distribution de l'eau et de l'électricité. En effet, c'est le groupe électrogène qui débrouille le service suite à une panne technique connue depuis ce dimanche 22 avril 2018.

Nous apprenons qu'il s'agit d'un engin qui s'est abîmé et qui cause un tort énorme à la Régideso et à tous les ménages et services qui se trouvent sur la ligne de cette société publique. Mais d'après les informations recueillies sur place, une équipe de techniciens de cette boîte sont à l'œuvre et qu'une solution sera trouvée incessamment.

## **Burundi - Confessions Religieuses**

### **L'archevêché de Bujumbura prêt à accueillir son nouveau patron**

*Bujumbura, le 23 avril 2018 (Net Press).* Le chantier de la restauration de l'Archevêché de Bujumbura est clôturé. Le nouvel Archevêque, Son Excellence Gervais Banshimiyubusa peut passer la crête Congo-Nil comme il a passé de la Lumpungwe - Bunyuro en direction du Buyogoma vers la chaîne des monts Songa et Higiroy, suivis d'une pause vers le Mukinya et Vyegwa de Ngozi.

A l'occasion, les services habilités ont organisé une réception de 15 h à 17 h30' pour les ouvriers - une petite cinquantaine - qui étaient heureux, fiers, chacun, d'y avoir mis son meilleur talent. Chacun, chacune - il n'y avait pas mal de femmes - étaient heureux de décliner ses titres de noblesse et son expérience en la matière. La majorité des dames ont eu l'occasion d'éprouver leur rythme en dansant et leurs voix en "solistes" pas toujours bien convaincantes mais tous et toutes étaient heureux d'avoir leur quote-part) la restauration de la Résidence archiépiscopale.

Château, Non ! Mais Résidence d'un certain éclat. La Communauté sacerdotale, Religieux, Religieuses, ainsi, les collaborateurs et les voisins de l'archidiocèse de Bujumbura sont heureux de se joindre aux amis proches et lointains pour dire à Son Excellence Evariste Ngyoyoye mille mercis. Bon voisin vaut mieux que parent qui vit loin de toi !

Merci à toute l'équipe qui a restauré la future nouvelle résidence de Mgr. l'Archevêque venu du Nord après plusieurs étapes. Son Excellence, soyez le bienvenu. La résidence remise à neuf, proche de la Cathédrale Regina Mundi, invite en expression artistique - en mosaïque - de gauche de l'ambon - par le Pr. Maître Bartoletti et les doigts de fée de la Révérende Sœur Ghislaine Dubé des Missionnaires de Notre Dame d'Afrique (les Sœurs Blanches), canadienne de souche.

## **Burundi - Droits de l'Homme**

### **Les milieux des droits de l'homme dressent un bilan de la semaine dernière**

*Bujumbura, le 23 avril 2018 (Net Press).* Ces milieux précisent que la semaine dernière, au moins sept personnes ont été assassinées au cours dont un homme souffrant d'un handicap mental abattu par des militaires à Bubanza. Une violente attaque d'un groupe armé a fait deux morts et plusieurs blessés dans la même province. Des échanges de tirs entre membres de la milice imbonerakure et des militaires à Cibitoke ont causé plusieurs blessés.

Près de quatre cas d'arrestations arbitraires sont relevés, et des mobiles politiques sont à l'origine de chacune d'elles. Le rapport évoque également un renforcement du régime de terreur dans les provinces par le parti au pouvoir Cnnd-Fdd par des entraînements paramilitaires et des menaces précises envers les personnes qui n'envisageraient pas de soutenir la révision de la constitution lors du référendum du 17 mai 2018. Les slogans avertissent également les habitants d'un règne à vie du président Pierre Nkurunziza.

**REPUBLIQUE DU BURUNDI**  
**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE**  
**L'ELEVAGE**

**PROJET TRANSFORMATION AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'EST**  
**ET DU CENTRE (TAAEC) : COMPOSANTE BURUNDAISE**

**PUBLICATION DES DOCUMENTS DE SAUVEGARDES**  
**ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DU PROJET**

**COMMUNIQUE**

Il est porté à la connaissance du public en général et, en particulier celui de la zone du Projet de Transformation Agricole en Afrique de l'Est et du Centre (TAAEC) que dans le cadre de la mise en œuvre de ce Projet, les documents de Sauvegarde Environnementales et Sociales suivants :

- Le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)
- Le Plan de Gestion des Pestes (PGP)

ont été préparés et feront partie intégrante des activités du Projet.

Ces documents peuvent être consultés tous les jours et heures ouvrables, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet PRODEMA, sis boulevard du 1<sup>er</sup> Novembre, Immeuble Orée du Golf, 4<sup>ème</sup> Etage et sont consultables sur les sites internet de la Radio-Télévision Nationale du Burundi (RTNB), le Renouveau, Net Press en Ligne, le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage et seront mis à la disposition des Autorités Provinciales et des DPAE dans tout le Pays. (voir aussi <http://www.netpress.bi>, rubrique "Annonces et Publicités").

## Avis d'Appel d'Offres National N° MSPLS -KIRA-AON-F-6-2018

Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

Projet d'Appui au Système de santé « Projet KIRA » ; Don IDA N° D1660-BI

Le Gouvernement du Burundi représenté par le a reçu un don (ci-après dénommé « le don ») de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le coût du Projet d'Appui au Système de Santé du Burundi (KIRA). Il se propose d'utiliser une partie des fonds de ces dons pour effectuer des paiements autorisés au titre d'acquisition de (04) quatre véhicules à savoir **3 camionnettes double cabine DC (4X4) et un véhicule utilitaire station-wagon à quatre roues motrices (4x4) aussi. Le marché est un lot unique et doit obligatoirement complet.**

La passation du Marché sera conduite suivant les « *Directives : passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA*, édition mai 2004 telle que révisée jusqu'en juillet 2014 », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics du Burundi, édition janvier 2018 pour les soumissionnaires nationaux.

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA / Projet KIRA et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la Direction Générale des Ressources du Ministère de la Santé Publique ou au Service de Passation des Marchés du Projet sis dans les locaux du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, tous les jours ouvrables de 8.00 h à 12.00 h et de 15.00 à 17.00 h.

Les critères techniques et financiers de qualification sont notamment:

- *Avoir réalisé dans le cadre des marchés de fournitures, un chiffre d'affaire annuel moyen au cours des trois dernières années fixé à cinq cents (500 000 000 BIF) millions de franc burundais ou équivalent dans une monnaie librement convertible*
- *Une déclaration délivrée par une Banque acceptable attestant que le soumissionnaire dispose des fonds nécessaires ou s'engageant d'octroyer une ligne d'un crédit d'un montant équivalent à 80% du montant de la soumission;*
- *disposer au moins deux unités constituant un personnel de maintenance ayant un diplôme de technicien A2 en électronique et /ou électromécanique et ayant une expérience d'au moins deux ans dans la maintenance des équipements similaires (joindre les CV de ce personnel et les copies des contrats de maintenance déjà gagnés et honorés);*

- avoir livré pendant au moins deux marchés au cours des trois (3) dernières années, de fournitures de même catégorie et d'un coût équivalent à celui qui est proposé dans l'offre (joindre à l'offre les copies de Lettres de Marché et les copies des PV de réception).
- Disposer à Bujumbura d'un garage fonctionnel de réparation des véhicules depuis au moins trois ans pour les soumissionnaires locaux ou d'un contrat de location avec un garage concessionnaire de la marque proposée couvrant une période minimale de 05 ans pour les soumissionnaires étrangers afin de s'assurer des services après-vente.
- Disposer d'un magasin des pièces de rechange pour la marque proposée.

Il n'est pas prévu aucune marge de préférence nationale.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres complet en français à l'adresse mentionnée ci-dessus, moyennant présentation de deux bordereaux de versements totalisant 200 000 FBU dont la moitié (100 000 FBU) à verser sur le compte N°1101/001.04 ouvert à la BRB pour « recettes non fiscales » et l'autre moitié (100 000 FBU) sur le compte n°0201-0071685-49 ouvert à la BCB au profit du Renforcement des Soins de Santé.

Les offres en cinq exemplaires dont un original et 4 copies, libérées en francs burundais (BIF) toutes taxes comprises devront être soumises au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte Contre le Sida, Secrétariat de la Direction Générale des Ressources, au plus tard le **25 /05 /2018 à 10 heures**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée et les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront présentées dans une seule enveloppe avec mention :

Fourniture des véhicules

AON n° MSPLS -KIRA-AON-F-6-2018

En n'ouvrir qu'en séance publique du **25/05/2018**.

*Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires présents en personne ou représentés dans la salle de réunion du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte Contre le Sida/Projet KIRA à l'adresse mentionnée ci-dessus le **25/05/2018 à 10 heures 30**.*

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre de *cinq millions (5 000 000 BIF) de francs burundais ou son équivalent dans une monnaie librement convertible pour le lot 1*. L'absence de la garantie d'offre entraîne le rejet de l'offre.